

- *Il n'est pas nouveau de proposer une information plus large et plus pointue dans les collèges, les lycées et à l'université, mais il est par contre certain qu'il faut poursuivre cette démarche. Les plaquettes et autres documents sur les métiers, les formations, les cursus pour tel ou tel métier, les niveaux de diplômes requis pour les écoles, les lieux de formation sont multiples... Les élèves de tous les établissements pourront bientôt consulter un logiciel du Ministère de l'Éducation Nationale qui est un véritable répertoire de toutes les formations. Les entreprises devraient pouvoir y accéder également.*
- *En revanche il serait original, avec les moyens audiovisuels d'aujourd'hui, de filmer les gens sur leur lieu de travail, dans tous les secteurs d'activités, afin de montrer aux élèves les réalités de telle ou telle profession. Ces vidéos prendraient en considération tous les niveaux de qualification du métier pour permettre aux jeunes de choisir parmi l'éventail des formations. Ne serait-il pas possible de réaliser une rubrique sur les formations, les métiers et l'orientation, qui serait diffusée une fois par mois dans une des nombreuses émissions pour la jeunesse ?*
- *Les moyens financiers et humains nécessaires à une bonne pratique de l'orientation dans les CIO sont insuffisants. Le travail au cas par cas de tous les élèves dans ces centres devient de plus en plus délicat car les jeunes sont d'année en année plus nombreux à poursuivre des études et les effectifs du personnel n'augmentent pas (en 1992/1993 il y avait 108 personnes attachées à l'orientation scolaire dans l'académie de Caen pour 170 000 élèves (de la sixième à l'université) sur une période de 38 semaines de 5 jours...). Ce problème est d'autant plus important que la majorité des élèves n'a pas de projet professionnel clairement défini...*
- *Dans le principe, chaque établissement doit posséder un local pour la documentation. Des personnes que nous avons rencontrées nous indiquaient que des établissements n'en avaient pas... Il faudrait*

alors attribuer un local pour l'orientation dans chaque établissement scolaire où les élèves pourraient consulter toutes les brochures, plaquettes, fiches sur les métiers, documents sur les formations, etc.... Une personne recrutée pour plusieurs établissements apte à donner des conseils et des renseignements sur toutes les filières, les métiers et les centres de formations existants permettrait aux élèves de dialoguer et d'élaborer une stratégie d'orientation. Cette personne faciliterait le travail des professeurs principaux, des chefs d'établissement et des enseignants chargés de l'information sur l'orientation qui ne peuvent pas remplir ce rôle à 100 %.

- *Développer au maximum une orientation qui prendrait à la fois en considération les résultats scolaires, les aptitudes intellectuelles et les qualités personnelles de l'élève (mobilité, habilité, sensibilité, caractère, sociabilité, motivation, force de travail ou de réflexion, etc...).*

- *Les classes surchargées des collèges et des lycées (plus de 30 élèves par classe) nuisent à tout dialogue personnalisé entre les jeunes et les enseignants. Tout le monde affirme pourtant que les entretiens individuels permettent de cerner la personnalité d'un élève afin de mieux le guider dans ses choix de scolarité. Ce problème est d'autant plus important que les élèves de cinquième très jeunes ne sont que très rarement préoccupés par leur avenir... Une réduction des effectifs dans les collèges et les lycées s'impose.*

- *La mise en place d'une nouvelle pratique de l'alternance dans les collèges et les lycées quelque soit la classe est souvent avancée par nos interlocuteurs. Les périodes en entreprise peuvent soit sensibiliser les élèves à tels ou tels métiers, soit les dissuader car au contact du terrain ils ne sont plus motivés. Ils pourraient alors changer de voie avant les choix définitifs. La pratique active de l'alternance dont le déroulement n'est pas simple aujourd'hui, peut trouver un nouvel élan grâce à l'attention portée par les écoles d'ingénieurs notamment (les "stages ouvriers").*

- *Sur les politiques scolaires en général, les récentes propositions gouvernementales sur le maintien des écoles dans les zones rurales sont approuvées. La scolarisation, mais surtout la préscolarisation (dans des classes à plusieurs niveaux) jouent un rôle non négligeable dans la réussite scolaire des jeunes (les études du CERA sont claires à ce propos).*
- *Plus globalement, il faut poursuivre le mouvement d'élévation du niveau général de la scolarité en Basse-Normandie déjà commencée. Les résultats sont encourageants et les nombreux retards sur l'ensemble du pays se réduisent. Nous devons aider tous les jeunes pour qu'ils sortent du système éducatif avec un métier et un diplôme en poche.*
- *Parallèlement à cette politique pédagogique de l'Éducation Nationale il faut, par des mesures d'accompagnement qui sont du ressort des collectivités territoriales et notamment du Conseil Régional, faciliter l'orientation des jeunes. Ainsi, la construction de bâtiments, de locaux, de classes nouvelles afin d'augmenter les capacités d'accueil (qui affectent l'orientation lorsqu'elles sont trop faibles car faute de place les jeunes se dirigent vers des filières qui ne leur plaisent pas !) des collèges et lycées est à poursuivre (les exemples sont déjà nombreux dans notre région : lycée Laplace, lycée Malherbe, création du lycée de Carentan, etc...). D'autre part, faciliter la mobilité des jeunes des zones rurales qui veulent faire des études loin de leur famille demande d'autres mesures. Il faut se pencher sur l'amélioration et la création des conditions d'hébergement (internat, logement chez l'habitant, aides au logement, etc...) pour ouvrir de nouvelles perspectives d'études. Car les lieux de formation sont parfois uniques dans certaines filières (plasturgie à Alençon).*
- *Il serait souhaitable maintenant de réaliser en France et en Basse-Normandie une étude très fine sur les filles et leur orientation. Les nuances de l'orientation entre les garçons et les filles sont très marquées aussi bien au niveau de la réussite scolaire, du taux d'obtention du baccalauréat, que dans l'accès aux*

formations supérieures, etc.... Ainsi relever les causes, les barrages et les obstacles que rencontrent les filles, sources de ces différences, semble être aujourd'hui un impératif vers lequel nous devons porter nos efforts.

- Dans le Géographie Sociale n° 9, M Hérim (Directeur du CERA) propose au regard des disparités interrégionales qui existent sur les formations, de découper l'espace français en grands systèmes de formation régionaux avec des spécificités marquées qui s'intégreraient au modèle standard national. Ces systèmes régionaux pourraient développer des stratégies spécifiques de formation sur le long terme.

2.2. J LES FORMATIONS ET LES ENTREPRISES

Depuis maintenant plusieurs années, les entreprises, qu'elles soient nationales, régionales ou locales recherchent de plus en plus de diplômés ayant au minimum fait deux ans d'études après le baccalauréat. L'avancée technologique et les mutations sans cesse renouvelées des métiers obligent les entrepreneurs à avoir une connaissance pointue des formations de leurs futurs collaborateurs. Or, si les niveaux de qualifications recherchés sont maîtrisés et clairement exprimés (baccalauréat professionnel, BTS et DUT), le contenu réel des formations est quant à lui souvent méconnu. Ainsi, comme nous l'avons déjà exprimé, les chefs d'entreprise pratiquent une surqualification des postes de travail. Ce comportement est préjudiciable à la fois aux détenteurs des diplômes à faible qualification, mais également à ceux qui ont des formations élevées, car ils sont sous employés et sous payés (système générateur de problèmes sociaux à terme)... Le manque certain de connaissances sur les formations entraîne ce déséquilibre.

Les entreprises ne sont pas forcément responsables de ce déséquilibre car elles reçoivent 100 demandes d'emplois pour une offre lorsqu'elles recherchent un collaborateur. Elles auraient tort de laisser le plus diplômé...

Il existe des formations recherchées par des chefs d'entreprises qui ne sont pas enseignées par le Ministère de l'Éducation Nationale. Ainsi les entreprises forment elles mêmes, à la vente et au marketing, leurs collaborateurs. C'est le cas de Renault, Peugeot-Citroën, EDF-GDF, France Télécom, etc.... Cette situation n'est pas préoccupante puisque l'on considère que le but des formations destinées à la vente n'est pas de couvrir l'ensemble des métiers, mais bien de donner les rudiments essentiels, les bases générales indispensables (marketing, langues étrangères, conseil, etc...).

Les entreprises bas-normandes notent que le Ministère de l'Éducation Nationale manque de souplesse et de rapidité dans l'adaptation de ses formations face aux mutations économiques des métiers.

La Basse-Normandie se singularise des autres régions françaises par la pénurie des formations "post-bac" de haut niveau (écoles d'ingénieurs, de commerce...). Aussi les entrepreneurs cherchent-ils dans les académies voisines (Rennes, Rouen, Nantes mais surtout Paris) leurs futurs cadres et techniciens.

QUELQUES PROPOSITIONS ET SOLUTIONS ÉVENTUELLES :

- *Face aux besoins mal définis des entreprises, notamment pour les postes de travail, il serait peut-être utile de créer des lieux de rencontre où les différents corps de métiers pourraient, en dialoguant avec les personnes au fait des formations initiales, redéfinir leurs options d'embauche. En s'appuyant sur les travaux de la DRTE, de l'OREFOM ou de la CRCI sur l'évolution des formations et des métiers pour les prochaines cinq ou dix années, et en ouvrant le dialogue avec les structures de l'Éducation Nationale, on pourrait élaborer une véritable politique de l'emploi en Basse-Normandie.*

- *Il faudrait redonner à l'État, aux entreprises et aux employeurs les notions de hiérarchisation des diplômes, afin d'éviter la surqualification des postes de travail. Cette remarque s'applique également aux jeunes qui ne doivent pas dévaluer leur formation et leur diplôme.*
- *On pourrait utiliser le potentiel des salariés qui partent à la retraite, afin qu'ils communiquent aux jeunes diplômés leurs expériences du métier et le goût du travail.*
- *Il serait bon que les corps de métiers fassent des efforts importants pour redorer leur image de marque afin d'attirer les jeunes, comme l'ont fait les métiers du Bâtiment et des Travaux publics (sécurité, condition de travail, salaire, hygiène sur les chantiers, etc...). Aujourd'hui, il semble que le bâtiment a gagné un pari, et peut donner l'exemple !*
- *La formation des professeurs à l'orientation et aux métiers par la formation continue est à réaliser, car ils sont les premiers en contact avec l'enfant et ils peuvent estimer assez rapidement les capacités, les souhaits des élèves. L'information et l'orientation commencent par ce travail en profondeur.*
- *Il faudrait s'efforcer de donner à tous les jeunes une formation de base minimale, afin de favoriser l'insertion professionnelle et d'éviter les exclusions. Cette réflexion était déjà au coeur du Premier Schéma Prévisionnel des Formations de la Région en 1986.*
- *L'ouverture aux jeunes filles des filières et des formations autrefois jugées masculines est essentielle. Les mutations dans le domaine de la sécurité, les améliorations techniques et sanitaires de certaines branches d'activités, peuvent aujourd'hui séduire et attirer les filles. De plus, les pénuries de mains-d'oeuvre peuvent, par l'arrivée des femmes sur le marché, se résorber dans un futur plus ou moins proche. Les modifications de comportements, à l'égard des filles dans les secteurs industriels, doivent se faire par*

l'intermédiaire des stages en entreprises, par exemple. L'État, relayé par le Rectorat met l'accent, depuis quelques années, sur l'orientation des filles et sur leur insertion dans le secteur secondaire industriel. Des campagnes de sensibilisation et d'information sont menées dans les lycées, à l'ONISEP, dans les salons et dans les forums des métiers.

- On pourrait élargir l'alternance et la développer, depuis les formations de niveaux IV et V, jusqu'aux formations universitaires. L'alternance est un des bons moyens pour améliorer la connaissance du monde du travail et des réalités des métiers pour les jeunes. Elle permet aussi de redonner le goût des études et de la réussite professionnelle à des jeunes exclus du système scolaire et totalement désabusés. L'alternance est porteuse d'innovation et de progrès. Il faut les considérer comme complémentaires plutôt qu'opposés.

- Notons également qu'il faut que l'alternance fonctionne le mieux possible, que le choix des partenaires soit judicieux et méticuleusement effectué. Les rapports entre partenaires économiques et éducatifs doivent se multiplier (ils existent déjà au sein des "Zones d'Éducation Cohérentes", qui se calquent sur le bassin d'emploi et regroupent des collèges, des lycées et des entreprises locales). Le collège du Teilleul prend une part active à ce programme de partenariat, car les entreprises locales sont estimées et connues.

- Les stages en entreprise, qui existent depuis plusieurs années, doivent être mieux harmonisés. Tous les intervenants le constatent, les stages en entreprise arrivent souvent en fin d'année scolaire en concurrence les uns avec les autres. Les entreprises sollicitées expriment une certaine lassitude vis à vis des demandes constantes de la part des établissements scolaires de l'Éducation Nationale, mais aussi des formations de la Chambre de Commerce, des établissements privés, etc.... Une meilleure répartition des stages sur les neuf mois de la période scolaire serait un premier pas vers la décongestion des mois de mai et juin. Il faudrait également éviter de proposer aux entreprises des stagiaires de niveaux très différents, car au moment de choisir entre un jeune en BTS et un élève de CAP pour des stages non rémunérés, la concurrence est déloyale. Il y a

des risques pour que dans un futur proche, les jeunes de formation de niveau IV et V ne trouvent plus de stages. Ce problème est à résoudre également dans le cadre de l'alternance et de l'apprentissage.

- Il ne faut plus laisser au bord du chemin des jeunes sans la moindre formation. C'est par un jeu de passerelles entre l'école et l'entreprise que ces jeunes en échec scolaire retrouveront leur place dans la société. Il existe déjà au sein des collèges des 4^{ème} de remotivation et des 3^{ème} d'insertion. Ces classes ont pour but de redonner aux élèves en difficulté une nouvelle chance de reprendre un cursus scolaire. Ils sont orientés, le plus souvent, vers l'apprentissage pour obtenir un CAP ou un BEP.

- Il faut développer des stratégies de formation, en permettant par exemple, à un bachelier généraliste de faire, s'il pense que sa formation l'exige, un baccalauréat professionnel par une année supplémentaire (sa culture générale facilitera l'acquisition des techniques).

- Il serait possible également, d'adapter la durée de formation d'un jeune en CAP ou BEP selon ses capacités, avec une année de plus par exemple, en lui donnant des cours de soutien dans les matières qu'il ne maîtrise pas encore. Cette expérience était en place au collège de Saint-Hilaire (50) pour les élèves de sixième et de cinquième en difficultés. Ils avaient trois ans pour assimiler tout le programme au lieu des deux années normales. Faute de moyens et d'enseignants, cette tentative pilote n'existera plus dès la prochaine rentrée de septembre 1993...

- La mise en place de modules dans les formations initiales CAP/BEP/BAC pro de la vente, par exemple, (automobile, produits de luxe, produits viticoles, micro-informatique, etc...) est une solution à étudier. D'autres secteurs sont à analyser de ce point de vue, notamment dans les métiers et les formations du secteur tertiaire. Les modules d'enseignement de la réforme des lycées vont dans ce sens puisqu'un jeune pourra choisir de travailler de manière plus approfondie des matières qu'il aurait mal assimilées. Ainsi, son niveau scolaire général va s'améliorer ainsi que ses chances d'accès à la classe de terminale, puis au baccalauréat...

- Pendant longtemps, le Ministère de l'Éducation Nationale est apparu comme monolithique, lent et inadapté aux bouleversements économiques de la société française. Or, depuis plusieurs années maintenant l'Éducation Nationale se penche sur ce problème structurel et la séparation récente entre le Ministère de l'Éducation Nationale et le nouveau Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche devrait contribuer à rendre une certaine souplesse au système éducatif.

- Il existe déjà des structures propres au Ministère de l'Éducation Nationale qui permettent à des jeunes ayant échoué à leur examen (CAP ou BEP) de le préparer à nouveau : ce sont les MOREA (Module de Représentation à l'Examen par Alternance). Les Formations Complémentaires d'Initiatives Locales (FCIL) sont mises en place après demande d'un établissement scolaire auprès du Rectorat, qui s'est aperçu que les PME-PMI locales avaient un besoin non satisfait en main d'oeuvre qualifiée. Ces structures souples, à durée déterminée, permettent de répondre rapidement à un besoin local. De plus, ces formations suscitent l'approbation des professionnels. Il serait peut-être souhaitable que la formule soit élargie aux formations supérieures, et que leurs fonctionnements aient un budget propre et non, comme c'est le cas actuellement, des financements au compte goutte (le Rectorat donne un quota d'heures à l'établissement siège d'une FCIL. Ces heures correspondent à des sommes/horaires que le chef d'établissement répartit entre les professeurs qui acceptent de faire des heures supplémentaires, ou qui ont un emploi du temps incomplet.).

- Les problèmes liés à l'environnement deviennent de plus en plus souvent des priorités : pourquoi ne pas former des jeunes à des métiers axés sur la lutte contre la pollution, la sauvegarde des littoraux et des espèces animales en voie d'extinction, etc.... D'autres secteurs porteurs peuvent aussi développer l'emploi dans notre région.

- *Les formations obsolètes, aux capacités d'insertion professionnelles inexistantes, seront progressivement abandonnées. A cet égard, il convient d'évoquer le cheminement qui a conduit, au lycée Laplace de Caen, à la transformation du bac professionnel FI2 (collaborateurs d'architectes) qui était en crise, en un bac "décorateur d'intérieur". Toute la démarche est partie des réflexions de la base et de sa connaissance pointue à la fois de l'outil de formation et du métier.*

- *Après une période d'activité professionnelle ou de chômage, un jeune ne peut pas réintégrer un cycle scolaire normal. Il peut suivre des stages au GRETA ou à l'AFPA, mais il n'y a pas de structures où il pourrait réapprendre, se remettre à niveau. Si elle existait, cette structure aurait le double rôle de réintégrer un jeune dans un univers scolaire qu'il avait quitté tôt en lui redonnant certaines bases et une autre chance de finir ses études, ainsi qu'un nouveau contenu social.*

- *Il convient également de mettre l'accent sur la formation professionnelle continue qu'il ne faut plus considérer comme un outil de rattrapage d'une mauvaise formation, mais plutôt comme un moyen de donner aux salariés la possibilité, quelque soit le secteur d'activité, de connaître et d'apprendre les nouvelles techniques, les nouveaux produits, les évolutions du marché (demande/offre) sur une certaine période. Au mieux, il faudrait que des structures de formation soient intégrées au service des ressources humaines des entreprises régionales et/ou nationales. Pour celles de taille modeste (PME et artisans) une structure nationale ou régionale qui fournirait quelques semaines par an, des journées de formations en informatique, en gestion assistée par ordinateur, en service qualité, en sécurité..., pourrait être créée et généralisée. Cet organisme ne serait plus là pour la remise à niveau des candidats mais bel et bien pour tenter de les maintenir et, pourquoi pas de les préparer aux mutations à venir. Vaste projet, mais aujourd'hui il faut certainement tenter de comprendre l'actualité des phénomènes afin de pouvoir répondre rapidement aux progrès.*

- *L'étude a dégagé plusieurs phénomènes propres à notre académie. Parmi ceux-ci, il en est un qui est critique, c'est le déficit des formations post-bac de haut niveau, et cela pratiquement dans tous les domaines. Les entreprises s'en plaignent et recrutent chez nos voisins. Les bacheliers se dirigent vers l'université ou s'exportent dans les autres académies. La situation est préoccupante. Même si ces dernières années, le schéma "Université 2000", les délocalisations universitaires et la création de sections d'IUT à Alençon et Cherbourg tentent de répondre aux demandes des jeunes, les écoles d'ingénieurs et de commerce sont toujours sous-représentées. L'accélération des créations de formations post-bac de haute compétence est essentielle, la Région peut intervenir favorablement aux côtés de l'Éducation Nationale par le financement d'infrastructures et de locaux.*

- *Enfin, des "États généraux de l'orientation, de la formation et de l'emploi" pourraient voir le jour et se tenir en Basse-Normandie dans les mois à venir. Ils serait le lieu privilégié des rencontres entre les chefs d'établissements, les chefs d'entreprises, les enseignants, les conseillers d'orientation psychologues, les psychologues, les chercheurs spécialistes du phénomène de l'orientation, les élus des municipalités, des départements, de la Région, etc.... Notre région devenant ainsi le lieu d'une expérience pilote en France.*

CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette étude commandée par le Conseil Économique et Social Régional de Basse-Normandie est significative de la volonté des acteurs régionaux de s'impliquer dans le processus de compréhension et de réflexion sur l'orientation. Mme Duru-Bellat parle même de "l'Institution Orientation" dans son ouvrage²¹ sur le fonctionnement de l'orientation.

Sur une période de six mois (durée relativement courte pour ce type d'étude), nous nous sommes attachés à établir un "instantané" de la situation des flux d'orientation dans les collèges et les lycées. Un inventaire prévisionnel des besoins des entreprises locales et régionales en formations professionnelles a été réalisé pour compléter la première phase de l'analyse. Le long travail de traitement informatique et d'entretiens a permis l'élaboration d'un éventail assez complet de remarques, de conclusions et de propositions. Certaines de ces notes n'apportent pas de solutions concrètes, mais plutôt des réflexions sur les objets de l'orientation et de l'accès à la culture pour tous.

En résumé, le travail accompli jette les bases de deux grands thèmes qui doivent être conjugués pour une réelle avancée des objectifs que se sont fixés l'Éducation Nationale et les collectivités territoriales.

D'une part, il faudrait redéfinir et simplifier les rôles et les compétences de chacun dans les organismes concernés, afin qu'il y ait une meilleure unité des politiques sur l'orientation, l'information et la formation. Ces structures (adressées aux élèves ou aux salariés) sont toutes utiles et fournissent un travail important, mais leurs

21) **DURU-BELLAT MARIE.**, *Le fonctionnement de l'orientation, genèse des inégalités sociales à l'école.* Delachaux et Niestlé, 1988.

nombreux sigles sont difficiles à comprendre : MIF, ONISEP, CIO, SAIO, CIFOP, OREFOM, AFPA, CFI, PAIO, DDTEFP, GRETA, etc.... D'autres part, les entrepreneurs (syndicats patronaux, Unions Patronales, Organismes Consulaires, etc...) doivent réaliser une réelle estimation des formations initiales qu'ils recherchent. Une amélioration des définitions des postes de travail devra être entreprise. Ils devront également, comme le bâtiment, opérer des changements, radicaux parfois, dans leur fonctionnement, leur recrutement et leur image.

De son côté, l'Éducation Nationale devra, comme elle le fait déjà depuis un certain temps, créer des ponts avec le monde du travail (les ZEC sont à cet égard tout à fait intéressantes), tout en continuant les politiques d'élévation des niveaux de scolarisation. Corroborant cette politique, la création de formations post-bac de type BTS, DUT, école d'ingénieur et de commerce fournirait aux entreprises locales et régionales des techniciens, des cadres et des ingénieurs qu'elles recrutent actuellement ailleurs.

Ainsi, pour atteindre ces objectifs, il faut que des moyens financiers importants soient débloqués et que des hommes soient recrutés pour les appliquer. L'Etat et la Région sont ainsi les partenaires privilégiés de toute nouvelle politique d'éducation.

Des efforts et des résultats positifs viennent déjà récompenser l'engagement de tous. Il y a, nous le notons, une réduction des retards scolaires, des redoublements. Il y a également des actions de plus en plus nombreuses de partenariat entre les écoles, l'université et les entrepreneurs régionaux. Des démonstrations communes entre l'État et la Région existent, comme le PEF... Aucun organisme ne veut être laissé en dehors des débats. L'esprit est tourné vers la coopération de tous.

Les jeunes de Basse-Normandie attendent beaucoup aujourd'hui. Pour qu'ils ne soient pas déçus, tous les partenaires et acteurs du développement régional doivent travailler ensemble. La Basse-Normandie a des

atouts, mais elle ne doit pas chercher des solutions seule, se retrancher. Elle doit, au contraire, participer activement à tous les débats et toutes les expériences.

Pourquoi ne servirait-elle pas d'"espace laboratoire" dans la mise en place d'une politique d'orientation et de partenariat novatrice ?

BIBLIOGRAPHIE

- CRCI** . "Les besoins en formation des PME-PMI industrielles de Basse-Normandie" . Février 1992.
- DRTE** . "Les professions en fonction des métiers d'avenir, diagnostic et approche prévisionnelle".
Étude réalisée pour l'OREFOM en 1992.
- DRTE** . "Bilan de l'emploi en Basse-Normandie" . 1989.
- DURU BELLAT M.** "L'école des filles". L'Harmattan, 1990.
- DURU BELLAT M.** "Le fonctionnement de l'orientation, genèse des inégalités sociales à l'école".
Delachaux et Niestlé, 1988.
- FREMONT A. HERIN R. JOLY J.** "Atlas de la France universitaire". Reclus 1992.
- GIRARDIN E. QUENTIN JB. VIVIEN V.** "Atlas des Universités françaises". Rapport de DEA sous la
direction de M Hérin R. 1991.
- HERIN R.** "Les disparités de scolarisation en France, un indicateur : le taux d'obtention du
baccalauréat". 1990.
- HERIN R.** "La scolarisation en Basse-Normandie", repères et références, CERA, 1986.
- MEN-DEP** . "La relation formation emploi", Éducation et Formations n° 30, mars 1992.
- OREFOM** . "Publics en difficultés en Basse-Normandie". 1991.
- ROUAULT R.** "L'enseignement secondaire en Basse-Normandie 1986/1991". CERA CNRS-URA 915. Étude
pour le Conseil Régional de Basse-Normandie.
- GÉOGRAPHIE SOCIALES N°4** . "Scolarisation, Formation, Emploi". 1987.
- GÉOGRAPHIE SOCIALES N° 9** . "L'École en Europe". 1990.
- SOURCES STATISTIQUES**
- INSEE**. La France des régions. 1993.
- INSEE**. Statistiques et indicateurs des Régions françaises. 1992.
- MEN-DEP**. Repères et références statistiques de 1986/1987 à 1991/1992.
- SAIO de Caen**. Orientation depuis 1980/1981.

ARTICLES DE JOURNAUX

Ouest-France "Spécial Formation" du jeudi 18 mars 1993.

Ouest-France "Spécial Formation" du jeudi 8 avril 1993.

Le Monde Campus du 6 janvier 1993.

Le Monde Campus du 27 janvier 1993.

Le Monde Initiatives du 28 octobre 1992.

Le Monde Campus du 2 avril 1993.

LISTE DES SIGLES

AFPA	<i>Association pour la Formation des Adultes</i>
ANPE	<i>Agence Nationale Pour l'Emploi</i>
Bac. pro	<i>Baccalauréat Professionnel</i>
BEP	<i>Brevet d'Études Professionnelles</i>
BEPA	<i>Brevet d'Études Professionnelles Agricoles</i>
BT	<i>Brevet de Technicien</i>
BTA	<i>Brevet de Technicien Agricole</i>
BTS	<i>Brevet de Technicien Supérieur</i>
CAP	<i>Certificat d'Aptitude Professionnelle</i>
CERA	<i>Centre d'Étude Régionale et d'Aménagement</i>
CCI	<i>Chambre de Commerce et d'Industrie</i>
CRCI	<i>Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie</i>
CEP	<i>Certificat d'Éducation Professionnelle</i>
CFA	<i>Centre de Formation des Apprentis</i>
CFI	<i>Crédit Formation Individualisé</i>
CIFOP	<i>Comité d'Information sur les Formations Professionnelles</i>
CIO	<i>Centre d'Information et d'Orientation</i>
CPA	<i>Classe Préparatoire à l'Apprentissage</i>
CPGE	<i>Classe Préparatoire aux Grandes Écoles</i>
CPPN	<i>Classe Pré-professionnelle de Niveau</i>
DDTEFP	<i>Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle</i>
DRTE	<i>Direction Régionale du Travail et de l'Emploi</i>
FCIL	<i>Formation Complémentaire d'Initiative Locale</i>

GRETA *Groupe ment d'Établissements*
Seconde IES *Seconde option Initiation Économique et Sociale*
LP *Lycée Professionnel*
MIF *Maison de l'Information sur les Formations*
MOREA *Module de Représentation à l'Examen par Alternance*
ONISEP *Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions*
OREFOM *Observatoire Régional de la Formation et des Métiers*
PAIO *Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation*
PEF *Plan d'Évolution des Formations*
SAIO *Service Académique d'Information et d'Orientation*
SES *Section d'Éducation Spécialisée*
STS *Section de Technicien Supérieur*
ZEC *Zone d'Éducation Cohérente*

REMERCIEMENTS

Que toutes les personnes qui ont participé à cette étude soient remerciées pour leur coopération, et particulièrement :

- M. Hérin, Professeur à l'Université de Caen et directeur du CERA.*
M. Alain, Directeur de l'ICEP apprentissage de la CCI du Calvados.
M. Catelin, Directeur du collège du Teilleul dans la Manche.
M. Etienne, Directeur du CIFOP et de l'OREFOM.
M. Gourvil, Directeur de l'Institut de Formation des Travailleurs Sociaux de Caen.
M. Januel, Chef du Service Académique d'Information et d'Orientation du Rectorat de Caen.
M^{me} Leclercq, Directeur adjoint à la Direction de l'Éducation du Conseil Régional.
M^{me} Lisbonis, Groupe ESC Normandie Le Havre-Caen (CCI de Caen).
M. Radoubé, Directeur du Centre d'Information et d'Orientation de Caen.

ANNEXE

**ORIENTATION A LA
FIN DE LA
CINQUIEME**

**ORIENTATION APRES LA CINQUIEME DANS LES DISTRICTS SCOLAIRES BAS-NORMANDS
JUN 1991**

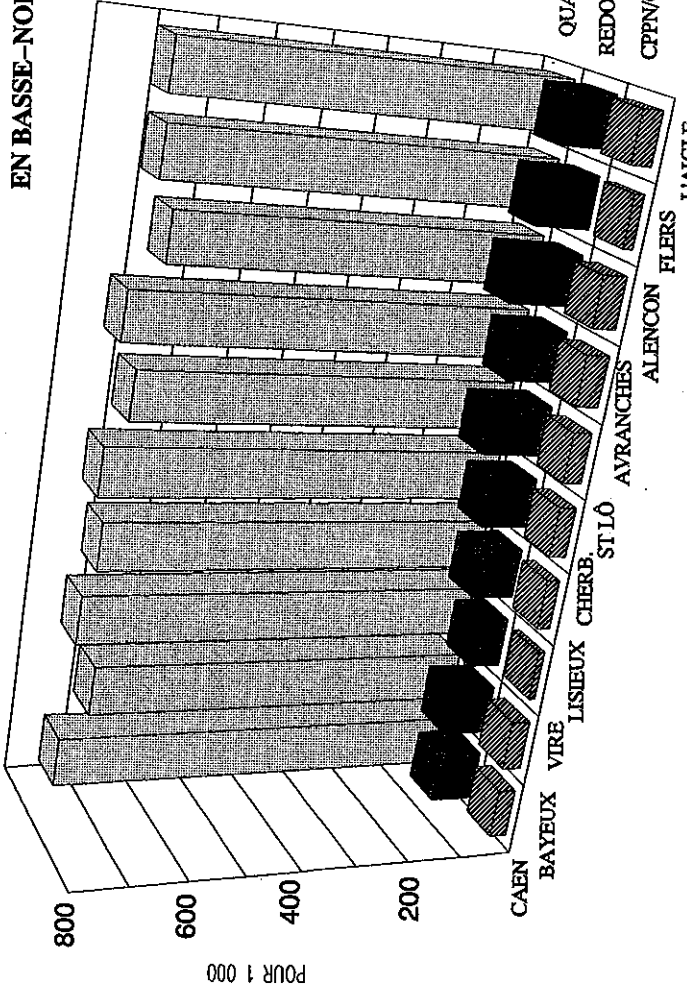
	CPN/CPA	REDOUBLE	PAS 4 PREP	PAS 4 TEC	PAS 4 GENE	DIVERS
CAEN	31,82	80,45	30,23	90,23	746,14	21,14
BAYEUX	35,05	84,11	50,23	94,63	699,14	36,21
VIRE	11,89	59,44	11,89	153,05	738,48	17,83
LISEUX	24,15	82,13	53,83	106,97	719,12	13,8
CHERBOUR	31,19	90,91	50,8	76,65	733,96	16,49
ST LO	35,49	117,92	52,09	74,41	699,48	20,61
AVRANCHE	41,99	98,84	29,07	90,44	729,97	9,69
ALENCON	42,96	124,45	20,21	123,52	674,67	13,9
ELERS	17,82	104,68	32,29	132,52	703,79	8,91
L'ANGLE	36,88	86,52	24,11	123,4	707,8	21,28

CERA JBQ 1993

SOURCE : S.AJO RECTORAT DE CAEN

ORIENTATION APRES LA CINQUIEME EN JUIN 1991

EN BASSE-NORMANDIE

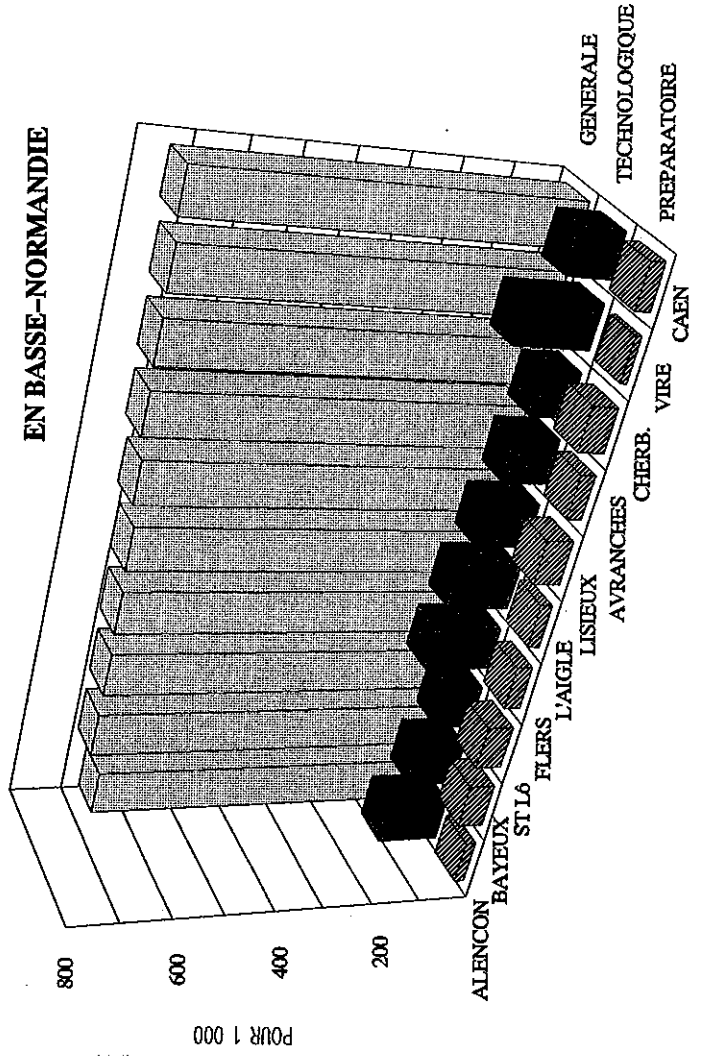


CEBRA JBQ 1993

SOURCE : S.A.I.O RECTORAT DE CAEN

PASSAGE EN QUATRIEME DES ELEVES DE CINQUIEME EN JUIN 1991

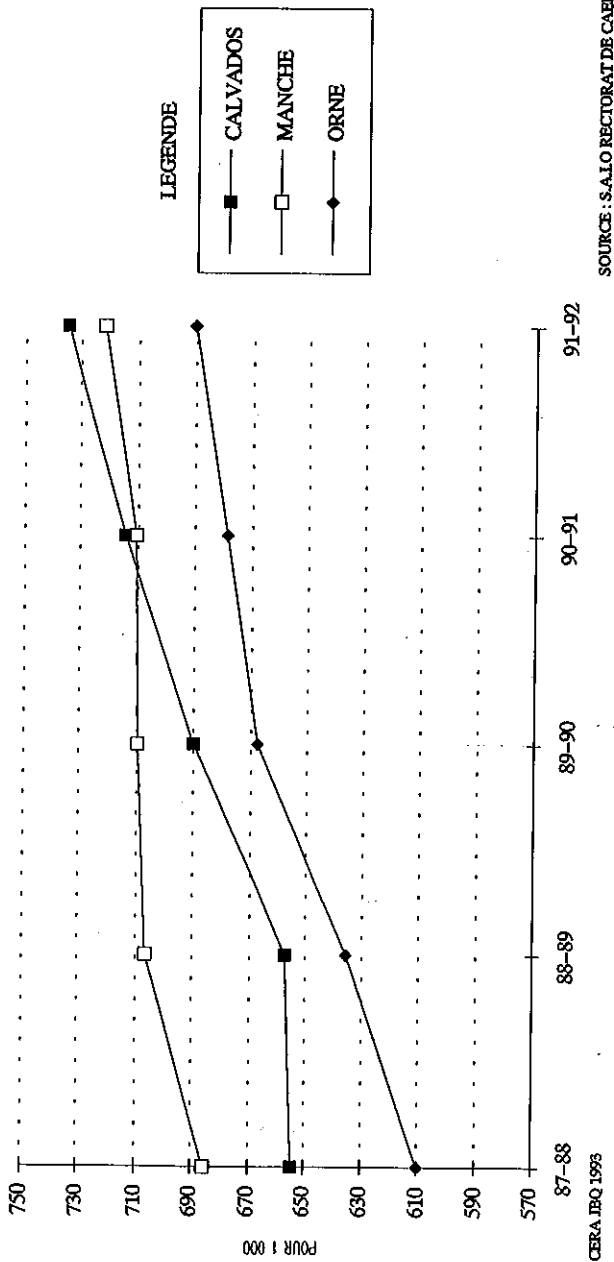
EN BASSE-NORMANDIE



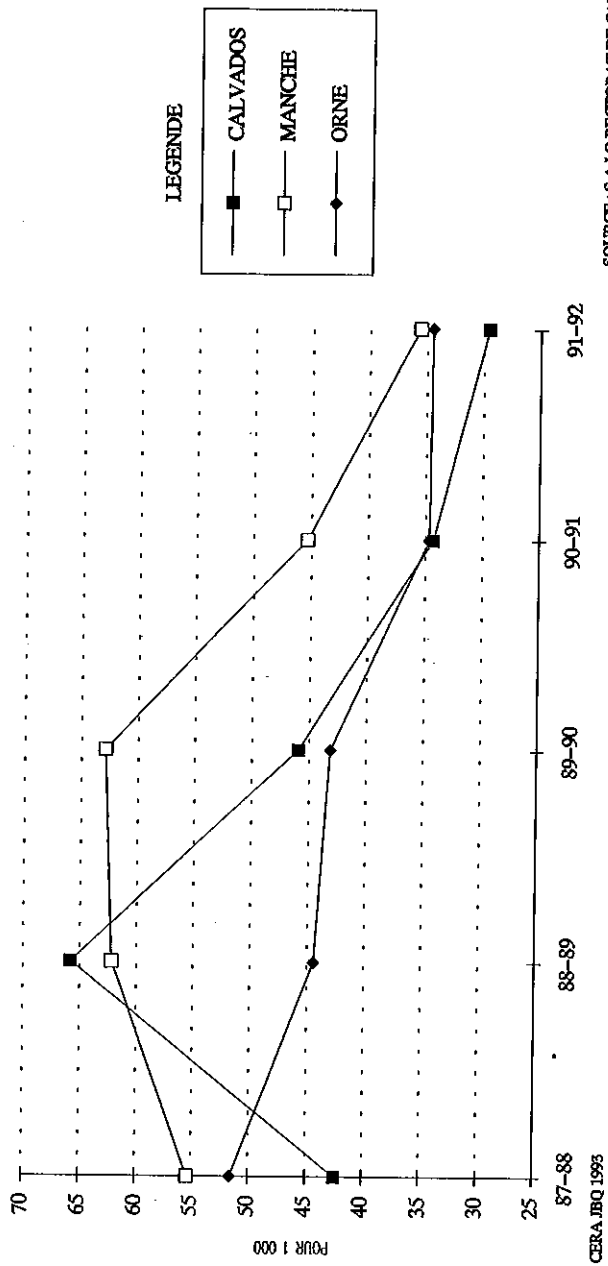
CEBRA JBQ 1993

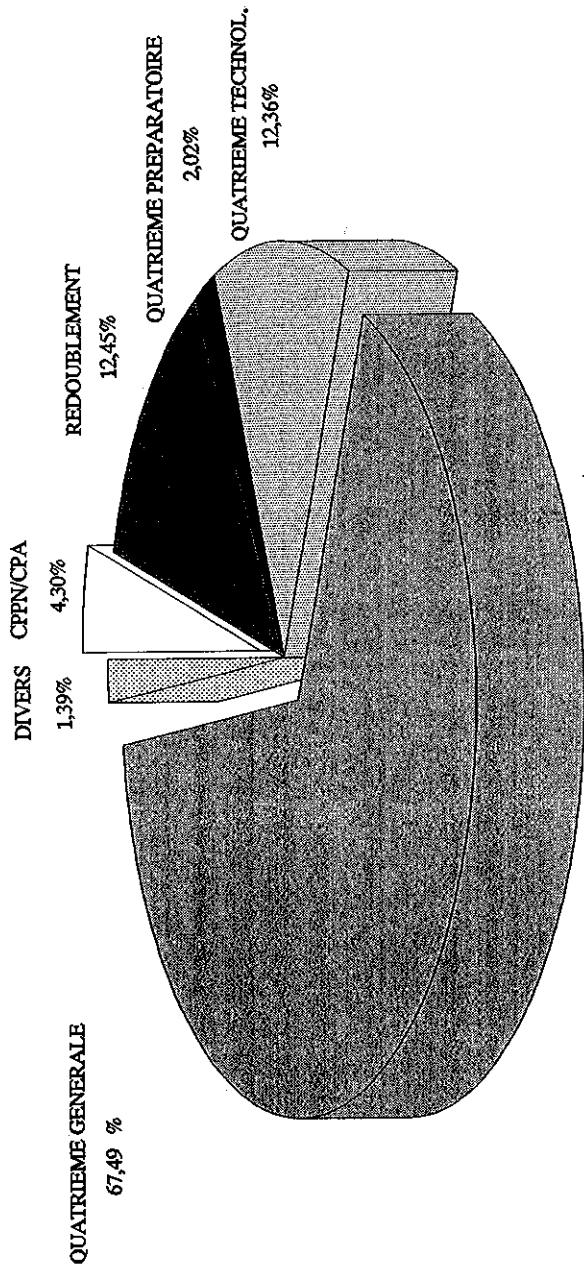
SOURCE : S.A.I.O RECTORAT DE CAEN

**EVOLUTION DU TAUX DE PASSAGE EN QUATRIEME GENERALE DANS
LES DEPARTEMENTS DE BASSE-NORMANDIE**



**EVOLUTION DU TAUX DE PASSAGE EN CPN/CPA DANS LES
DEPARTEMENTS DE BASSE-NORMANDIE**

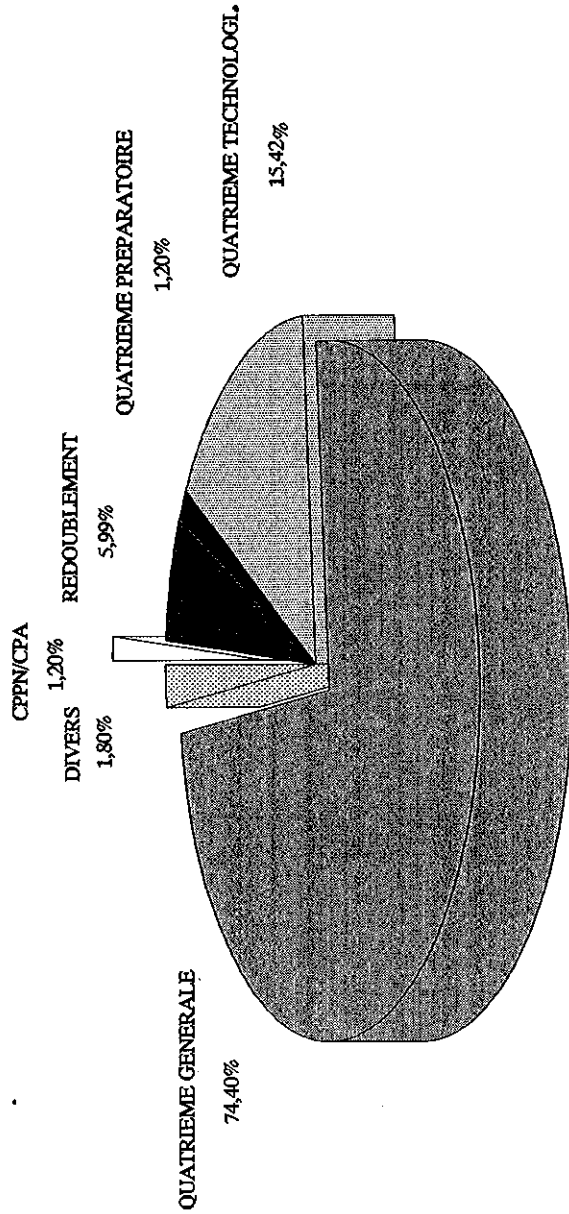




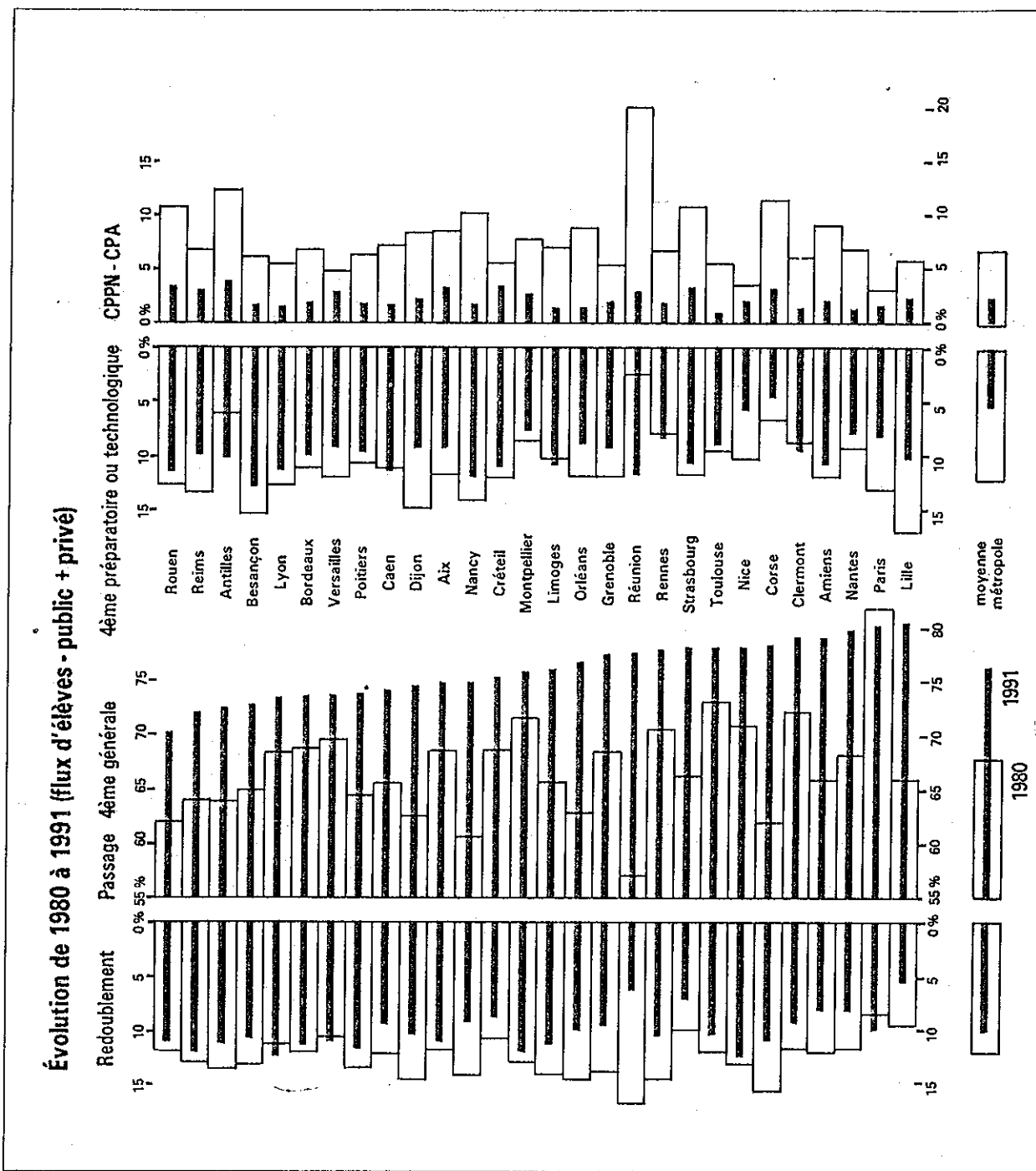
CERA IBO 1992

SOURCE : S.A.LO RECTORAT DE CAEN

ORIENTATION APRES LA CINQUIEME DANS LE SECTEUR DE VIRE EN JUIN 1991



L'orientation en fin de 5ème

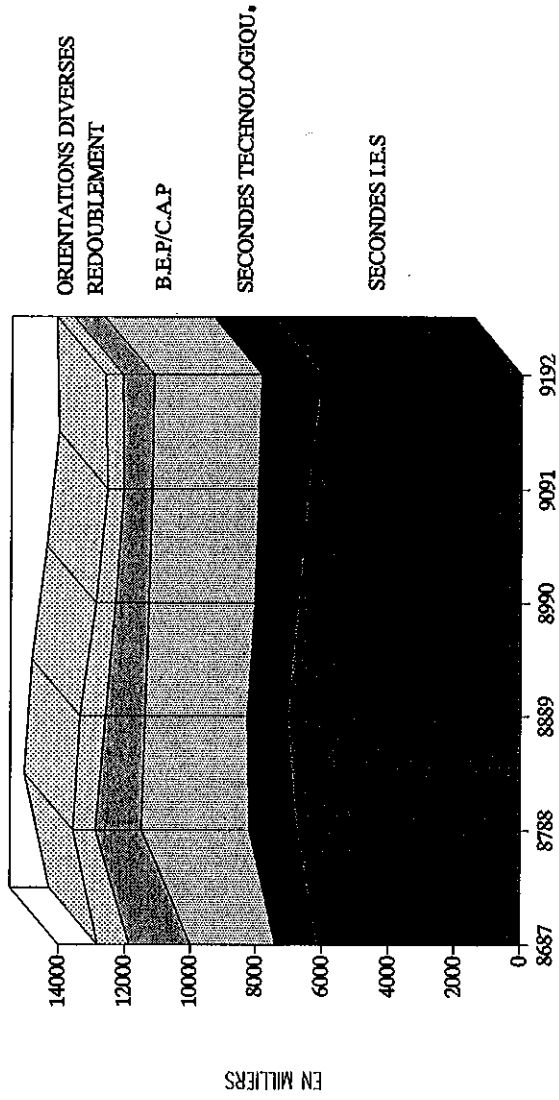


ORIENTATION A LA

FIN DE LA

TROISIEME

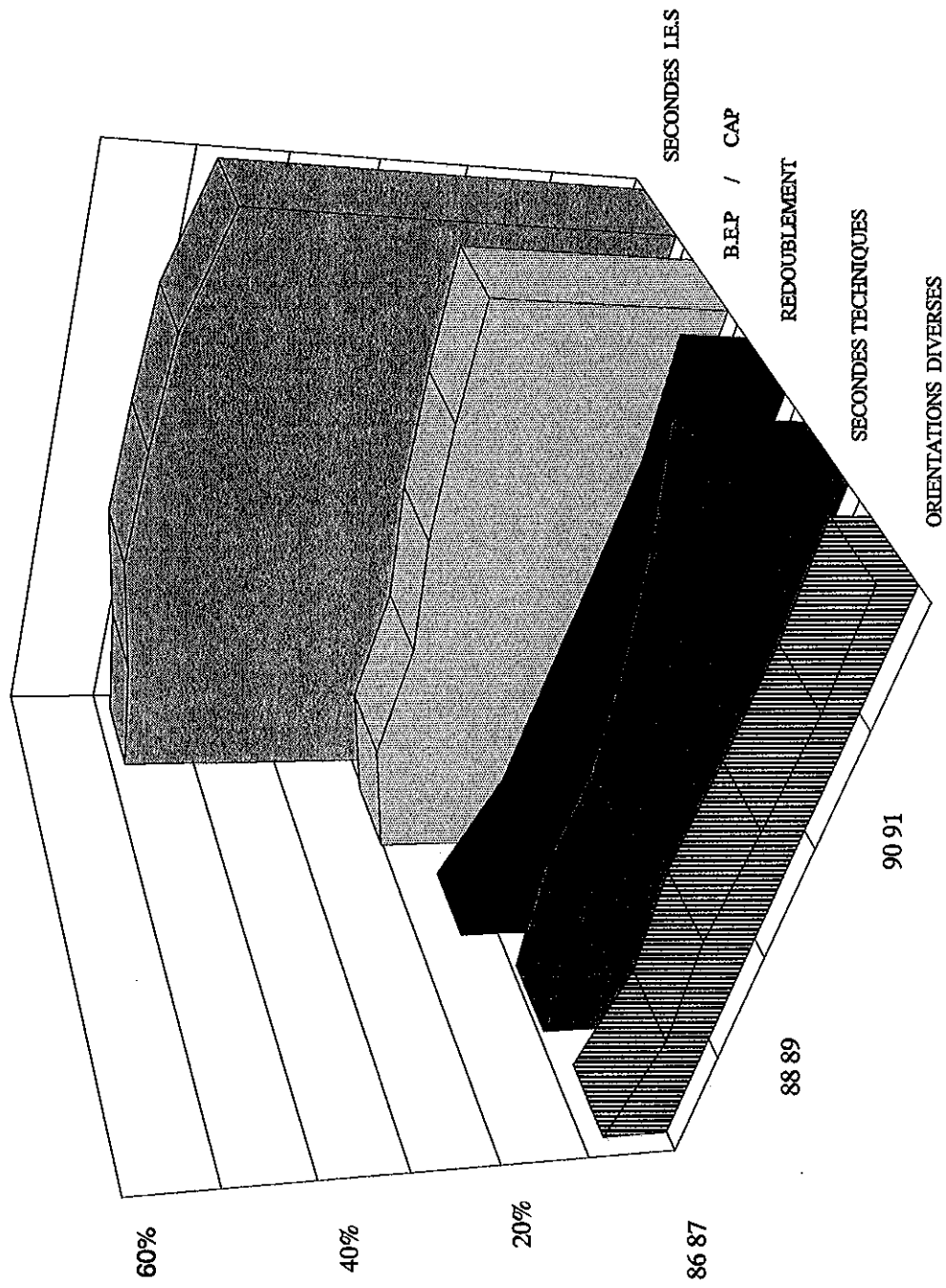
**EVOLUTION DES EFFECTIFS APRES LA TROISIEME EN BASSE-
NORMANDIE DEPUIS 1986-87**



CERA JBO 1993

SOURCE : S.A.O RECTORAT DE CAB

L'ORIENTATION EN FIN DE TROISIEME EN BASSE-NORMANDIE DEPUIS 1986-87



EVOLUTION DE L'ORIENTATION APRES LA TROISIEME ENTRE 1986-1987 ET 1991-1992

	I.E.S	TECHNIQUE	TOTAL SECO	BEP/CAP	REDOUBLEM.	DIVERS	TOTAL
1986-1987	6198	1194	7392	2597	1868	956	12613
1987-1988	6821	1390	8211	3289	1399	664	13565
1988-1989	7084	1198	8282	3117	1209	758	13366
1989-1990	6796	1266	8062	3245	1004	591	12902
1990-1991	6522	1452	7974	3255	841	483	12553
1991-1992	6111	1777	7888	3305	923	526	12642
TOTAL	39532	8277	47809	18808	7244	3978	77841

CERA JBQ 1993

SOURCE : S.A.LO RECTORAT DE CAEN

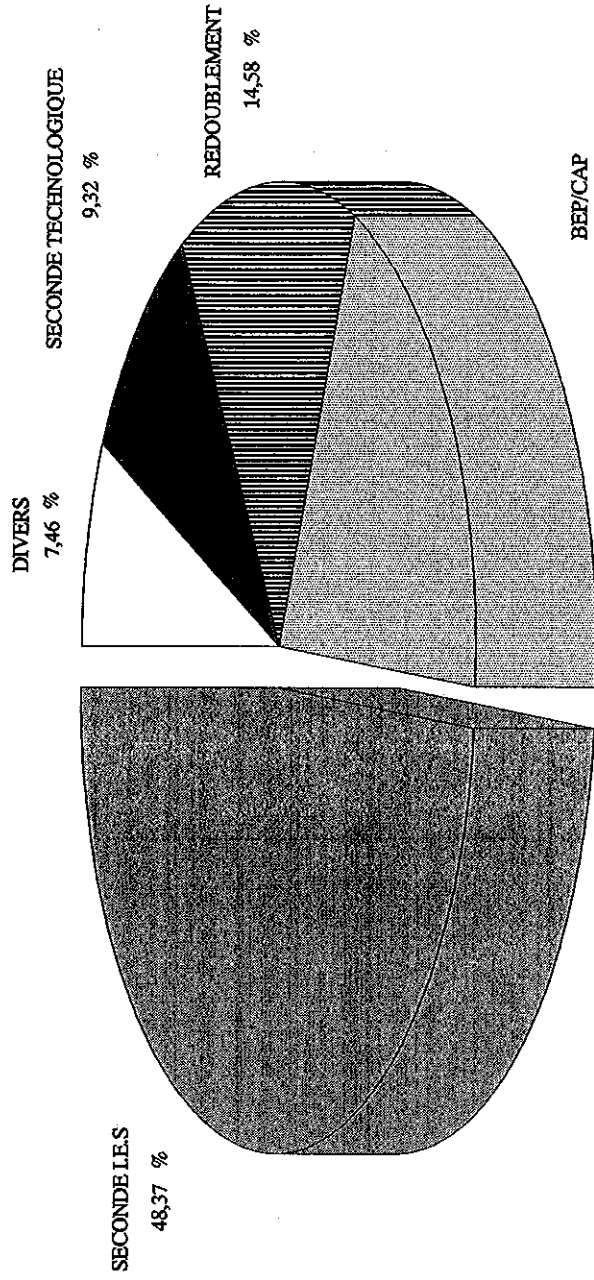
EVOLUTION DE L'ORIENTATION APRES LA TROISIEME ENTRE 1986-87 ET 1991-92 (en pourcentage)

	I.E.S	TECHNIQUE	SECONDE	BEP/CAP	REDOUBLEM.	DIVERS	TOTAL
1986-1987	48,37	9,32	57,69	20,27	14,58	7,46	100,00
1987-1988	50,28	10,25	60,53	24,25	10,31	4,89	100,00
1988-1989	53,00	8,96	61,96	23,32	9,05	5,67	100,00
1989-1990	52,67	9,81	62,49	25,15	7,78	4,58	100,00
1990-1991	51,96	11,57	63,52	25,93	6,70	3,85	100,00
1991-1992	48,34	14,06	62,40	26,14	7,30	4,16	100,00
TOTAL	50,79	10,63	61,42	24,16	9,31	5,11	100,00

CERA JBQ 1993

SOURCE : S.A.LO RECTORAT DE CAEN

**ORIENTATION APRES LA TROISIEME EN 1986-1987
EN BASSE-NORMANDIE**

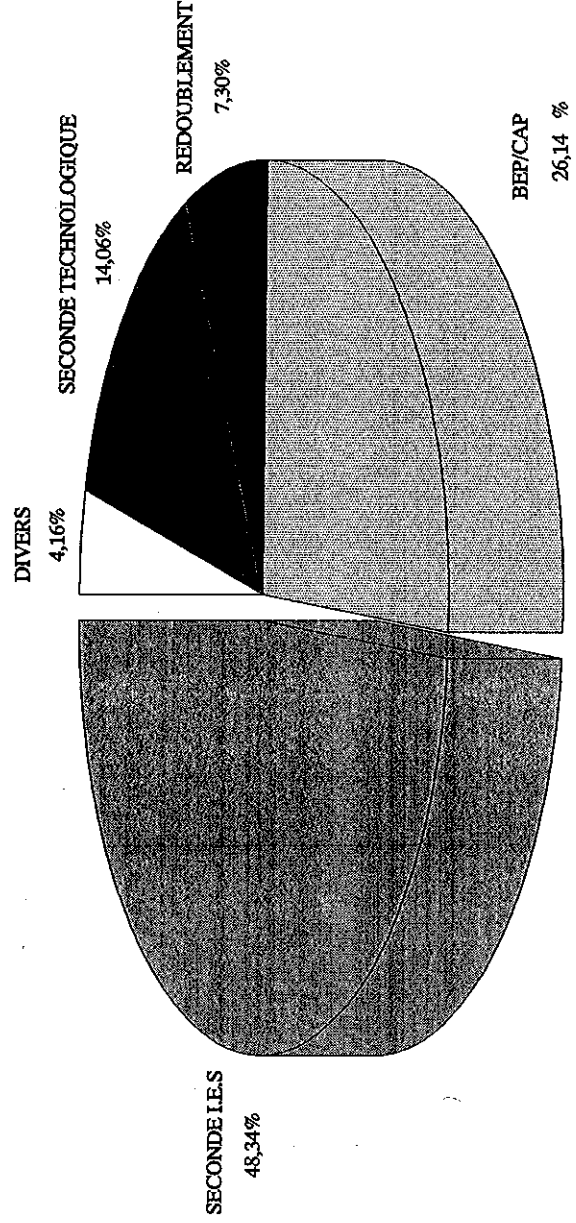


BEP/CAP
20,27 %

CERA IBQ 1993

SOURCE : S.A.LO RECTORAT DE CAEN

**ORIENTATION APRES LA TROISIEME EN 1991-1992
EN BASSE-NORMANDIE**

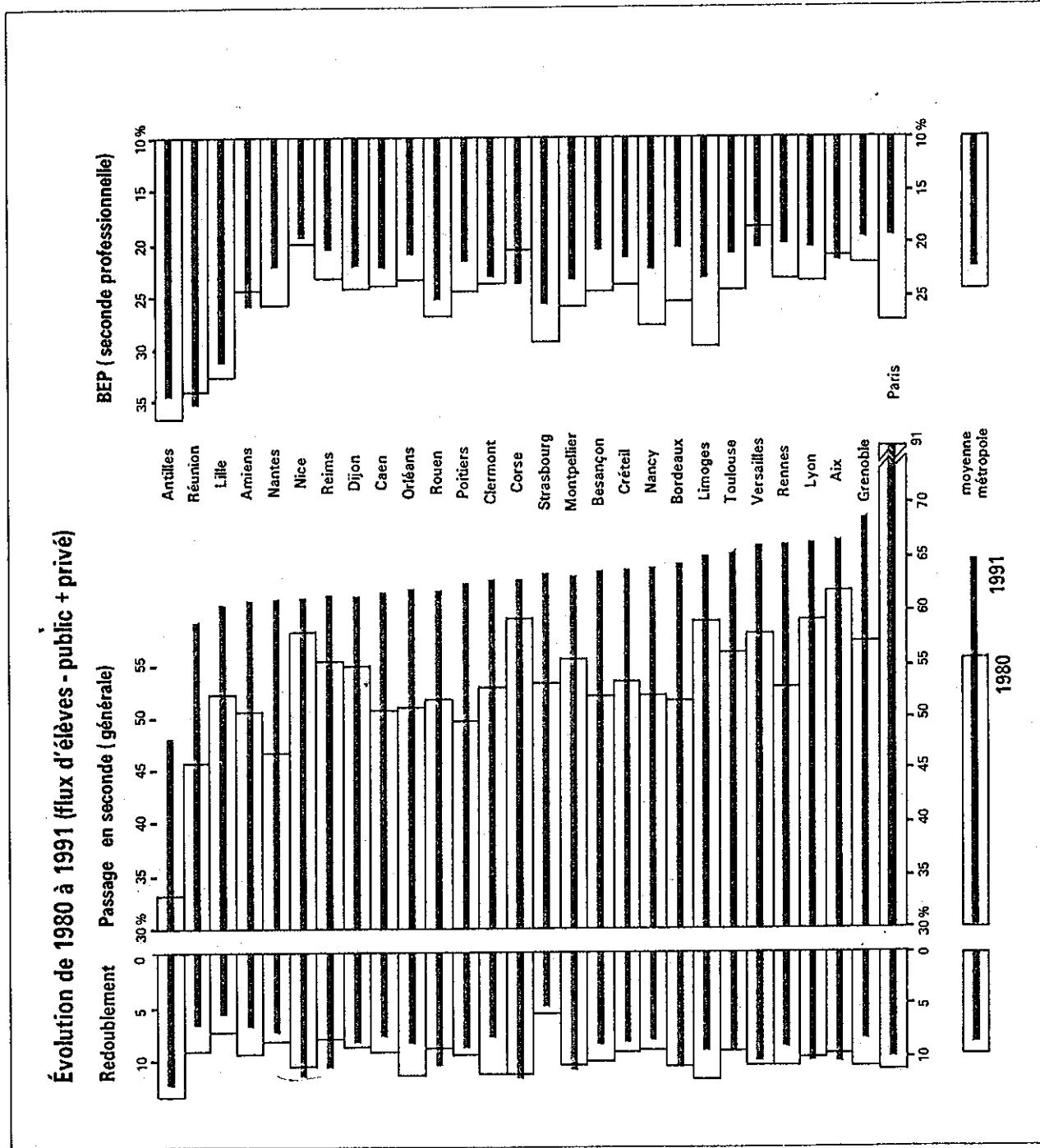


BEP/CAP
26,14 %

CERA IBQ 1993

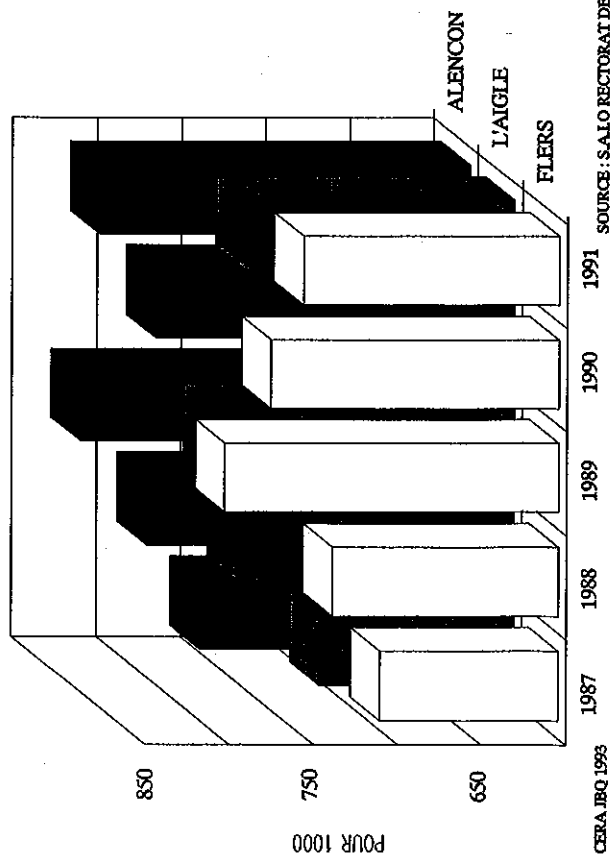
SOURCE : S.A.LO RECTORAT DE CAEN

L'orientation en fin de 3ème générale

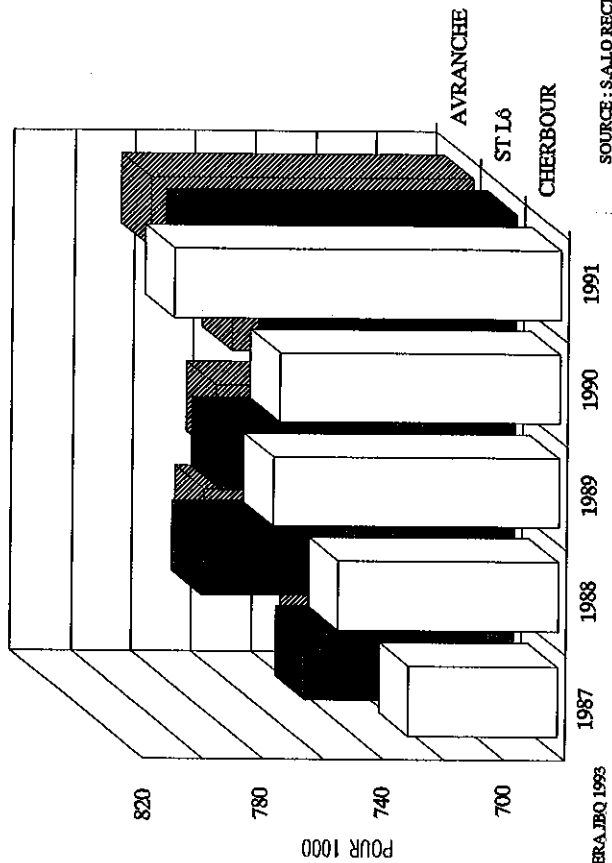


L'ORIENTATION
APRES LA SECONDE

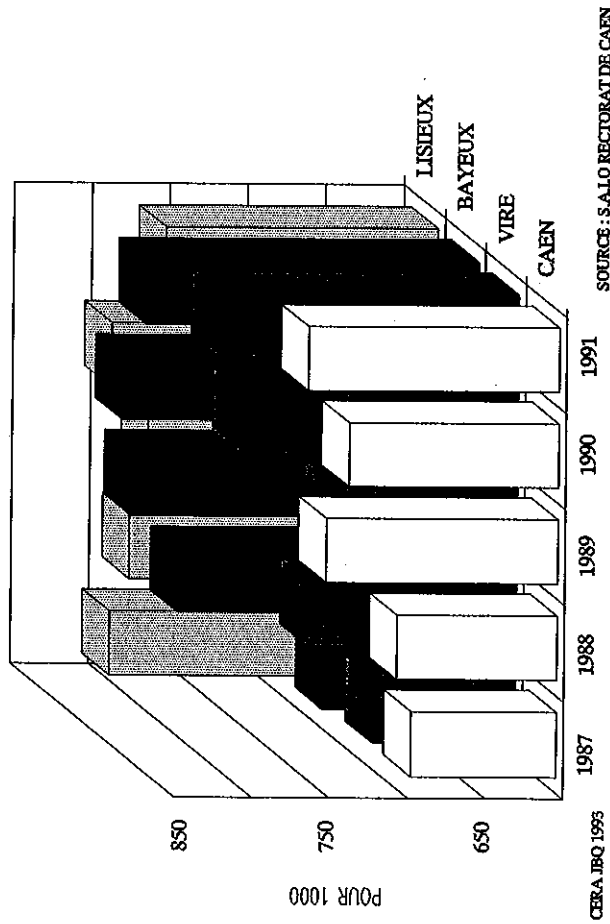
EVOLUTION COMPAREE DU TAUX DE PASSAGE EN PREMIERE DANS LES DISTRICTS DE L'ORNE DEPUIS 1986-87



EVOLUTION COMPAREE DU TAUX DE PASSAGE EN PREMIERE DANS LES DISTRICTS DE LA MANCHE DEPUIS 1986-87



EVOLUTION COMPAREE DU TAUX DE PASSAGE EN PREMIERE DANS LES DISTRICTS DU CALVADOS DEPUIS 1986-87



**EVOLUTION DES TAUX DE REDOUBLEMENT EN SECONDE EN BASSE-NORMANDIE
DEPUIS 1986-87**

	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91
LISIEUX	161,70	170,69	160,00	148,45	122,30
BAYEUX	242,07	190,84	124,69	138,32	168,92
VIRE	279,22	231,77	237,29	182,35	140,85
CAEN	241,91	229,37	199,52	205,85	185,44
CHERBOUR	189,21	171,32	173,17	187,46	154,52
ST LA	191,21	195,70	207,32	199,82	180,44
AVRANCHE	201,94	172,63	173,77	185,71	177,05
ALENCON	208,43	170,58	155,24	179,10	145,29
FLERS	241,71	206,72	157,72	184,36	197,80
L'AIGLE	259,80	197,76	184,36	210,39	185,88

CERA IBO 1993

SOURCE : S.A.LO RECTORAT DE CAEN

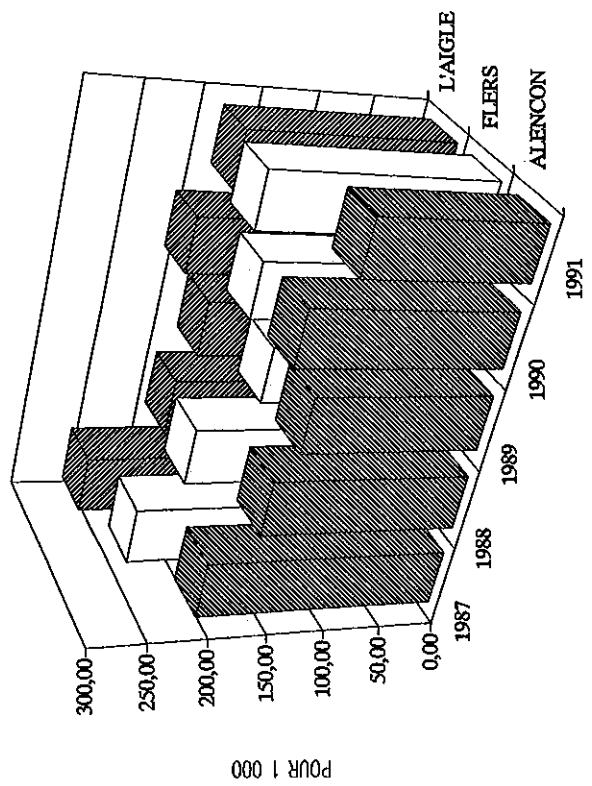
**EVOLUTION DES TAUX DE PASSAGE EN PREMIERE EN BASSE-NORMANDIE
DEPUIS 1986-87**

	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91
CAEN	693,77	703,35	748,80	734,79	761,33
BAYEUX	697,41	791,35	821,52	827,66	813,06
VIRE	691,56	734,37	719,13	778,43	792,76
LISIEUX	808,48	796,07	784,52	808,37	774,10
CHERBOUR	729,45	753,21	775,02	773,01	808,31
ST LA	749,35	783,94	777,44	755,68	786,67
AVRANCHE	733,06	768,19	764,57	759,34	786,89
ALENCON	760,82	792,11	831,43	787,06	820,64
FLERS	706,16	734,45	798,66	770,95	751,96
L'AIGLE	715,69	764,93	779,33	693,51	760,00

CERA IBO 1993

SOURCE : S.A.LO RECTORAT DE CAEN

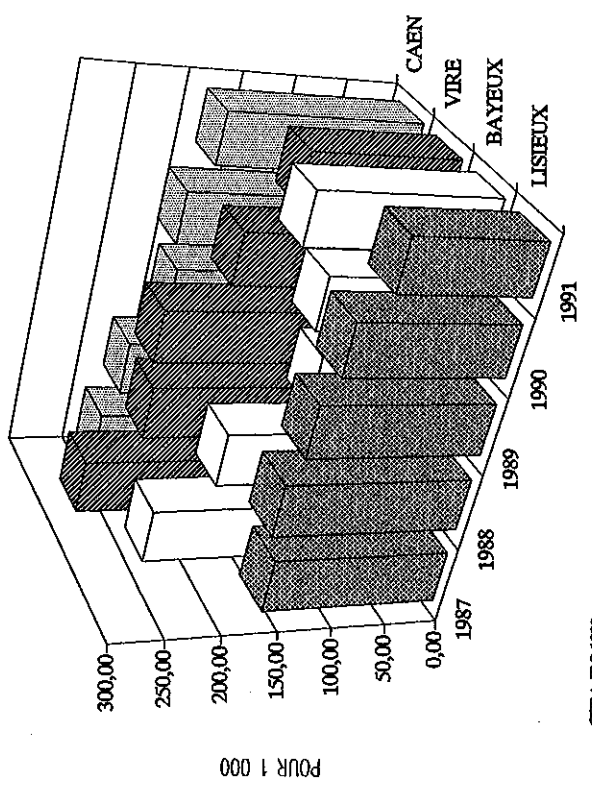
**REDOUBLEMENT DANS LES DISTRICTS DE L'ORNE DU TAUX DE
EVOLUTION COMPAREE DANS LES DISTRICTS DE L'ORNE DU TAUX DE
DEPUIS 1986-87**



CERA JBO 1995

SOURCE : S.A.I.O RECTORAT DE CAEN

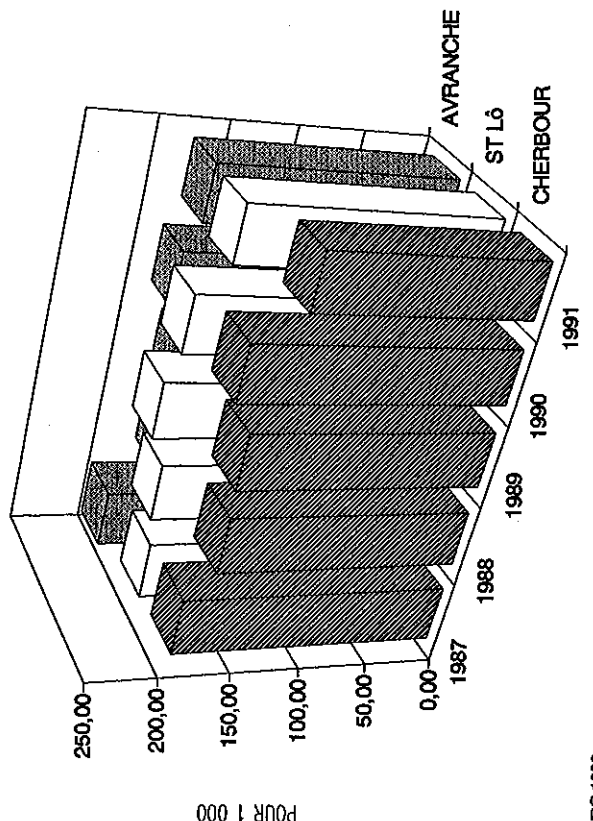
**DE REDOUBLEMENT EN SECONDE DEPUIS 1986-87
EVOLUTION COMPAREE DANS LES DISTRICTS DU CALVADOS DU TAUX
DE REDOUBLEMENT EN SECONDE DEPUIS 1986-87**



CERA JBO 1995

SOURCE : S.A.I.O RECTORAT DE CAEN

**EVOLUTION COMPAREE DANS LES DISTRICTS DE LA MANCHE DU TAUX
DE REDOUBLEMENT EN SECONDE DEPUIS 1986-87**

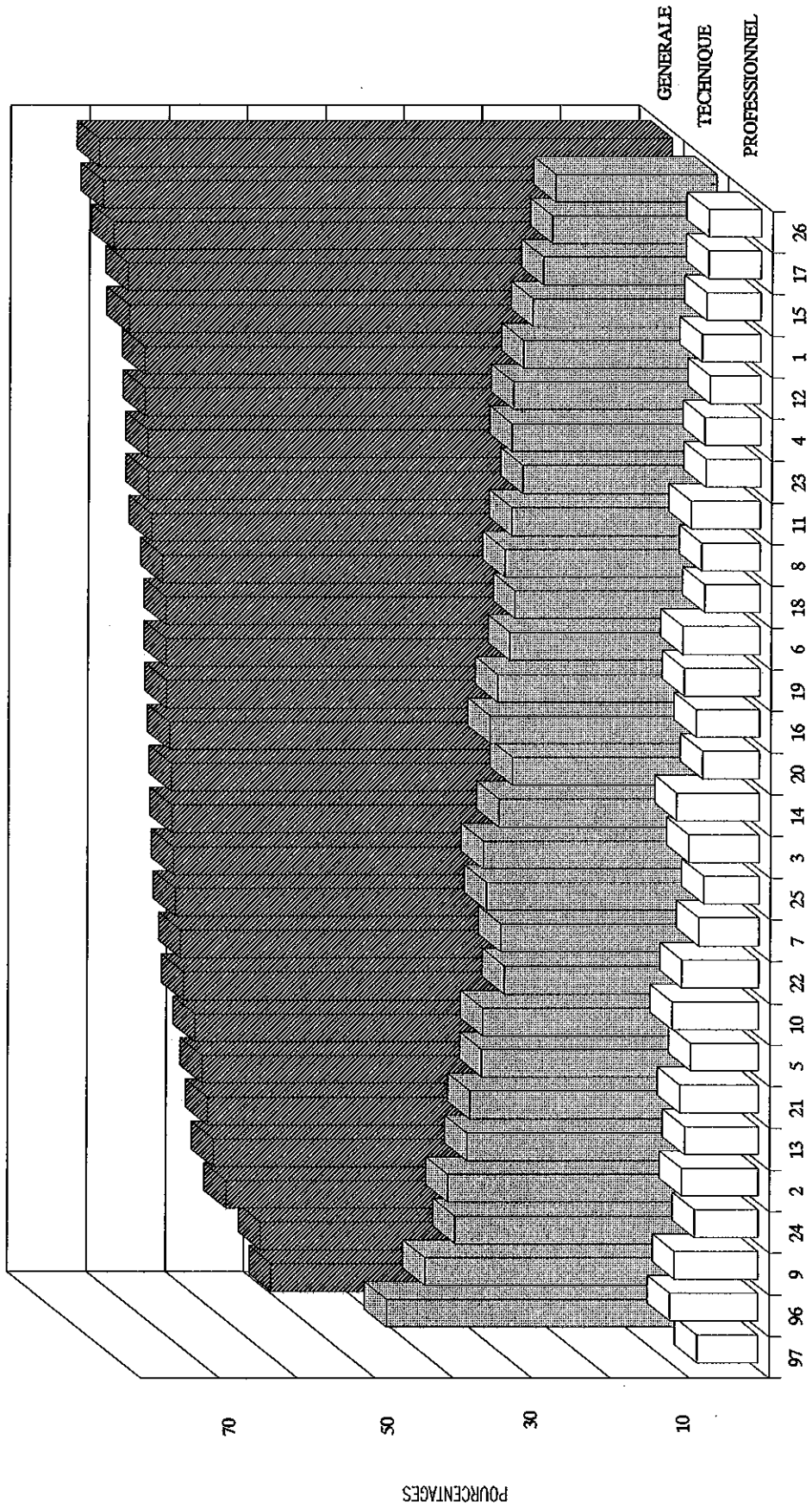


CERA JBO 1995

SOURCE : S.A.I.O RECTORAT DE CAEN

LE BACCALAUREAT

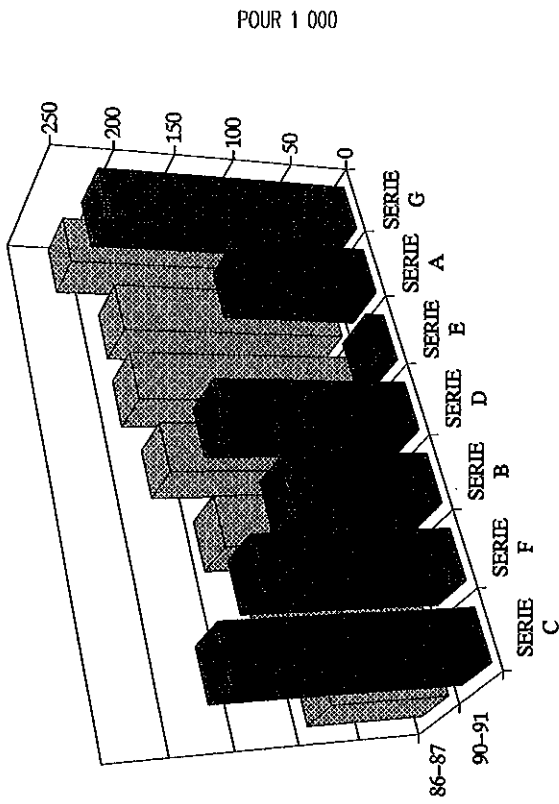
COMPARAISON DES OPTIONS DU BACCALAUREAT EN 1990/1991 DANS LES ACADEMIES FRANCAISES



SOURCE : MEN-D.E.P 1991

CERA, IBO 1993

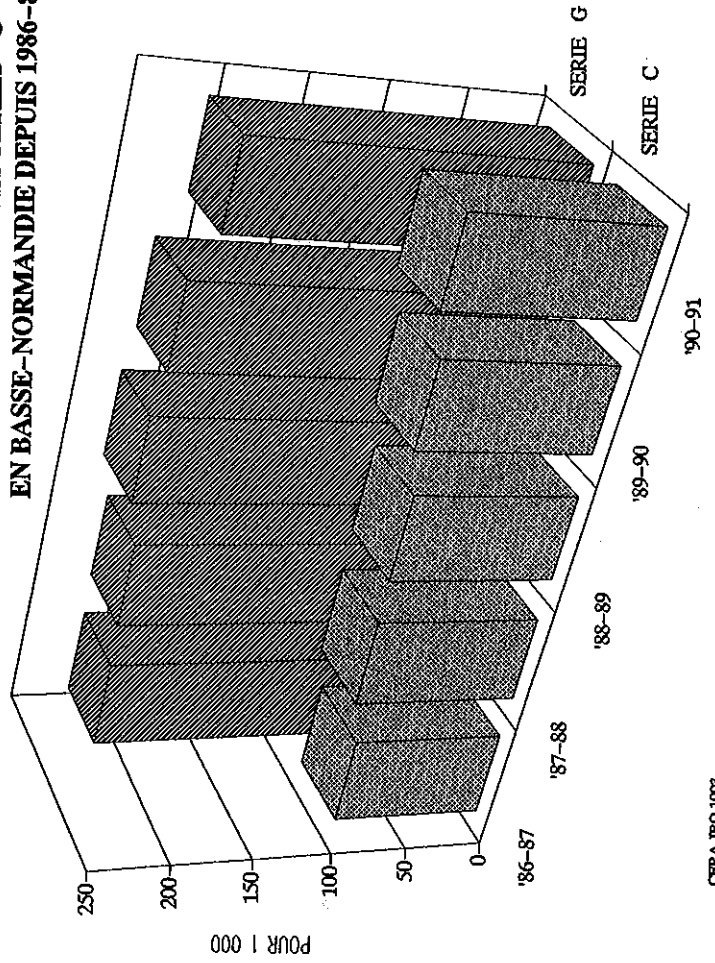
**EVOLUTION COMPAREE DES SERIES DU BACCALAUREAT
ENTRE 1986-87 ET 1991-92 EN BASSE-NORMANDIE**



CERA JBO 1993

SOURCE : S.A.LO RECTORAT DE CAEN

**EVOLUTION COMPAREE DES SERIES "C" ET "G"
EN BASSE-NORMANDIE DEPUIS 1986-87**

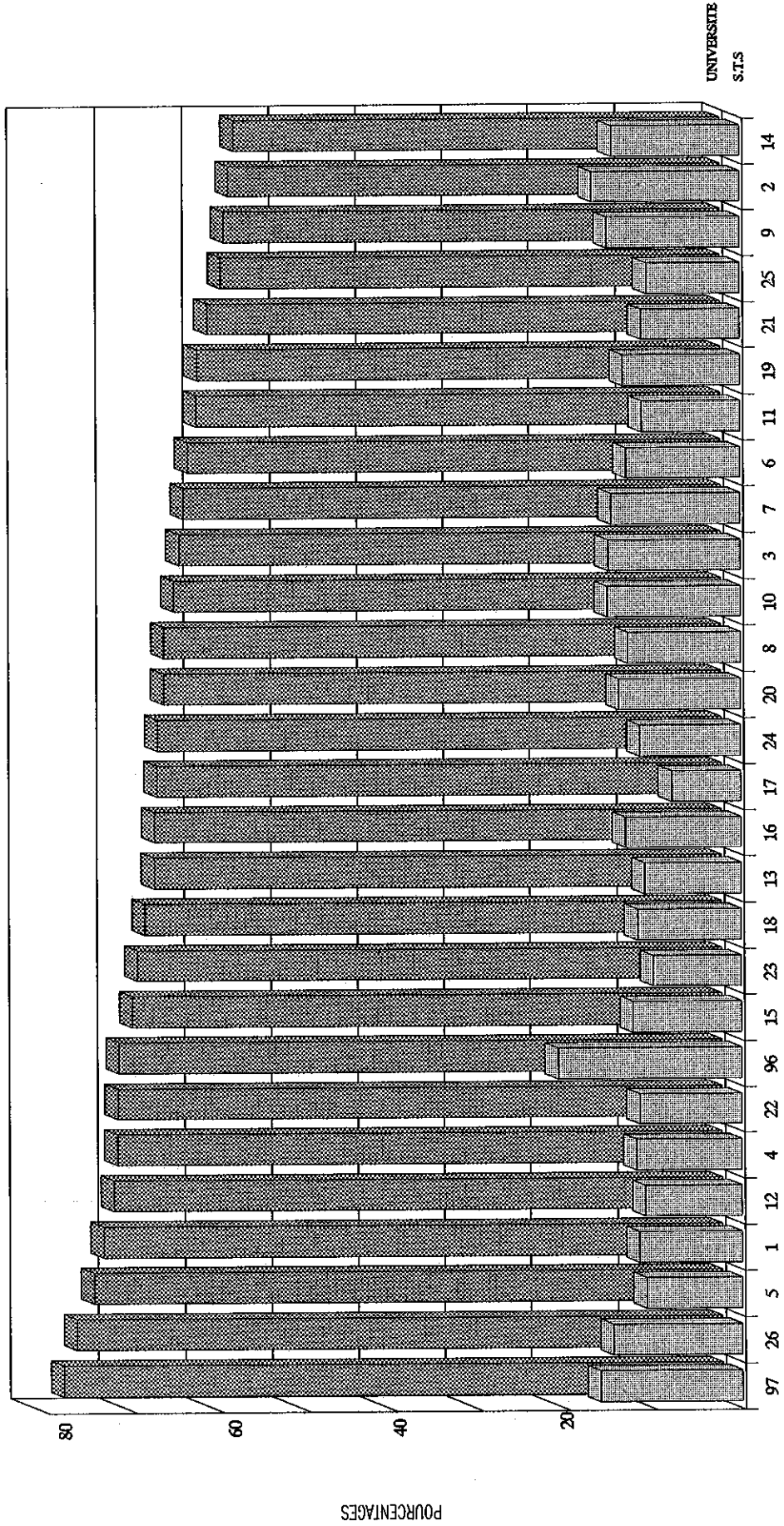


CERA JBO 1993

SOURCE : S.A.LO RECTORAT DE CAEN

**ORIENTATION VERS
L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR**

L'ACADEMIE DE CAEN EST AVEC LA REUNION ET LA CORSE CELLE OU LA PRINCIPALE VOIE DE
FORMATION SUPERIEUR RESTE L'UNIVERSITE



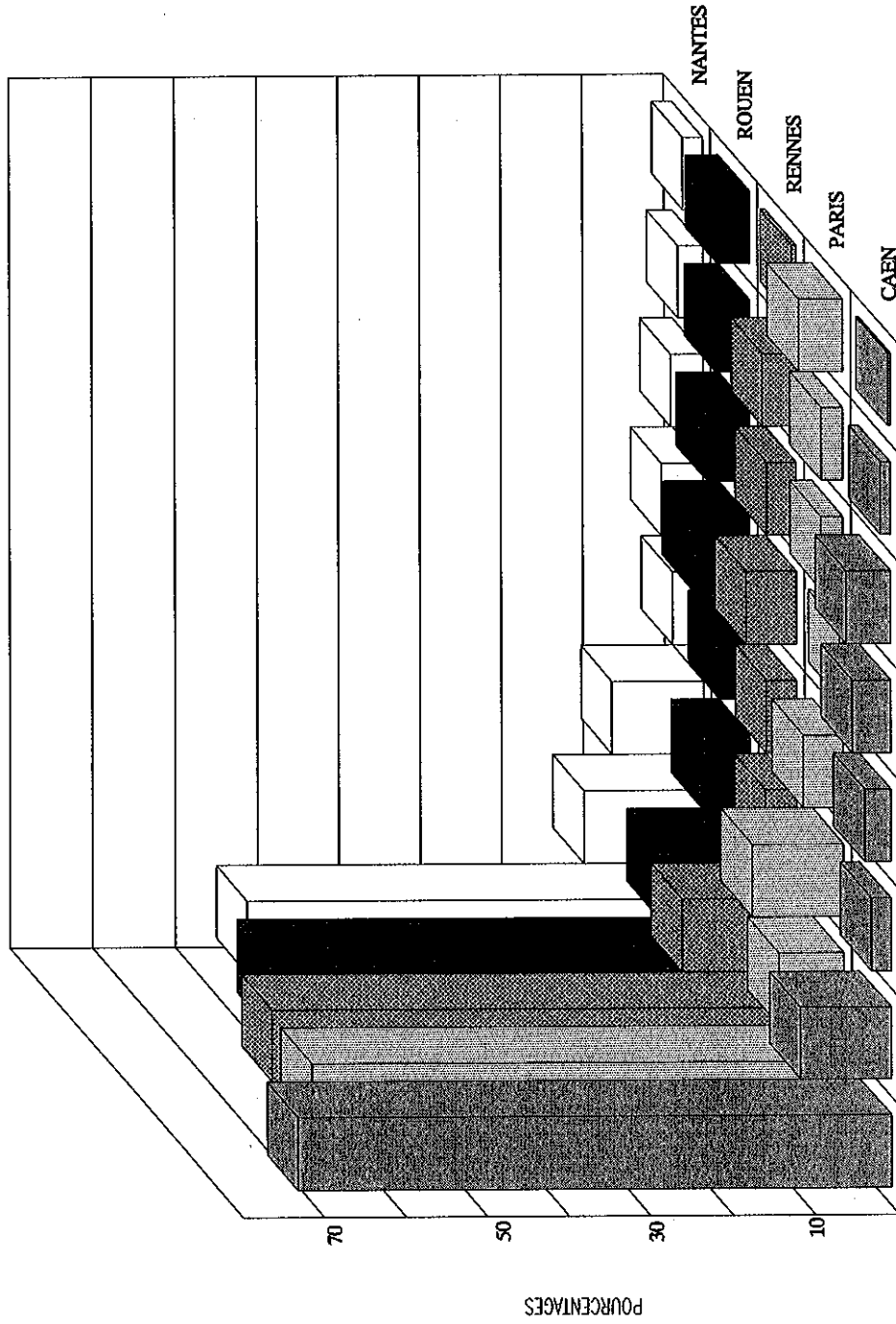
SOURCE : MEN-DEF 1992

CERA IBO 1993

VENTILATION DES ETUDIANTS SELON LES FILIERES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN 1990/1991

C	ETUD-92	UNIVER	% UNIVER	IUT	% IUT	STS	% STS	ERGE	% ERGE	INGENI	% INGENI	COMME	% COMM	MEDJ	% MEDJ	DIVERS	% DIVE	
AIX-MARSEILLE	1	81129	57774	71,21	2125	2,62	9462	11,66	2646	3,26	1708	2,11	1426	1,76	3041	3,75	2947	3,63
AMIENS	2	31191	17638	56,55	1442	4,62	5257	16,85	1016	3,26	1998	6,41	864	2,77	1950	6,25	1026	3,29
BESANCON	3	25419	15857	62,38	1957	7,70	3841	15,11	809	3,18	751	2,95	217	0,85	1368	5,38	619	2,44
BORDEAUX	4	81062	56424	69,61	3223	3,98	9747	12,02	2374	2,93	1122	1,38	2840	3,50	2919	3,60	2413	2,98
CAEN	5	29606	21417	72,34	1363	4,60	3222	10,88	918	3,10	352	1,19	87	0,29	1561	5,27	686	2,32
CLERMONT	6	34400	21094	61,32	2074	6,03	4481	13,03	1029	2,99	953	2,77	574	1,67	1754	5,10	2441	7,10
DIJON	7	32687	20215	61,84	1931	5,91	4817	14,74	1453	4,45	735	2,25	603	1,84	1729	5,29	1204	3,68
GRENOBLE	8	65548	42042	64,14	5164	7,88	8436	12,87	2070	3,16	2646	4,04	644	0,98	2355	3,59	2191	3,34
LILLE	9	111077	63448	57,12	5458	4,91	16804	15,13	5203	4,68	4410	3,97	3137	2,82	5143	4,63	7474	6,73
LEMOGERS	10	16305	10266	62,96	1349	8,27	2478	15,20	537	3,29	120	0,74	80	0,49	1159	7,11	316	1,94
LYON	11	107280	64707	60,32	4229	3,94	12022	11,21	4715	4,40	6829	6,37	1835	1,71	4412	4,11	8531	7,95
MONPELLIER	12	67126	47008	70,03	2459	3,66	7377	10,99	1690	2,52	1898	2,83	1426	2,12	39068	4,20	2450	3,65
NANCY	13	63358	41358	65,28	4322	6,82	6968	11,00	2081	3,28	3044	4,80	396	0,63	3419	5,40	1770	2,79
NANTES	14	75381	42172	55,95	3838	5,09	11018	14,62	2831	3,76	2315	3,07	1810	2,40	2967	3,94	8430	11,18
NICE	15	35540	24115	67,85	2239	6,30	4391	12,36	1571	4,42	223	0,63	729	2,05	1295	3,64	977	2,75
ORLEANS	16	46947	30635	65,25	3082	6,56	6193	13,19	1912	4,07	565	1,20	595	1,27	2544	5,42	1421	3,03
PARIS	17	314482	204286	64,96	1491	0,47	24777	7,88	15392	4,89	8272	2,63	16946	5,39	8452	2,69	34866	11,09
POITIERS	18	31959	21210	66,37	2191	6,86	3781	11,83	1065	3,33	591	1,85	515	1,61	1571	4,92	1035	3,24
REIMS	19	30042	18092	60,22	2349	7,82	4007	13,34	1374	4,57	378	1,26	1690	5,63	1278	4,25	874	2,91
RENNES	20	77963	50035	64,18	4757	6,10	10841	13,91	2867	3,68	3216	4,13	465	0,60	2819	3,62	2963	3,80
ROUEN	21	36004	21257	59,04	2488	6,91	4059	11,27	1347	3,74	1479	4,11	1413	3,92	1848	5,13	2113	5,87
STRASBOURG	22	56666	39410	69,55	2741	4,84	6598	11,64	1801	3,18	1461	2,58	516	0,91	2316	4,09	1823	3,22
TOULOUSE	23	87590	58869	67,21	3821	4,36	8813	10,06	2294	2,62	4595	5,25	1476	1,69	3247	3,71	4475	5,11
CRETEIL	24	78178	50723	64,88	3960	5,07	9022	11,54	2803	3,59	1211	1,55	859	1,10	4267	5,46	5333	6,82
VERSAILLES	25	95913	55124	57,47	4136	4,31	10220	10,66	5608	5,85	6781	7,07	4863	5,07	4036	4,21	5145	5,36
CORTE	26	3208	2383	74,28	104	3,24	472	14,71	59	1,84	0	0,00	0	0,00	117	3,65	73	2,28
ANTILLES	96	6848	4751	69,38	0	0,00	1435	20,96	25	0,37	0	0,00	0	0,00	445	6,50	192	2,80
REUNION	97	8126	6156	75,76	35	0,43	1315	16,18	23	0,28	0	0,00	122	1,50	225	2,77	250	3,08

ETUDE COMPAREE DES ACADEMIES DU GRAND OUEST AVEC PARIS EN 1992



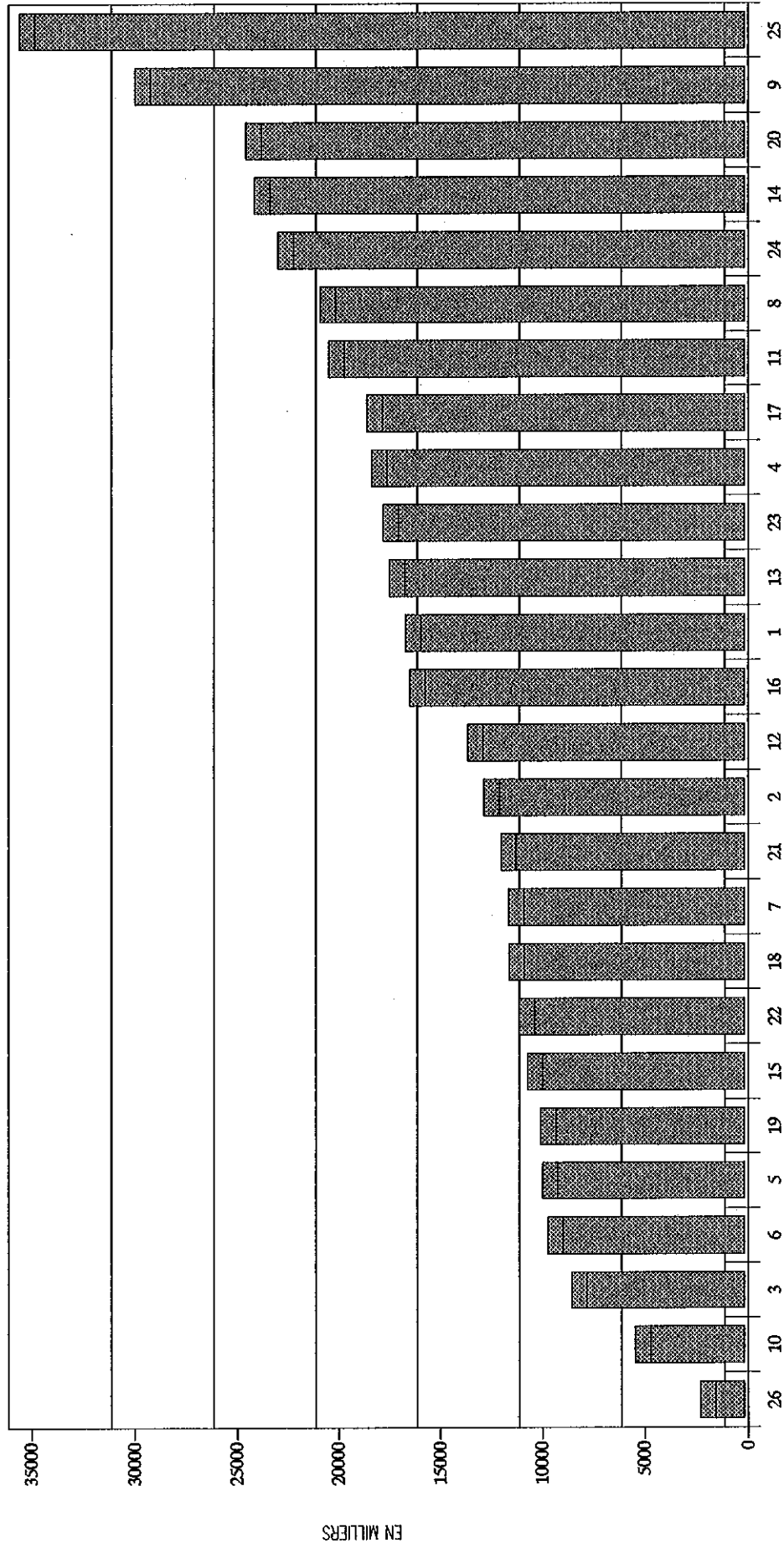
SOURCE : MEN-D.E.P 1992

CERA IBO 1993

REPARTITION DES BACHELIERS ADMIS EN JUIN 1992 SELON LES FILIERES ET LES SERIES DU BACCALAUREAT

C	TOIBAC92	TORG92	% GEN92	TOIFEC92	% IFEC92	BACSERIC	% SERIE C	BACSERIEG	% SERIE G	TOIBAC92E	% BAC SCIEE	
AUX-MARSEILLE	1	15775	11360	72,01	4415	27,99	2443	15,49	2733	17,52	5232	33,17
AMIENS	2	11917	8170	68,56	3747	31,44	1641	13,77	2396	20,11	3822	32,07
BESANCON	3	7623	5308	69,63	2315	30,37	1153	15,13	1315	17,25	2711	35,56
BORDEAUX	4	17427	12945	74,28	4482	25,72	2647	15,19	2760	15,84	6470	37,13
CAEN	5	9050	6258	69,15	2792	30,85	1220	13,48	1753	19,37	2996	33,1
CLERMONT	6	8783	6317	71,92	2466	28,08	1304	14,85	1334	15,19	2953	33,62
CORTE	26	1367	1019	74,54	348	25,46	231	16,9	256	18,73	464	33,94
CRETEIL	24	22052	14187	64,33	7865	35,67	4659	21,13	5293	24	7553	34,25
DIJON	7	10719	7212	67,28	3507	32,72	1723	16,07	2139	19,96	3726	34,76
GRENOBLE	8	19968	14169	70,96	5799	29,04	3464	17,35	3579	17,92	6988	35
LILLE	9	29048	18887	64,33	10361	35,67	4397	15,14	6416	22,09	10050	34,6
LIMOGES	10	4516	3116	69	1400	31	665	14,73	685	15,17	1600	35,43
LYON	11	19550	13835	70,77	5715	29,23	3139	16,06	3605	18,44	6935	35,47
MONTEPELLIER	12	12728	9095	71,46	3633	28,54	2302	18,09	2453	19,27	4402	34,59
NANCY	13	16567	11152	67,31	5415	32,69	2846	17,18	2875	17,35	5893	35,57
NANTES	14	23218	16362	70,47	6856	29,53	3397	14,63	4416	19,02	8226	35,43
NICE	15	9793	7198	73,5	2595	26,5	1658	16,93	1867	19,06	3211	32,79
ORLEANS	16	15570	11012	70,73	4558	29,27	2825	18,14	2851	18,31	5716	36,71
PARIS	17	17666	13956	79	3710	21	3511	19,87	2280	12,91	6219	35,2
POITIERS	18	10686	7572	70,86	3114	29,14	1701	15,92	2073	19,4	3849	36,02
REIMS	19	9142	6298	68,89	2844	31,11	1516	16,58	1710	18,7	3230	35,33
RENNES	20	23641	16166	68,38	7475	31,62	3663	15,49	4800	20,3	8644	36,56
ROUEN	21	11088	7465	67,33	3623	32,67	1504	13,56	2358	21,27	3299	29,75
STRASBOURG	22	10193	6942	68,11	3251	31,89	2151	21,1	1844	18,09	3901	38,27
TOULOUSE	23	16879	11938	70,73	4941	29,27	2586	15,32	2885	17,09	5945	35,22
VERSAILLES	25	34670	23911	68,97	10759	31,03	5886	16,98	8024	23,14	11152	32,17

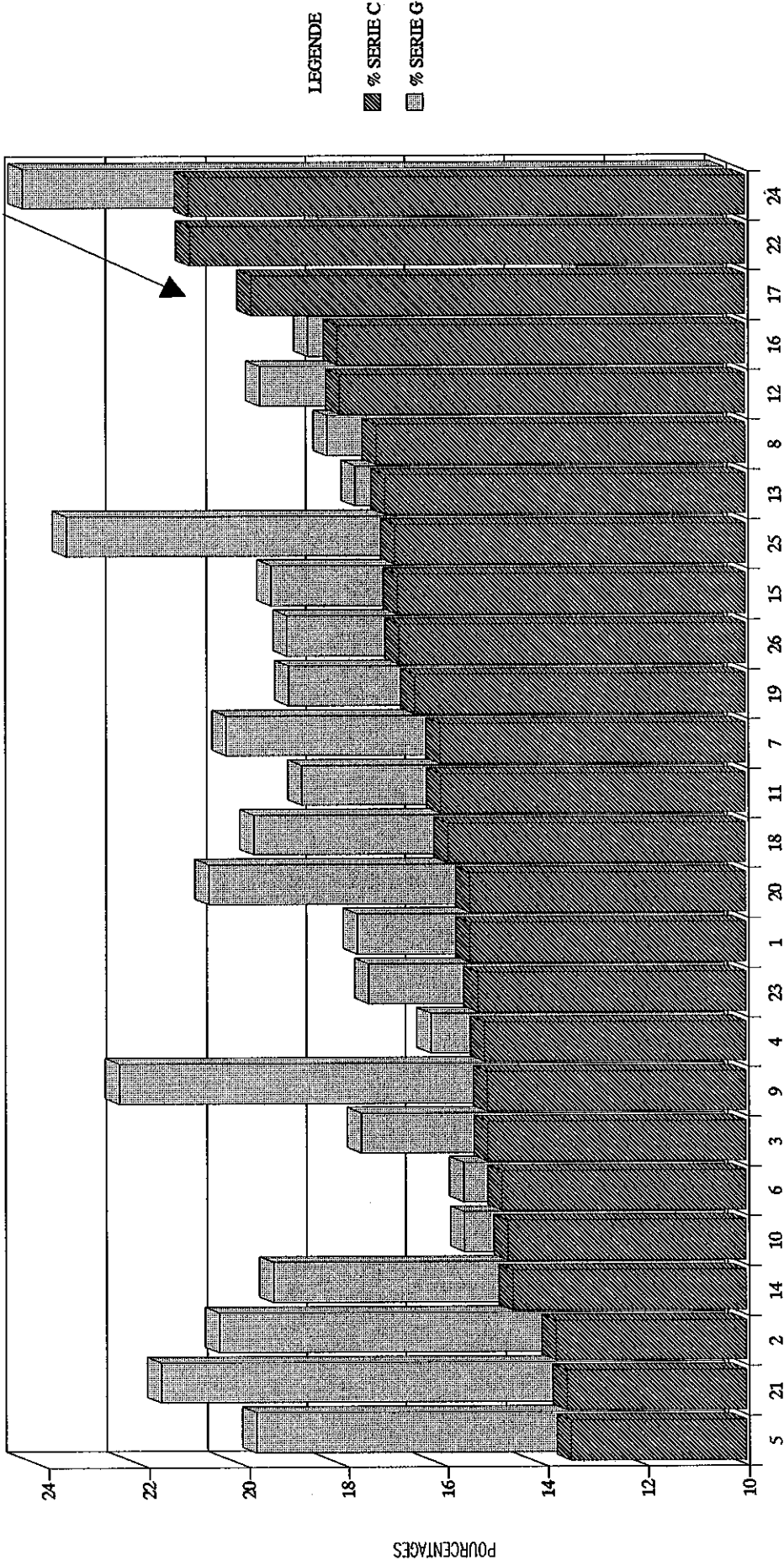
LES BACHELIERS ADMIS EN JUIN 1992 SELON LES ACADEMIES
L'ACADEMIE DE CAEN EST DE CELLES QUI COMPTENT LE MOINS DE BACHELIERS EN 1992

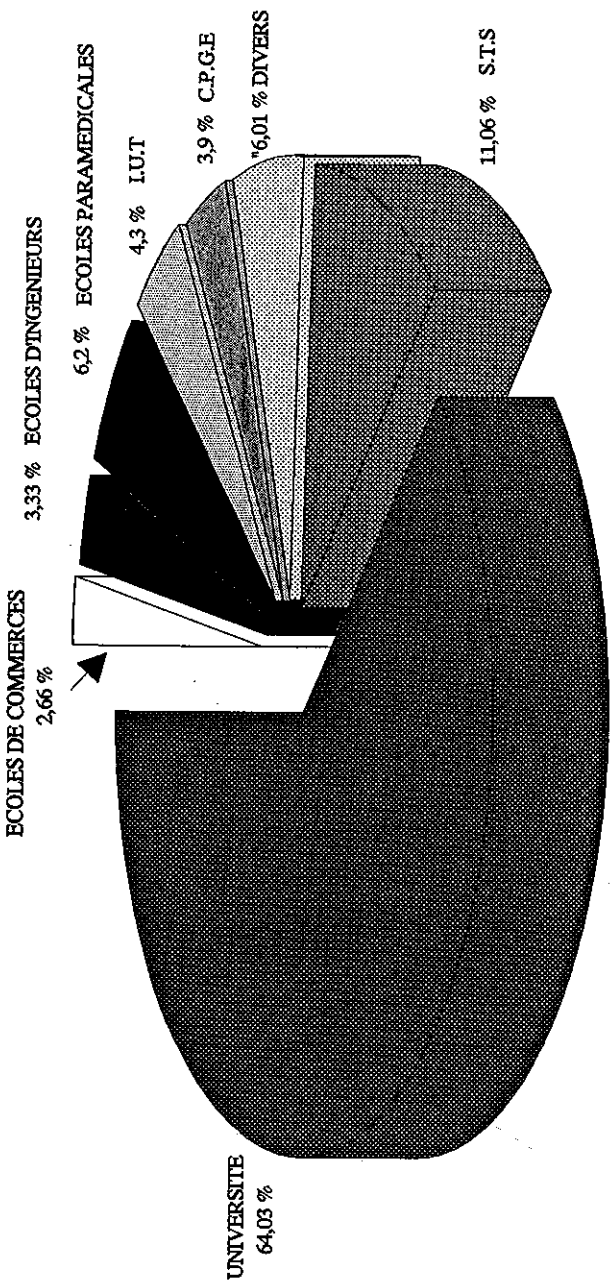


COMPARAISON DES SERIES "C" ET "G" EN JUIN 1992

L'ACADEMIE DE CAEN EST CELLE DONT LE TAUX DE BACHELIERS "C" EST LE PLUS FAIBLE DE FRANCE

C'EST L'ACADEMIE DE PARIS QUI A LE TAUX DE BACHELIERS "G" LE PLUS FAIBLE (25,1 %)

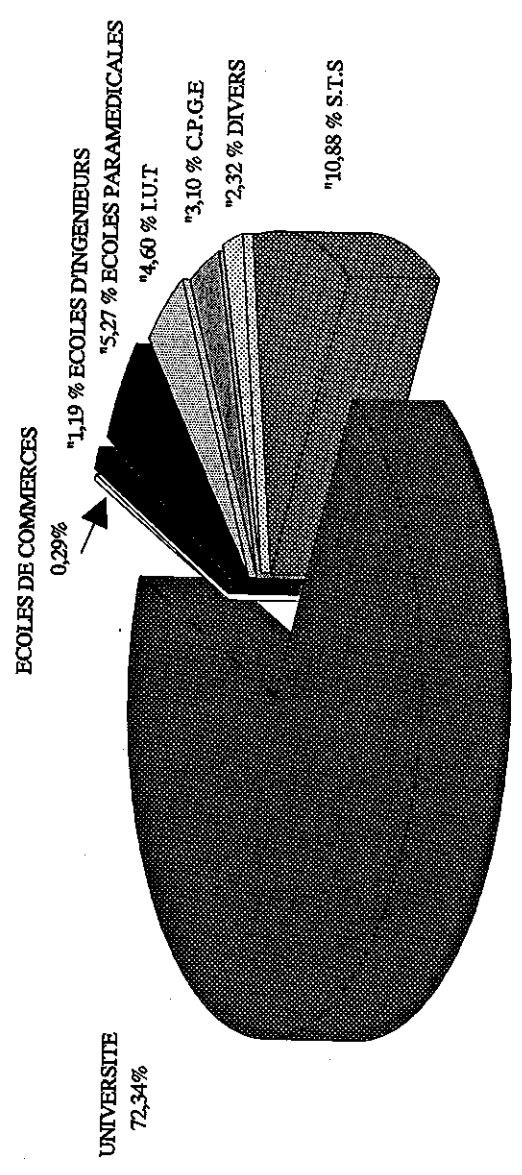




CERA JBO 1995

SOURCE : MEN-DEF 1992

REPARTITION DES ETUDIANTS DE L'ACADEMIE DE CAEN DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN 1992



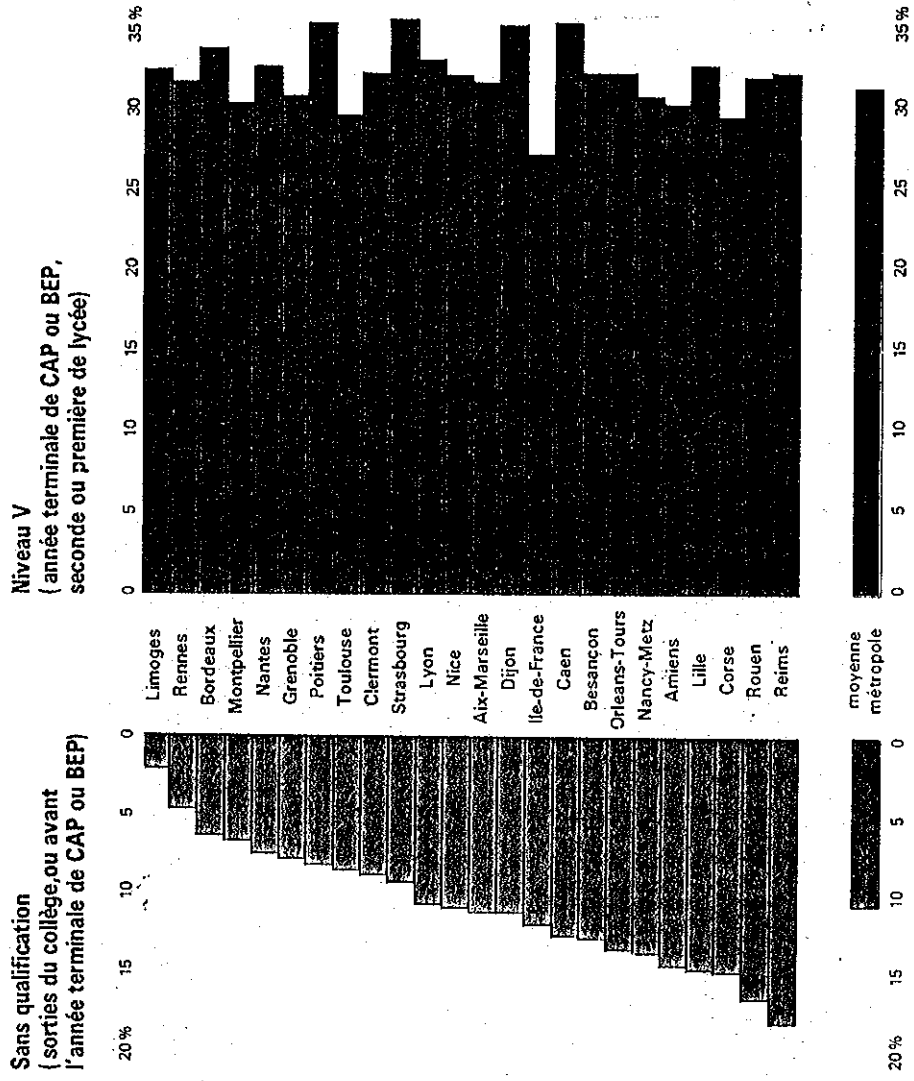
CERA JBO 1995

SOURCE : MEN-DEF 1992

**LES SORTIES DU
SYSTEME SCOLAIRE**

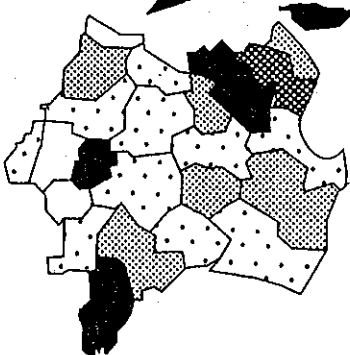
Les sorties du second degré par niveau

Proportion de jeunes sortant* sans qualification et au niveau V en 1990

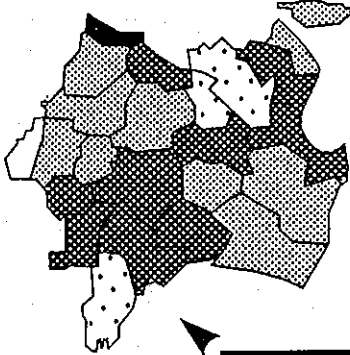


* Il s'agit ici de sorties de tout système de formation initiale, relevant du MENC ou autres ministères, enseignement spécial et apprentissage inclus.
Ces sorties, sans qualification, sont rapportées à la taille moyenne des générations âgées de 16 à 18 ans en 1990. Pour le niveau V, les sorties sont rapportées à la moyenne des 17-18 ans.

**PASSENT EN LYCÉE GÉNÉRAL
OU TECHNOLOGIQUE**
430 700
moyenne 53,1 %
écart moyen 3,5 %

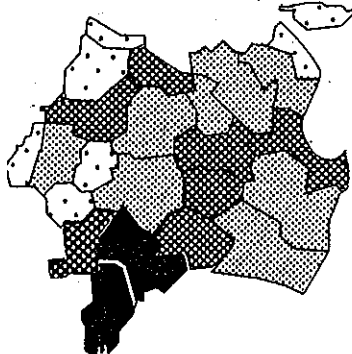


PASSENT EN CFA
67 900
moyenne 8,4 %
écart moyen 2,1 %

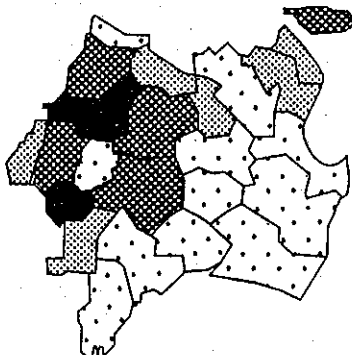


**SORTENT
DU PREMIER
CYCLE**
774 700

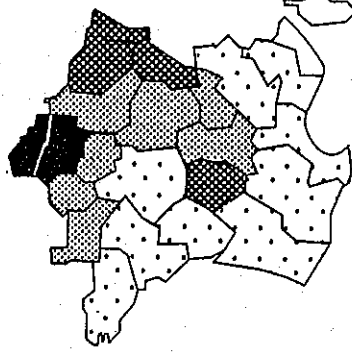
PASSENT EN LYCÉE AGRICOLE
29 800
moyenne 3,7 %
écart moyen 2,3 %



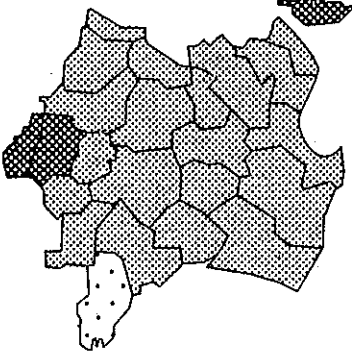
ARRÊTENT TOUTE FORMATION
15 100
moyenne 1,9 %
écart moyen 2,4 %



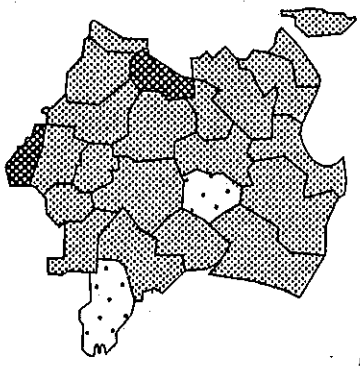
**PASSENT EN CYCLE
PROFESSIONNEL DE LP**
227 900
moyenne 28,1 %
écart moyen 3,5 %



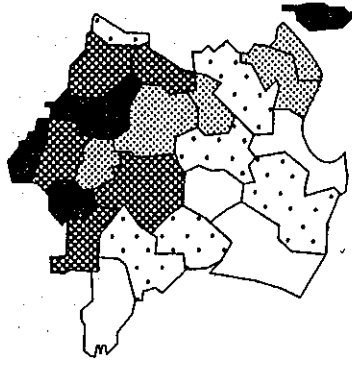
**ARRÊTENT TOUTE FORMATION
APRÈS L'ÉDUCATION SPÉCIALE**
25 900
moyenne 2,9 %
écart moyen 0,8 %



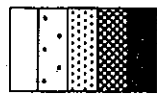
**ABANDONNENT EN COURS DE CYCLE
PROFESSIONNEL (L.P., LYCÉE AGR. CFA)**
51 800
moyenne 5,9 %
écart moyen 1,0 %



**TOTAL SORTIES
SANS QUALIFICATION**
92 800
moyenne 10,5 %
écart moyen 3,3 %



En % de l'effectif des générations concernées



où m est la moyenne métropolitaine

Les classes sont de même ampleur pour la totalité des indicateurs. (2,5 % d'une classe d'âge). Ceci permet de visualiser directement l'origine des différences inter-académiques de sorties sans qualification.

REVUE DE PRESSE

Collégiens, lycéens, parents, professeurs, conseillers : tous concernés

Des clés pour mieux comprendre l'orientation

Les colléges et les lycées jouent actuellement à l'unisson le grand air de l'orientation. Mais les jeunes ne connaissent pas tous la musique. Leurs parents ne sont pas toujours au fait de ce qui se passe. Notre objectif est simplement de leur donner quelques clés.

Orienter : « Indiquer (à quelqu'un) la direction à prendre. Synonymes : conduire, guider. »

Orientation : au sens « physiologique », « capacité de tout individu à se situer dans le temps et dans l'espace » ; au sens figuré, « action de donner une direction déterminée ; exemples, l'orientation des études, l'orientation professionnelle ».

De ces définitions du « Petit Robert », appliquées à l'éducation et à la formation, on retiendra simplement la notion de direction donnée. En effet, un jeune peut avoir une idée du métier qu'il a envie d'exercer mais il ne sait pas, son général, s'il en a les capacités ni quelle est la meilleure voie pour y parvenir.

Un dialogue constant

C'est aux adultes de l'école, de la famille, de la profession, de guider, de le conseiller, tout

en respectant ses aspirations, voire en les révélant. Tous les adultes qui le côtoient dans la cellule familiale et dans le milieu de l'école, ont ce devoir, chacun à leur niveau, pour aider l'enfant, comme le dit Georges Goldmann « à devenir un être responsable et heureux » (1).

Aujourd'hui, face à la hantise d'un chômage massif et omniprésente - c'est à 46 % la jeunesse qui inquitte le plus les lycéens - les jeunes, comme leurs parents, sont préoccupés par l'avenir scolaire. Puisque celle-ci par le biais d'une filière de formation, va les conduire, avec plus ou moins de bonheur, à un métier.

De l'information d'abord

Pour 70 % des étudiants, la première priorité est la réussite de leurs études. Ceux-là ont déjà effectué une bonne partie du parcours, symbolisée par la réussite à ce diplôme-institution qui est le bac. Certes, ils peuvent encore changer de formation mais ils sont déjà sur la rampe de lancement.

C'est plus tôt, bien sûr, que les choix décisifs ont été faits. Dans le schéma actuel de l'éducation nationale, c'est à des ab-

scendants de 14-15 ans, que l'on demande, au cours de la classe de 3^e, d'exprimer leurs désirs en matière d'orientation. Or à qui l'on impose des options.

Avant toute chose, les jeunes ont besoin d'informations objectives. Il faut leur dire qu'il n'y a pas de honte à ne pas s'adapter à la filière générale que l'on présente trop souvent comme la voie royale de l'école. Il faut aussi leur montrer que l'enseignement technique ou l'apprentissage ont changé : ce ne sont plus des voies de garage pour des jeunes en situation d'échec scolaire. Au contraire, l'alternance est la filière de formation qui intéresse de plus en plus les entreprises.

A tous, filles et garçons, et surtout à ceux qui, dès la 4^e ou la 3^e, sortent des rails, les « déviateurs », doivent redonner confiance. En eux, dans leurs capacités, dans leur avenir. L'orientation, c'est aussi cela.

Catherine CARROL.

(1) Auteur du livre « Quel métier pour votre enfant ? » (Flourens Laffont), dans lequel il relate les avantages d'une cellule familiale ouverte au dialogue et au dialogue, voir ci-dessous.



Jean-Michel Mestre

Entre eux, les jeunes parlent de leurs études, de leur avenir. Mais c'est aussi avec les adultes, parents, enseignants, conseillers d'orientation, que le dialogue doit s'engager.

Un pôle interrégional des industries et arts graphiques

Rennes, capitale de l'imprimerie

Depuis la dernière rentrée scolaire, à Rennes, les maîtres de l'imprimerie s'attachent au soin d'un pôle des industries et arts graphiques intéressant la Bretagne et les Pays-de-la-Loire. Le lycée Coëtlogon est l'un des cinq établissements français de sa catégorie à proposer un brevet de technicien.

Le pôle des industries et arts graphiques de Coëtlogon est le plus important établissement de formation de l'Ouest. Il a accueilli, à Rennes, en septembre dernier, 230 élèves venus de toute la France qu'il forme à tous les métiers de l'imprimerie après une classe de 3^e.

Le lycée offre la possibilité d'effectuer un cycle court, deux ans, pour obtenir un BEP (brevet d'études professionnelles) "formation imprimerie" (saisie de textes, création d'images, mise en page...) ou un BEP "impression".

Le bac pro ou le BT

Muni de ce diplôme, l'élève peut aller directement sur le marché du travail, dans une agence de publicité, chez des artisans imprimeurs ou de grosses entreprises, avec un statut d'ouvrier qualifié», explique M. Le Louette.

Qui ajoute : « Il peut aussi préparer un bac professionnel dans les mêmes spécialités ou intégrer une classe de première du brevet de technicien ».

Coëtlogon est l'un des cinq établissements français de formation aux métiers de l'imprimerie et de lettres, de mathématiques et de gestion, il est un passeport pour le BTS (brevet de technicien supérieur), Coëtlogon prévoit d'ouvrir à la rentrée prochaine deux sections de BTS : commun-



Coëtlogon est le seul établissement du grand Ouest à proposer un brevet de technicien des industries graphiques. Bientôt, il offrira aussi la possibilité de préparer un BTS.

casation graphique et productive graphique.

Une formation fiduciaire

Au cours de leurs études, les élèves effectuent des stages d'une durée minimum de huit semaines dans des entreprises avec lesquelles l'école passe un contrat pédagogique.

Dernier about du pôle de Coëtlogon, une formation complémentaire unique en France : les arts graphiques fiduciaires (billets, titres bancaires, travellers, produits de type Logo ou Taboo-Tac...).

Elle est dispensée à des titulaires d'un brevet de technicien des industries graphiques en étroite collaboration avec l'entreprise Oberthur Fiduciaire. Une des imprimantes issue de la célèbre entreprise de Coëtlogon conçue à Paris par les coutiers du "livre" en Bretagne.

Jocelyne RAT.

● Pour tous renseignements, s'adresser au Pôle des industries graphiques Coëtlogon, rue de Coëtlogon 35 000 Rennes. Tél. 99 54 62 62.

Imprimerie cherche personnel qualifié...

Toutes les formations de l'Ouest

Dans les trente-cinq dernières années, l'imprimerie a peut-être plus évolué que dans les quatre cent cinquante ans qui les ont précédés. Et ce n'est pas fini ! Aujourd'hui, l'âge moyen des salariés du secteur est de 30 ans mais le personnel qualifié manque pour faire fonctionner le nouveau matériel.

Photocomposition, scanner, PAO (publication assistée par ordinateur)... autant de techniques de pointe qui ont révolutionné la chaîne graphique. Le secteur aura de plus en plus besoin de techniciens capables d'utiliser l'informatique.

■ Tous les "pro"

En suivant la chaîne de fabrication, on trouve les spécialistes suivants :

— Opérateurs de saisie ou d'artistes (CAP composition, BEP forme imprimerie).

— Correcteurs.

— Techniciens de mise en page (BT ou BTS industries graphiques, bac pro artisanat et métier d'art, option commercialisation graphique).

— Chefs de fabrication (BTS édition ou BTS industries graphiques ou bac pro).

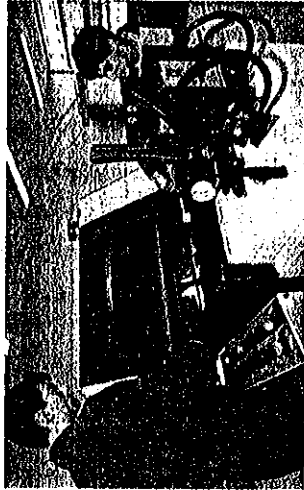
— Photographe (CAP photographie des industries graphiques).

— Monteurs incorporateurs optiques (CAP correspondant).

— Compositeurs (BEP, BP, BTS).

— Conducteurs de machines à imprimer (BEP et bac pro des industries graphiques, option impression ; BTS des industries graphiques, bivalent production graphique).

— Spécialistes de la finition pour plier, couper, relier. (CAP des industries graphiques ou d'un diplôme de qualification professionnelle en arts de la reliure, BMA (brevet des métiers d'art) arts de la reliure et DMA (diplôme des métiers d'art) dentelle. CAP conduite de machines automatisées de reliure, brochure ; bac pro industries graphiques impression...



Du CAP au BTS, l'Ouest est bien pourvu en formations aux industries graphiques.

Le BTS - avec deux options, communication graphique et production graphique - devrait ouvrir en 1994. L'établissement possède également un centre de formation continue et un CFA (centre de formation des apprentis) qui prépare par l'apprentissage les CAP de composition, impression, montage-incorporeur-optique et compositeur-imprimeur. Toujours à Coëtlogon, formation complémentaire - unique en France - aux arts graphiques fiduciaires (voir ci-contre).

— Lycée professionnel Léonard-de-Vinci de Mayenne (129, boulevard de l'Europe, 53013 Mayenne, tél. 43 04 20 98). On y prépare les BEP forme imprimerie et impression finition ainsi que les bacs professionnels qui leur correspondent.

— Lycée professionnel Paul-Cornu de Lisieux, rue Paul-Cornu, 14107 Lisieux, BEI, 31 31 33 11). Il prépare aux CAP : sérigraphie, dessinateur d'édition, en publicité et art de la reliure, ainsi qu'au bac pro imprimerie et industries graphiques.

— Le lycée d'Hennebont (rue Émile-Zola, BP 134, 56704 Hennebont, tél. 97 36 24 65) prépare au CAP sérigraphie.

— Le lycée privé Saint-Michel de Priziac (56320 Priziac) prépare au CAP impression et composition.

— L'Institut de jeunes sourds de Nantes (La Procassinière, 30, rue du Frère-Louis, 44062 Nantes cedex 02, tél. 40 75 63 53) prépare au CAP de sérigraphie.

— Lycée Léonard-de-Vinci de Montargis (rue Fromenteau, 85500 Montargis, tél. 51 45 33 00), il prépare au BTS expression visuelle.

Huit collégiens racontent leur orientation



Ils s'appellent Céline, Gaëtan, Jean-Charles, Jennifer, Pierre-Louis, Rozenn, Skierjenn et Tristan. Ils ont entre 14 et 16 ans. Leur point commun : ils sont élèves de 3^e dans deux collèges d'une grande ville de l'Ouest. Ils nous ont parlé, ensemble, d'école, d'orientation et de leurs rêves d'avenir.

Céline, Jean-Charles et les autres ont tous une idée du métier qu'ils aimeraient exercer au au lycée, du secteur professionnel vers lequel ils souhaitent se diriger. De tous les bacs, ils ont réfléchi, pour choisir les options de leur bac, pour l'orientation en 3^e. Le grand mot est lâché. Alors, pour Gaëtan, c'est le métier d'architecte, et pour Jennifer, de journaliste. D'après Jean-Charles, les collégiens sont plus déçus : au collège, on a les lettres, l'anglais, le sport, toutes les semaines. Et puis, il y a les conseillers.

Discussion avec les parents

Gaëtan apprécie d'avoir assisté à une journée portes ouvertes dans un lycée et reconnaît : « On en parle aussi en classe, avec les copains, et puis aussi avec les gens qu'on connaît, les parents. Je discute avec eux, ils me donnent des conseils et je réfléchis... ». Ils ont tous reçu la brochure de l'Onisep « Que faire après la 3^e », mais, à priori, ils ont dû aller à l'arrière des idées. Une seule, Skierjenn, y trouve de très très intéressantes... Cette brochure semble peu adaptée à ce qu'ils recherchent comme information en matière d'orientation. Ils aimeraient trouver, notamment, un schéma clair des différentes filières au lycée.

Pourtant, ils ont l'air bien au courant de ce qu'ils attendent dans cette nouvelle seconde. Et Jean-Charles d'expliquer les modules comme un vrai « pro » de l'éducation nationale.

On ne nous écoute pas

Tous les huit ont déjà une idée des options qu'ils vont choisir

Céline, 14 ans : avec un bac littéraire en poche, elle souhaite devenir journaliste ou journaliste sportive.

Jean-Charles, 15 ans : un bac littéraire d'abord et un avenir professionnel aux couleurs de la mer, sa passion.

Pierre-Louis, 14 ans : il ne pourra être que prof d'histoire mais d'histoire vivante et choisit, évidemment, un bac littéraire.

Rozenn, 16 ans : elle veut devenir professeure ou prof de sciences et se dirige vers un bac S.

Skierjenn, 15 ans : elle souhaite être éducatrice spécialisée, pour aider les enfants en difficulté, et choisit un bac ES.

Gaëtan, 15 ans : son parcours est tout tracé, il sera ingénieur, après un bac technologique STI spécialisé en génie électronique.

Jennifer, 14 ans : la moins décidée, elle se voit exercer un métier technique au cinéma ou au théâtre.

Tristan, 15 ans : tout petit déjà, il savait qu'il serait architecte, sa voie est tracée, il s'oriente vers un bac S.

Au revoir les parents, bonjour les copains

Des jeunes de 15 ans ne parlent pas pendant des heures d'orientation et d'études. Ils ont envie - et on les comprend - d'être moins sérieux, de parler de leur vie, de leurs plaisirs. Nos huit collégiens n'ont pas manqué à la règle. Apparemment à l'aise dans leurs baskets, ils nous ont entraînés sur les chemins de leur école buissonnière.

Univers de travail

Rozenn a même essayé de le conjuguer avec l'école. « Je me suis renseignée sur "sports-études", mais c'est vraiment dur. Il faut non seulement être bon en sport mais aussi dans toutes les matières. J'ai abandonné cette idée. Pour l'instant, je préfère continuer les études et faire du sport à côté, ça me laisse le temps de réfléchir. »

Les copains d'abord

La fête entre peu dans leur univers. A les entendre, quand on a 14 ou 15 ans, on regarde les infos, des reportages... Les veilles de classe, on demande aux parents d'enregistrer les émissions intéressantes. Les films, c'est avec les copains qu'on va les voir, au cinéma. En moyenne, ils s'accordent une sortie par semaine, un peu plus pendant les vacances.

Et avec les parents ? Murmure réprobateur dans la salle. A cet âge-là, les sorties avec papa-maman, c'est fini. Il n'y a que Jean-Charles pour affirmer, avec un sourire désarmant : « Moi, j'aimerais bien sortir avec mon père, pour faire les magasins. Comme ça, il me paye les fringues dont j'ai envie... »

Photos Frédéric Girou



Gaëtan, 15 ans : elle souhaite être éducatrice spécialisée, pour aider les enfants en difficulté, et choisit un bac ES.

Skierjenn, 15 ans : son parcours est tout tracé, il sera ingénieur, après un bac technologique STI spécialisé en génie électronique.

Jennifer, 14 ans : la moins décidée, elle se voit exercer un métier technique au cinéma ou au théâtre.

Tristan, 15 ans : tout petit déjà, il savait qu'il serait architecte, sa voie est tracée, il s'oriente vers un bac S.

Au revoir les parents, bonjour les copains

Parfois, les parents conseillent un article à lire, avec plus ou moins de bonheur : « Je n'ai pas de chance, affirme Tristan, en général, ça ne m'intéresse pas. Mais je trouve autre chose de mieux dans la page. »

Les copains d'abord

La fête entre peu dans leur univers. A les entendre, quand on a 14 ou 15 ans, on regarde les infos, des reportages... Les veilles de classe, on demande aux parents d'enregistrer les émissions intéressantes. Les films, c'est avec les copains qu'on va les voir, au cinéma. En moyenne, ils s'accordent une sortie par semaine, un peu plus pendant les vacances.

Et avec les parents ? Murmure réprobateur dans la salle. A cet âge-là, les sorties avec papa-maman, c'est fini. Il n'y a que Jean-Charles pour affirmer, avec un sourire désarmant : « Moi, j'aimerais bien sortir avec mon père, pour faire les magasins. Comme ça, il me paye les fringues dont j'ai envie... »

En dehors de ces petites lantolies, ils sont presque raisonnables : pas de console de jeux dans la chambre. Seul, Tristan dispose d'un ordinateur mais c'est pour travailler. La majorité lit peu. A peine un œil sur le quotidien ou les magazines qui traitent à la maison : « Avec tout ce qu'on lit, soupire Gaëtan, pour le prof de français ou d'anglais, on n'a pas beaucoup de temps. »

Univers de travail

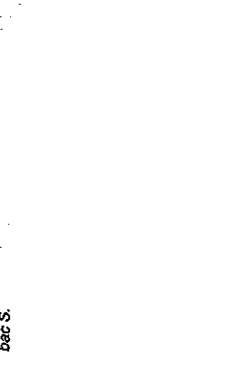
Rozenn a même essayé de le conjuguer avec l'école. « Je me suis renseignée sur "sports-études", mais c'est vraiment dur. Il faut non seulement être bon en sport mais aussi dans toutes les matières. J'ai abandonné cette idée. Pour l'instant, je préfère continuer les études et faire du sport à côté, ça me laisse le temps de réfléchir. »

Les copains d'abord

La fête entre peu dans leur univers. A les entendre, quand on a 14 ou 15 ans, on regarde les infos, des reportages... Les veilles de classe, on demande aux parents d'enregistrer les émissions intéressantes. Les films, c'est avec les copains qu'on va les voir, au cinéma. En moyenne, ils s'accordent une sortie par semaine, un peu plus pendant les vacances.

Et avec les parents ? Murmure réprobateur dans la salle. A cet âge-là, les sorties avec papa-maman, c'est fini. Il n'y a que Jean-Charles pour affirmer, avec un sourire désarmant : « Moi, j'aimerais bien sortir avec mon père, pour faire les magasins. Comme ça, il me paye les fringues dont j'ai envie... »

Photos Frédéric Girou



Gaëtan, 15 ans : elle souhaite être éducatrice spécialisée, pour aider les enfants en difficulté, et choisit un bac ES.

Skierjenn, 15 ans : son parcours est tout tracé, il sera ingénieur, après un bac technologique STI spécialisé en génie électronique.

Jennifer, 14 ans : la moins décidée, elle se voit exercer un métier technique au cinéma ou au théâtre.

Tristan, 15 ans : tout petit déjà, il savait qu'il serait architecte, sa voie est tracée, il s'oriente vers un bac S.

Le chemin de l'égalité sera long

Les enquêtes et les statistiques prouvent que les filles réussissent mieux que les garçons à l'école. Mais pour quel résultat final ? Exercer, seulement, 10 % des métiers et avoir deux fois plus de risques de se retrouver au chômage. On peut situer l'échec dans l'orientation scolaire mais d'autres causes sont plus profondes. Tentatives d'explications.

Quelques chiffres suffisent pour démontrer la suprématie des filles à l'école, au moins de la maternelle au bac : 46 % des filles obtiennent le bac contre 36 % des garçons ; le meilleur taux de réussite au bac - 88,6 % - est relevé chez les filles de terminale C ; elles sont 70 000 de plus à poursuivre des études supérieures...

Mais les statistiques sont nettement moins glorieuses quand on les regarde sous l'angle qualitatif. Elles sont 70 % à quitter le lycée avec un bac A, B ou G et ce diplôme "féminisé" ne vaut pas lourd sur le marché de l'emploi. Elles forment un bon tiers - 36 % - de la population des terminales C mais seulement un petit cinquième - 19 % - des effectifs des écoles d'ingénieurs.

Un meilleur capital scolaire

Alors, qu'y comprendra-t-on ? elles réussissent mieux à l'école où elles ont largement rattrapé leur retard - 624 étudiantes en 1900, 520 000 en 1991 - et, pourtant, elles s'engouffrent, dans leur grande majorité, dans les métiers



Une fille en formation de mécanique, une image encore trop peu répandue.

Elle ne fait que poursuivre le schéma de la famille et qu'anticiper celui de l'entreprise.

A formations égales, qualifications différentes.

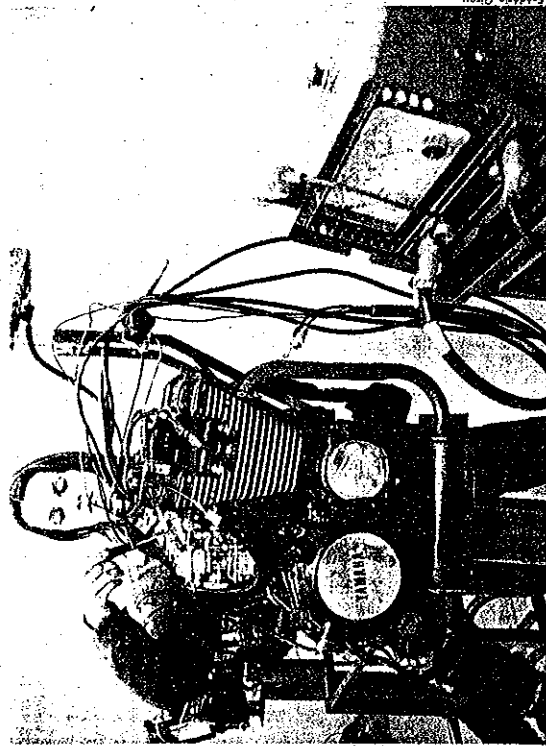
Les parents n'élevaient toujours pas leur fille comme leur fils : on écoute toujours plus ce dernier, on le stimule davantage, on se préoccupe plus de son avenir professionnel. Et, surtout, la majorité des parents a tendance à renforcer les vertus traditionnellement attribuées aux filles, la douceur, la sagesse, le goût pour la lecture. Mais ces vertus peuvent devenir négatives : manque d'audace, d'esprit d'initiative, désintérêt pour les maths ou le sport.

Dans l'entreprise, ce n'est pas mieux. Bien sûr, il y a le principe de l'égalité des rémunérations, à travail égal, salaire égal. Mais il y a tellement de façons de contourner la loi.

C'est si tentant pour une formation équivalente de donner des qualifications différentes à un homme ou à une femme. Alors, bien sûr, les salaires ne sont pas égaux (en moyenne 30 % de différence).

Malgré certaines régressions ponctuelles, on sait que le processus égalitaire dans l'éducation et l'orientation est irréversible. Combien de temps faudra-t-il ? Laissons-la répondre à Elizabeth Badinter : « La révolution amorcée par les femmes il y a vingt-cinq ans aura encore besoin de trois générations pour s'accomplir. On ne peut contracter le temps : un bouleversement des mœurs sans précédent comme le nôtre se juge sur un siècle. » Patience et courage, les filles...

Catherine CAYROL



En lieu de travail, à un banc d'essai moto...

Amener un maximum de jeunes au bac en l'an 2000

Le "nouveau" lycée : tout ce qui change

La réforme du lycée a été décidée en 1990. Les élèves actuels de seconde sont les premiers à tester. Les bacheliers d'un nouveau type obtiendront leur diplôme en juin 1995. Évaluation, modules, options, nouveaux bacs... : tableau d'une rénovation.

Les élèves qui sont actuellement en seconde générale ou technologique testent depuis septembre les nouveautés de la réforme des lycées. A la prochaine rentrée, ces « cobayes » expérimentent la nouvelle première.

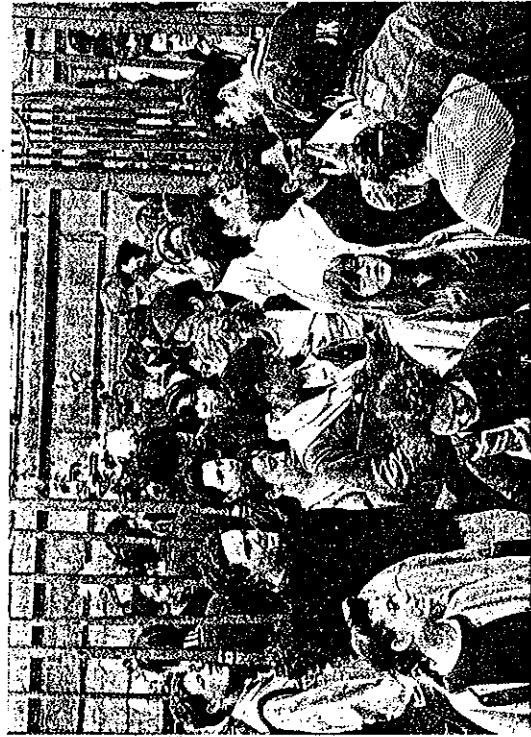
Il est encore un peu tôt pour dresser un bilan mais on peut tenter d'analyser toutes ces modifications qui ont pour objectif d'amener un maximum de jeunes au bac en l'an 2000. Avec, pour principale priorité, l'intégration de tous ces élèves dans leur hétérogénéité.

Évaluation et modules

Première étape de cette rénovation pédagogique, l'évaluation



Le bac reste le diplôme quasiment incontournable.



Jacques Derost

Pour réussir à avoir un maximum de bacheliers, il faut prendre en compte leurs différences.

que tous les élèves de seconde subissent désormais, dès le premier mois de leur arrivée au lycée. Les jeunes n'ont pas pour autant besoin de « potasser » leurs cours de 34 D'ailleurs, ils ne seront pas notés. Il s'agit simplement pour les enseignants de connaître les capacités de ces lycéens à s'adapter à un nouveau type d'établissement ainsi qu'à un rythme de travail différent, tant à l'école qu'à la maison.

La conséquence logique de cette évaluation, ce sont les modules (voir ci-contre) qui vont assurer, en trois heures hebdomadaires, soutien et éventuellement perfectionnement dans quatre matières.

L'avantage des modules, en plus de permettre de personnaliser davantage l'enseignement, en fonction des besoins de chaque élève, c'est l'établissement d'une

luttons plus directes entre prof et lycéens, grâce aux petits groupes qui facilitent la communication.

C'est aussi, pour chacun, la possibilité de travailler à son rythme, de prendre le temps de comprendre et d'apprendre à s'organiser.

De la détermination à la spécialisation

Les options sont l'autre grande nouveauté de la seconde (détail dans l'infos chronicle). C'est à la fin de la 3^e que les élèves les choisissent, en fonction de la série qu'ils vont intégrer et de la série de bac qu'ils pensent suivre.

En juin 1995, à la place des 26 séries actuelles - 8 générales et 18 technologiques - il n'y aura plus que 7 filières de bacs auxquels s'ajoutent les bacs artistiques et le bac bilingue que la réforme n'a pas touchés.

Si, en 1^{er}, les élèves actuels de seconde conserveront ces deux nouveautés (options et modules), ils entreront dans une filière plus spécialisée, celle qui doit les conduire vers un des 3 bacs généraux (littéraire, économique et social ou scientifique) ou des 4 bacs technologiques.

Si, en 1^{er}, les élèves actuels de seconde conserveront ces deux nouveautés (options et modules), ils entreront dans une filière plus spécialisée, celle qui doit les conduire vers un des 3 bacs généraux (littéraire, économique et social ou scientifique) ou des 4 bacs technologiques.

Si, en 1^{er}, les élèves actuels de seconde conserveront ces deux nouveautés (options et modules), ils entreront dans une filière plus spécialisée, celle qui doit les conduire vers un des 3 bacs généraux (littéraire, économique et social ou scientifique) ou des 4 bacs technologiques.

Si, en 1^{er}, les élèves actuels de seconde conserveront ces deux nouveautés (options et modules), ils entreront dans une filière plus spécialisée, celle qui doit les conduire vers un des 3 bacs généraux (littéraire, économique et social ou scientifique) ou des 4 bacs technologiques.

Si, en 1^{er}, les élèves actuels de seconde conserveront ces deux nouveautés (options et modules), ils entreront dans une filière plus spécialisée, celle qui doit les conduire vers un des 3 bacs généraux (littéraire, économique et social ou scientifique) ou des 4 bacs technologiques.

Arts et arts appliqués

- **Atteinte de l'environnement architectural** : Lycée de l'Éclair, place Saint-Houard, BP 137, 28000 Landecrau, tél. 98 85 12 71, public, int. G.F.
- **Audiotext** : Lycée Léonard-de-Vinci, rue du Fromental, BP 183, 85600 Montaigu, tél. 51 45 33 00, public, int. G.F. options A (explication, maintenance des équipements audiovisuels) et B (administration de la production audiovisuelle et des spectacles).
- **Esthétique industrielle** : Lycée Lesven, 34, rue Jules-Lesven, BP 26, 28001 Brest, tél. 98 43 56 00, public, int. G.F.
- **LES HERBIERS** : Lycée Honoré de La Motte, 65500 Les Herbiers, tél. 51 66 84 02, public, int. G.F.
- **NANTES** : École Pivault, 26, rue Henri-Cochard, 44000 Nantes, tél. 40 29 13 92, privé hors contrat.

Matériaux

- **Expression plastique** : Lycée Léonard-de-Vinci, rue du Fromental, BP 183, 85600 Montaigu, tél. 51 45 33 00, public, int. G.F. options A (images de communication) et B (images de communication).
- **NANTES** : École Pivault, 26, rue Henri-Cochard, 44000 Nantes, tél. 40 29 13 92, privé hors contrat.

Industrie des matériaux

- **BREST** : Lycée Lesven, 34, rue Jules-Lesven, BP 26, 28001 Brest, tél. 98 43 56 00, public, int. G.F. options A (produit) et B (modélisme industriel).
- **CHOLET** : Lycée de la Madeleine, 49100 Choleat, tél. 41 71 00 53, public, options A (produit) et B (modélisme industriel).

Plastiques et composites

- **CHOLET** : Lycée de la Madeleine, 49100 Choleat, tél. 41 71 00 53, public, options A (produit) et B (modélisme industriel).
- **RENNES** : École Le Cozic, 52, boulevard Villebois-Mareuil, 35000 Rennes, tél. 99 41 74 25, privé hors contrat.
- **SAINT-NAZAIRE** : Lycée de la Madeleine, 44100 Saint-Nazaire, tél. 43 86 24 16, public, int. G.F.

Produit de la nature

- **CHOLET** : Lycée de la Madeleine, 49100 Choleat, tél. 41 71 00 53, public, options A (produit) et B (modélisme industriel).
- **RENNES** : École Le Cozic, 52, boulevard Villebois-Mareuil, 35000 Rennes, tél. 99 41 74 25, privé hors contrat.

Microtechniques

- **CHOLET** : Lycée de la Madeleine, 49100 Choleat, tél. 41 71 00 53, public, options A (produit) et B (modélisme industriel).
- **RENNES** : École Le Cozic, 52, boulevard Villebois-Mareuil, 35000 Rennes, tél. 99 41 74 25, privé hors contrat.

Microtechniques

- **CHOLET** : Lycée de la Madeleine, 49100 Choleat, tél. 41 71 00 53, public, options A (produit) et B (modélisme industriel).
- **RENNES** : École Le Cozic, 52, boulevard Villebois-Mareuil, 35000 Rennes, tél. 99 41 74 25, privé hors contrat.

Moteurs à combustion interne

- **BREST** : Lycée Vauban, rue de Kérédin, BP 35, 29001 Brest, tél. 98 20 24 54, public, int. G.F.
- **LE MANS** : Lycée Le Mans, Sud 128, rue Henri-Champion, BP 367, 72008 Le Mans, tél. 43 86 24 16, public, int. G.F. options A (voitures particulières) et B (voitures particulières).
- **LOIRET** : Lycée Colbert, BP 210, 45000 Blois, tél. 98 37 33 35, public, options A (voitures particulières) et B (voitures particulières).
- **MONDEVILLE** : Lycée Jules-Verne, rue Lucien-Bossoutrot, 31 90 98, Mondreville, tél. 31 90 98, public, int. G.F.

Physique, chimie

- **CHIMIE** : Lycée technique de la rue de la République, BP 249, 22003 Lannion, tél. 96 37 06 67, public, int. G.F. option A (photographie industrielle).
- **LANNION** : Lycée Félix-Le Dantec, rue des Cordiers, BP 249, 22003 Lannion, tél. 96 37 06 67, public, int. G.F. option A (photographie industrielle).

Santé, social

- **ANALYSES BIOLOGIQUES** : Lycée Bréguery, avenue de Bréguery, BP 408, 44000 Nantes, tél. 98 50 65 72, public, int. G.F.
- **RENNES** : École Le Cozic, 52, boulevard Villebois-Mareuil, 35000 Rennes, tél. 99 41 74 25, privé hors contrat.

Stabilité cosmétique

- **RENNES** : École Le Cozic, 52, boulevard Villebois-Mareuil, 35000 Rennes, tél. 99 41 74 25, privé hors contrat.
- **CHOLET** : Lycée de la Madeleine, 49100 Choleat, tél. 41 71 00 53, public, options A (produit) et B (modélisme industriel).

Optique

- **CHOLET** : Lycée de la Madeleine, 49100 Choleat, tél. 41 71 00 53, public, options A (produit) et B (modélisme industriel).
- **RENNES** : École Le Cozic, 52, boulevard Villebois-Mareuil, 35000 Rennes, tél. 99 41 74 25, privé hors contrat.

Optique

- **CHOLET** : Lycée de la Madeleine, 49100 Choleat, tél. 41 71 00 53, public, options A (produit) et B (modélisme industriel).
- **RENNES** : École Le Cozic, 52, boulevard Villebois-Mareuil, 35000 Rennes, tél. 99 41 74 25, privé hors contrat.

Optique

- **CHOLET** : Lycée de la Madeleine, 49100 Choleat, tél. 41 71 00 53, public, options A (produit) et B (modélisme industriel).
- **RENNES** : École Le Cozic, 52, boulevard Villebois-Mareuil, 35000 Rennes, tél. 99 41 74 25, privé hors contrat.

Établissements privés sous contrat

- **CHOLET** : Lycée de la Madeleine, 49100 Choleat, tél. 41 71 00 53, public, options A (produit) et B (modélisme industriel).
- **RENNES** : École Le Cozic, 52, boulevard Villebois-Mareuil, 35000 Rennes, tél. 99 41 74 25, privé hors contrat.

Établissements publics

- **CHOLET** : Lycée de la Madeleine, 49100 Choleat, tél. 41 71 00 53, public, options A (produit) et B (modélisme industriel).
- **RENNES** : École Le Cozic, 52, boulevard Villebois-Mareuil, 35000 Rennes, tél. 99 41 74 25, privé hors contrat.

Établissements publics

- **CHOLET** : Lycée de la Madeleine, 49100 Choleat, tél. 41 71 00 53, public, options A (produit) et B (modélisme industriel).
- **RENNES** : École Le Cozic, 52, boulevard Villebois-Mareuil, 35000 Rennes, tél. 99 41 74 25, privé hors contrat.

Établissements publics

- **CHOLET** : Lycée de la Madeleine, 49100 Choleat, tél. 41 71 00 53, public, options A (produit) et B (modélisme industriel).
- **RENNES** : École Le Cozic, 52, boulevard Villebois-Mareuil, 35000 Rennes, tél. 99 41 74 25, privé hors contrat.

Établissements publics

- **CHOLET** : Lycée de la Madeleine, 49100 Choleat, tél. 41 71 00 53, public, options A (produit) et B (modélisme industriel).
- **RENNES** : École Le Cozic, 52, boulevard Villebois-Mareuil, 35000 Rennes, tél. 99 41 74 25, privé hors contrat.

Établissements publics

- **CHOLET** : Lycée de la Madeleine, 49100 Choleat, tél. 41 71 00 53, public, options A (produit) et B (modélisme industriel).
- **RENNES** : École Le Cozic, 52, boulevard Villebois-Mareuil, 35000 Rennes, tél. 99 41 74 25, privé hors contrat.

Établissements publics

- **CHOLET** : Lycée de la Madeleine, 49100 Choleat, tél. 41 71 00 53, public, options A (produit) et B (modélisme industriel).
- **RENNES** : École Le Cozic, 52, boulevard Villebois-Mareuil, 35000 Rennes, tél. 99 41 74 25, privé hors contrat.

Académie de Rennes	Académie de Caen	Académie de Nantes	Académie de Paris	Académie de Bordeaux	Académie de Montpellier	Académie de Clermont	Académie de Poitiers	Académie de Dijon	Académie de Besançon	Académie de Lyon	Académie de Grenoble	Académie de Nice	Académie de Corse	Académie de La Réunion	Académie de Martinique	Académie de Guadeloupe	Académie de Guyane	Académie de Polynésie Française	Académie de Nouvelle-Calédonie	
21000 Saint-Jacques, L.A. Les Vignerons-Dubouché Tél. 33 20 42 54 54, int. G.F.	13370 Sables-Mauréon, Lycée Agricole de Sables-Mauréon Tél. 59 58 64 71, int. G.F.	22001 Rennes, Lycée Colbert, St-Jacques, D.P. 14 Tél. 98 37 33 35, int. G.F.	22000 Rennes, Lycée agricole G.F.E.A. Le Cozic, B.P. 79 Tél. 98 27 27 24, int. G.F.	35000 Rennes, Lycée de la Madeleine, 52, boulevard Villebois-Mareuil Tél. 98 50 65 72, int. G.F.	22001 Rennes, Lycée Colbert, St-Jacques, D.P. 14 Tél. 98 37 33 35, int. G.F.	22000 Rennes, Lycée agricole G.F.E.A. Le Cozic, B.P. 79 Tél. 98 27 27 24, int. G.F.	35000 Rennes, Lycée de la Madeleine, 52, boulevard Villebois-Mareuil Tél. 98 50 65 72, int. G.F.	22001 Rennes, Lycée Colbert, St-Jacques, D.P. 14 Tél. 98 37 33 35, int. G.F.	22000 Rennes, Lycée agricole G.F.E.A. Le Cozic, B.P. 79 Tél. 98 27 27 24, int. G.F.	35000 Rennes, Lycée de la Madeleine, 52, boulevard Villebois-Mareuil Tél. 98 50 65 72, int. G.F.	22001 Rennes, Lycée Colbert, St-Jacques, D.P. 14 Tél. 98 37 33 35, int. G.F.	22000 Rennes, Lycée agricole G.F.E.A. Le Cozic, B.P. 79 Tél. 98 27 27 24, int. G.F.	35000 Rennes, Lycée de la Madeleine, 52, boulevard Villebois-Mareuil Tél. 98 50 65 72, int. G.F.	22001 Rennes, Lycée Colbert, St-Jacques, D.P. 14 Tél. 98 37 33 35, int. G.F.	22000 Rennes, Lycée agricole G.F.E.A. Le Cozic, B.P. 79 Tél. 98 27 27 24, int. G.F.	35000 Rennes, Lycée de la Madeleine, 52, boulevard Villebois-Mareuil Tél. 98 50 65 72, int. G.F.	22001 Rennes, Lycée Colbert, St-Jacques, D.P. 14 Tél. 98 37 33 35, int. G.F.	22000 Rennes, Lycée agricole G.F.E.A. Le Cozic, B.P. 79 Tél. 98 27 27 24, int. G.F.	35000 Rennes, Lycée de la Madeleine, 52, boulevard Villebois-Mareuil Tél. 98 50 65 72, int. G.F.	22001 Rennes, Lycée Colbert, St-Jacques, D.P. 14 Tél. 98 37 33 35, int. G.F.

Diane, comptable : une souplesse d'esprit

Diplômée de l'IUT de gestion de Nantes en 1985, Diane ne s'est pas contentée de travailler dans un poste de comptable à la chambre de commerce de puis 1987. Elle n'a jamais regretté son choix d'études courtes, même si elle envisage aujourd'hui de compléter sa formation.

Lorsque Diane intègre l'IUT de gestion de Nantes en 1983, ils sont 26 étudiants à essayer les patates d'une nouvelle filière : l'enseignement supérieur. « A la fin de nos cours, les boîtes-à-létrés d'entre nous ont hâté pour suivre leurs études, mais les enseignements nous l'ont déçus. Une douzaine a continué à penser, en s'orientant vers des formations courtes, mais le DEA est obligatoire. Mais il est vrai qu'à l'époque, il était possible de trouver relativement rapidement un emploi avec un DUT. »

Un contrat de 4 mois

Son diplôme obtenu en 1985, Diane ne connaît pas vraiment de galère, même si ses premiers contrats sont de courte durée. Elle gravit "sur les" les échelons qui mènent à la qualification plus intéressante. En 1987 elle obtient un contrat de 4 mois à la chambre de commerce de Nantes, qu'elle intègre définitivement à la faveur d'une création de poste : « J'ai constaté

que j'étais parvenue à un salaire équivalent à celui de mes copains de l'école de comptabilité. »

Diane considère que ses débuts ont été favorables. Elle gravit "sur les" les échelons qui mènent à la qualification plus intéressante. En 1987 elle obtient un contrat de 4 mois à la chambre de commerce de Nantes, qu'elle intègre définitivement à la faveur d'une création de poste : « J'ai constaté

portance de l'expérience professionnelle en tant que cadre de direction. »

Pascal WESTER.



Huit ans après son DUT de gestion, Diane parvient à compléter sa formation.

Fabrice, action commerciale : « On monte vite »

En choisissant un BTS très spécialisé, certains étudiants s'assurent un emploi pour la fin de leurs études. Pour le jeune Fabrice, l'orientation plus courante, trouver du travail est plus aléatoire. Cela dépend aussi de leur motivation et des petits bienfaits que les entreprises offrent. Fabrice Legendre appartient à cette seconde catégorie.

Chef d'équipe, puis responsable du restaurant « Freddie Resto Croc », Fabrice a obtenu son BTS action commerciale, à l'INSAG de Rennes, il y a deux ans. Obligé de faire son service militaire, il a dû attendre un an pour trouver du travail avant même de finir son service. L'armée a accepté que le poste quelques jours plus tôt.

Après de chômage pour Fabrice, le BTS est une bonne formation mais il ne faut pas s'en tenir uniquement aux cours. Pour les stages, par exemple, il ne faut pas hésiter à monter un projet. C'est plus payant que de rester à attendre des propositions dans un encadré. Si vous n'avez pas placé le barre trop haut. « Mais si ce n'est pas toujours ce qu'on nous dit en BTS, il faut accepter



Pour Fabrice, gérer un restaurant c'est aussi occuper un poste de chef.

service, il applique ce qu'il a appris en BTS pendant les heures de formation.

Costumier des complexes, des studios et du personnel, il se charge également du développement de l'entreprise. Son but est de voir ouvrir d'autres restaurants. Il travaille sur plusieurs projets concernant les services et le personnel. « Bientôt, il sera le chef de l'action commerciale. »

A tous les postes

A « Freddie Resto Croc », Fabrice n'est pas resté très longtemps chef d'équipe. Au bout de quelques semaines, il a rejoint les équipes du restaurant. Souvent derrière le comptoir pour aider au

Si Fabrice n'avait pas trouvé de travail, il se serait peut-être orienté vers une formation amicale d'été. Mais il est toujours en quête d'avoir un bac + 3 que plus d'un bac + 2. Une question de diplôme mais aussi d'âge. Pour Fabrice, comme beaucoup d'autres, avoir 20 ans peut-être un handicap.

Catherine BALLOT

Alain, BTS agricole : un drôle d'exploitant

Placé sur une voie de garage, Alain Bourges à réviser à son tour le BTS de productions animales en poche, il est aujourd'hui chef d'exploitation au lycée agricole de Vire. Et il ne compte pas s'arrêter là.

« Je n'ai jamais pas beaucoup l'école », Adolescent, Alain Bourges alterne en BEP agricole. « Cela a été le délice. J'ai eu peur de ne retrouver ouvrier par la suite. Mais au lycée agricole, Alain Bourges a gravé les marches qui le conduisent vers une formation utile.

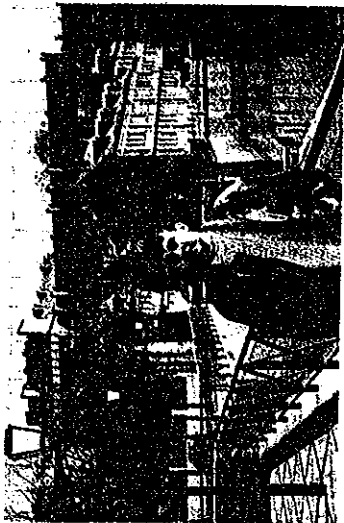
Suivre un brevet de technicien agricole avant un BTS de production animale au lycée agricole Le Rolland de Sées, puis un BEP dans le Calvados. Deux choix pour ce fils d'agriculteurs bretons. « J'ai préféré la Normandie. Il faut toujours aller voir ailleurs ».

Une vraie ferme

Diplôme en poche, Alain Bourges embarque sur l'armée. Plus revient quelques mois au lycée agricole de Vire, il se rend compte qu'il faut obtenir un certificat de spécialisation en gestion d'exploitation. Cela marque à une fois

prends une exploitation en vitesse de croisière.

Parfait d'assess bas, Alain a réussi à obtenir un brevet bac plus 2. Il veut poursuivre « par une formation d'ingénieur technique agricole ou par un certificat de spécialisation en gestion d'exploitation. Cela marque à une fois



Alain Bourges à Vire : un chemin peu classique du BEP au BTS.

ture et de la Forêt avant de travailler un poste de chef d'exploitation au lycée agricole de Vire.

Avec ses 30 vaches laitières, ses 14 hectares de céréales et sa ferme, Alain Bourges a conduit un véritable projet agricole. « J'ai obtenu un certificat de spécialisation en gestion d'exploitation. Cela marque à une fois

Ingénieurs, techniciens, ouvriers

Formations supérieures

A noter dans l'Ouest :

- Des formations d'ingénieurs : INSA de Rennes (diplôme d'ingénieur, option génie civil et urbanisme, DEA génie civil) ; ENSAM d'Angers (diplôme ingénieur arts et métiers) ; ICAM de Carquefou (ingénieur TP, matériaux, électrotechnique) ; école centrale (ENSM) de Nantes (diplôme ingénieur options construction mécanique et génie civil) ; ISTEM de Nantes (diplôme ingénieur, spécialité thermique, énergétique) ; CNAM (ingénieur en génie civil). Projet d'une école spéciale des TP à Caen.
- Des formations d'architecte (Rennes, Nantes).
- Des techniciens supérieurs : DUT génie civil (Saint-Nazaire, Rennes) ; BTS travaux publics (lycées Freyssinet de Saint-Brieuc, Laplace à Caen, Réaumur à Laval) ; BTS énergie, équipement technique option frigorifique et climatisation (lycées La Fontaine-des-Eaux à Dinan, Méandres-France à

Bac, CAP, BEP

Rennes, Gaspard-Monge de Nantes, lycée privé de Beau-préau) ; option transport des gaz (Gaspard-Monge et Saint-Etienne-de-Montluc).

A ces BTS, on peut ajouter : électrotechnique, maintenance et surtout « géomètre-topographe » (lycée Livet à Nantes), constructions métalliques (lycée Yves-Thibaut à Quimper) et « études et économie de la construction » (lycées Laplace de Caen et Freyssinet de Saint-Brieuc).

— Des diplômés de l'université : MST géo-architecture de Brest, DEUST matériaux de Loiret et de Rennes I, magistère matériaux de Rennes I, MST aménagement et mise en valeur des régions de Rennes I, MST aménagement de Nantes, DESS, aménagement, environnement et urbanisme de Nantes, MST travaux publics et maritimes de Nantes...

— Des ingénieurs-maîtres d'IUTP (Artois, Toulouse III, Clergy-Pontoise).

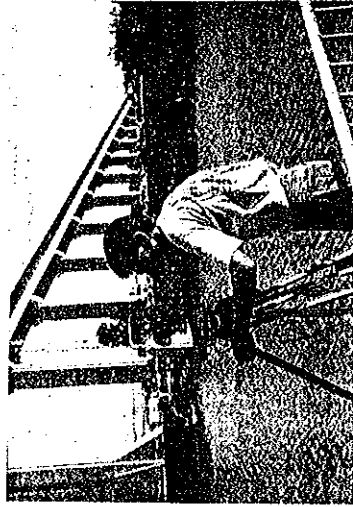
La multiplicité des diplômes et des établissements ne permet pas de donner la liste complète. Mais voici, pour chaque type d'activité, les diplômes souhaitables :

- Ouvrages d'art : CAP et BEP TP, ouvrages d'art, structures métalliques, bâtiment gros œuvre, bois, dessinateur.
- Bac pro TP, structures métalliques, bac F4, BT topographe et BT « encadrement de chantier » et « ouvrages métalliques ».
- Terrassements généraux : CAP et BEP conduite d'engins, mécanique et maintenance d'engins, bac pro TP, CAP, BEP, géomètre-topographe, BT, négocié et réparation de matériels, topographe.
- Routes, aérodrômes et travaux analogues (voir ci-dessus).
- Travaux d'hygiène publique : CAP et BEP canalisation, bac pro TP, CAP, BEP tuyauterie, BT topographe, chaudronnerie et tuyauterie industrielle.
- Travaux de réseaux électriques : diplômés relatifs à l'électrotechnique et à la topographie.

Stages et alternance

De nombreux stages FPA forment des ouvriers et techniciens. On trouve aussi des stages GRETA (centres permanents du bâtiment à Rennes, Nantes...), des formations « Compagnons du devoir » et d'autres assurées par 12 centres spécialisés répartis à travers la France.

Existent aussi la formation par alternance (apprentissage et contrats de qualification) et la formation continue. Pour celle-ci, consultez les AREF (Rennes, tél. 99 30 16 00 ; Caen, tél. 31 44 83 00 ; Nantes, tél. 40 89 57 46).



Le géomètre-topographe est l'un des métiers liés aux travaux publics.

Les adresses utiles

Berri, 75008 Paris, tél. 1 45 63 11 44, a publié des brochures dont « Les besoins en qualification dans les travaux

Voir les CIO pour les adresses d'établissements et autres compléments d'information : Fédération régionale des travaux publics, Rennes, tél. 99 63 66 33 ; Nantes, tél. 40 14 49 49 ; Bihorel (Seine-Marlaine), tél. 35 61 02 71. La Fédération nationale des travaux publics, 3, rue de

publics » et « Des centres de formation au service de l'emploi ». Yves RENAUD.

Prochain spécial avenir
Assistante maternelle : un vrai métier

Coffreur, géomètre-topographe, ingénieur...

Travaux publics : 26 500 salariés

C'est un secteur professionnel porteur d'avenir. Les promotions peuvent être rapides pour ceux qui possèdent une première qualification de base... Et, pour autant, les travaux publics attirent pas particulièrement les jeunes.

Les travaux publics, ce sont plus de 140 milliards de chiffres d'affaires (35 milliards à l'exportation), près de 6 000 entreprises, 265 000 salariés (les effectifs de Basse-Normandie, par exemple, étaient estimés en 1992 à 6 247 ouvriers et cadres, tous qualifiés).

En outre, une part importante de l'activité de nombreuses au-

tres industries est directement liée à celle des travaux publics (équipements, cimentés et chaux, béton, granulats, fondation ferreuse, bitume...).

Un solide poids économique. Les réalisations assurées par les travaux publics vont des barrages aux aérodrômes en passant par les forages, les travaux de réseaux de télécommunication ou de voies ferrées, de sites maritimes ou fluviaux...

De nouveaux métiers

Deux catégories de métiers : — Les métiers spécifiques : le coffreur (métier de base pour ouvrages d'art en béton armé ou précontraint), le conducteur d'engins et le grutier, le méca-

nicien de chantier (entretien et dépannage), le constructeur en canalisation d'hygiène publique et voies urbaines (essors importants), le paveur, le monteur de réseaux électriques, le spécialiste de la charpente métallique, les ouvriers des travaux routiers.

— Les métiers non spécifiques : ils concernent l'élançhement de la topographie, l'encadrement de chantier, la conduite des travaux.

De nouveaux métiers apparaissent, liés particulièrement au développement des techniques des télécommunications. Ils correspondent à des emplois créés dans les entreprises de réseaux, de centrales et d'équipement industriel électrique.

Découpez les bonnes adresses

GRANVILLE
Lycée Julliot de la Morvan-
dière, Julliot de la Morvan-
dière, rue de Saint-Pair,
50406 Granville, tél.
33 90 74 77. Int. G./F.
(16-17)

SAINTE-LO
Lycée Pierre-et-Marie-Curie,
377, rue de l'Écôle, 50000
Sainte-Lo, tél. 33 05 67 09.
(19-25)

VIRE
Lycée Centre Curie-Mau-
pas, rue Octave-Gréard,
14503 Vire cedex, tél.
31 68 09 71. Int. G./F.
(18/19)

AGNEAUX
Lycée Institut Saint-Lô, 18,
rue de l'Oratoire, 50180
Agneaux, tél. 33 05 10 86.
Int. G./F.
(19)

DEAUVILLE
Lycée André-Maurois, 10,
Bd Cornuiche, 14800 Deau-
ville, tél. 31 88 22 57. Int.
G./F.
(14A/B)

DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE
Lycée N.D.-de-Nazareth, av.
de la Basilique, 14440 Dou-
vres-la-Délivrande, tél.
31 37 30 12. Int. G./F.
(5/B)

FALAISE
Lycée Louis-Liard, 15, rue
Saint-Jean, 14700 Falaise,
tél. 31 90 01 22. Int. G./F.
(19)

HÉROUVILLE-ST-CLAIR
Lycée Salvador-Allende, 15,
rue Guyon-de-Guancherville,
14200 Hérouville-Saint-Clair,
tél. 31 47 57 95.
(8-11)

CAEN
Lycée P.S. de Laplace, 130,
rue de la Délivrande, 14075
Caen cedex, tél.
31 93 04 30. Int. G./F.
(1-5-7)

LEBIEUX
Lycée Paul-Cornu, 3, rue
Paul-Cornu, 14107 Lieux
cedex, tél. 31 31 33 11. Int.
G./F.
(17-19-21)

MONDEVILLE
Lycée Jules-Verne, rue Lu-
cien-Bossoutrot, 14126
Mondeville, tél. 31 84 40 90.
Int. G./F.
(11)

COUTANCES
Lycée C.F. Lebrun, 2, place
Georges-Davy, 50207 Cou-
tances cedex, tél.
33 45 16 22. Int. G./F.
(11)

FLERS
Lycée Jean-Guêhenno, 16,
rue Pierre-Huet, 61105 Flers
cedex, tél. 33 65 80 40. Int.
G./F.
(12/A)

LA FERTÉ-MACE
Lycée Notre-Dame, 1, place
Claudius-Duperron, 61105
Flers cedex, tél.
33 65 08 25. Int. G./F.
(8-16A-19)

LA FERTÉ-MACÉ
Lycée les Andaines, 3,
rue du Général-de-Gaulle,
61600 La Ferté-Macé, tél.
33 37 13 80. Int. G./F.
(8-26)

TINCHEBRAY
Lycée du Bocage l'Espé-
rance, boulevard du Nord,
61800 Tinchebray, tél.
33 66 63 97. Int. G. aussi
week-end.
(16)

ANENON
Lycée M.-de-Navarre, route
du Mans, 61014 Anenon
cedex, tél. 33 31 18 80. Int.
G./F.
(19/C-19)

ARGENTAN
Lycée Mézery, 6, place
Robert-Dugès, 61201 Ar-
gentan cedex, tél.
33 67 07 98. Int. F.
(19/B)

HEROUVILLE-ST-CLAIR
Lycée A. de Tocqueville, 34,
avenue Henri-Poincaré,
50103 Cherbourg cedex,
tél. 33 44 36 22. Int. G./F.
(18/B,C-23)

CHERBOURG
Lycée Pigier, 50100 Cher-
bourg, tél. 33 53 53 01.
(18/A-23)

Les BTS par l'alternance

Il est possible de préparer un
brevet de technicien supérieur
par l'alternance, c'est-à-dire avec
un temps en entreprise (pour la
formation pratique) et un temps
en centre de formation (pour l'en-
seignement théorique). Ce sys-
tème permet de se spécialiser tout
en travaillant.

Par l'alternance, trois types de
contrat de travail peuvent être si-
gnés par des jeunes de 18 à
25 ans : le contrat d'adaptation, le
contrat de professionnalisation et l'ap-
prentissage.

Voici, par spécialité, les centres
de formation de l'Ouest qui offrent
la possibilité de préparer un BTS
par l'alternance.

- **FORCE DE VENTE**
- CFA CEGAC, 58100 Lo-
rent, tél. 97 83 02 86, privé sous contrat.
- CFA CEGAC, 14000 Lisieux, tél. 31 88 22 57, privé sous contrat.
- Le Mans : CFA, 132, rue Hen-
ri-Champion, 72100 Le Mans, tél.
49 86 11 70, consultative, internat
garçons-filles.
- **MÉCANIQUE AUTOMATISME**
INDUSTRIELS
- Saint-Sébastien-sur-Loire :
CFA Saint-Joseph La Joliverie,
141 bis, route de Clisson, 44220
St-Sébastien-sur-Loire, tél.
40 80 25 70, privé sous contrat.
- **PRODUCTIQUE**
- Saint-Sébastien-sur-Loire :
CFA Saint-Joseph La Joliverie,
141 bis, route de Clisson, 44220
St-Sébastien-sur-Loire, tél.
40 80 25 70, privé sous contrat.
- **MONTAGE**
- Nantes : ASFO 37, quai de
Vendôme, 44000 Nantes, tél.
40 20 00 70, privé sous contrat.
- **MONTAGE APRES-VENTE**
AUTOMOBILE
- Plozéret : CFA La Torre de
la Motte, 22440 Plozéret, tél.
40 80 25 70, privé sous contrat.

Les brevets agricoles

- **ANALYSE ET CONDUITE DES SYSTEMES D'EXPLOITATION**
- La Ferté-Macé : centre de formation des techniciens agricoles,
25, rue P. Naveu, 61600 La Ferté-Macé, tél. 33 37 19 11, privé sous
contrat, internat garçons-filles.
- **FORMATION HIPPIQUE**
- Sées : CFA agricole
33 28 71 59, public, internat garçons-filles.
- **HORTICULTURE**
- Angers : CFA groupe ESA, 55, rue Rabatelais, 49007 Angers, tél.
41 23 55 55, privé sous contrat.
- **TECHNIQUE COMMERCIAL**
- Angers : CFA national d'Avrillé, 55, rue Rabatelais, 49007 An-
gers, tél. 41 23 55 55, privé sous contrat.
- **CHATEAULIN** : CFA agricole, BP 26, 29150 Chateaulin, tél.
98 86 05 43, public, internat garçons-filles.
- **MONTEUIL-BELLEY** : CFA, route de Miron, 49260 Montreuil-Bel-
ley, tél. 41 52 37 37, public, internat garçons-filles.
- **FOURMANS** : CFA, 72700 Fourmains, tél. 43 47 82 01, public, internat
garçons-filles.

CONSEILS DE PRODUITS

- **ACTION COMMERCIALE**
- Caen : CFA ICEP, rue Claude-
Bloch, 14000 Caen, tél.
31 44 35 52, établissement consi-
létaire, internat garçons-filles.
- Lisieux : CFA, 14000 Lisieux,
tél. 31 88 22 57, privé sous
contrat, internat garçons-filles.
- **COMMERCE**
- Saint-Sébastien-sur-Loire :
CFA Saint-Joseph La Joliverie,
141 bis, route de Clisson, 44220
St-Sébastien-sur-Loire, tél.
40 80 25 70, privé sous contrat.
- **EQUIPEMENT TECHNIQUE**
- Saint-Etienne-de-Montluis :
EDF, poie local GDF, 49380
St-Etienne-de-Montluis, tél.
40 86 88 00, public.

ANALYSE DES SOUS

Il existe trois types d'établis-
sements préparant des BTS : pu-
blics, privés sous contrat et privés
hors contrat. Dans le cas des éta-
blissements privés sous contrat, les
bacheliers publics, les élèves
sous contrat seront rattachés par
une astérisque (*) et ceux hors
contrat par deux astérisques
(**). * signifie internat avec un
G./F., ** signifie internat sans G./F.
Les filles et G.-F. pour les inter-
nats ouverts aux étudiants des
deux sexes.

CAEN

- **CAEN**
Lycée P.S. de Laplace, 130,
rue de la Délivrande, 14075
Caen cedex, tél.
31 93 04 30. Int. G./F.
(1-5-7)
- **LEBIEUX**
Lycée Paul-Cornu, 3, rue
Paul-Cornu, 14107 Lieux
cedex, tél. 31 31 33 11. Int.
G./F.
(17-19-21)
- **MONDEVILLE**
Lycée Jules-Verne, rue Lu-
cien-Bossoutrot, 14126
Mondeville, tél. 31 84 40 90.
Int. G./F.
(11)
- **COUTANCES**
Lycée C.F. Lebrun, 2, place
Georges-Davy, 50207 Cou-
tances cedex, tél.
33 45 16 22. Int. G./F.
(11)
- **FLERS**
Lycée Jean-Guêhenno, 16,
rue Pierre-Huet, 61105 Flers
cedex, tél. 33 65 80 40. Int.
G./F.
(12/A)
- **LA FERTÉ-MACE**
Lycée Notre-Dame, 1, place
Claudius-Duperron, 61105
Flers cedex, tél.
33 65 08 25. Int. G./F.
(8-16A-19)
- **LA FERTÉ-MACÉ**
Lycée les Andaines, 3,
rue du Général-de-Gaulle,
61600 La Ferté-Macé, tél.
33 37 13 80. Int. G./F.
(8-26)
- **TINCHEBRAY**
Lycée du Bocage l'Espé-
rance, boulevard du Nord,
61800 Tinchebray, tél.
33 66 63 97. Int. G. aussi
week-end.
(16)

HEROUVILLE-ST-CLAIR

- **HEROUVILLE-ST-CLAIR**
Lycée Salvador-Allende, 15,
rue Guyon-de-Guancherville,
14200 Hérouville-Saint-Clair,
tél. 31 47 57 95.
(8-11)
- **CAEN**
Lycée P.S. de Laplace, 130,
rue de la Délivrande, 14075
Caen cedex, tél.
31 93 04 30. Int. G./F.
(1-5-7)
- **LEBIEUX**
Lycée Paul-Cornu, 3, rue
Paul-Cornu, 14107 Lieux
cedex, tél. 31 31 33 11. Int.
G./F.
(17-19-21)
- **MONDEVILLE**
Lycée Jules-Verne, rue Lu-
cien-Bossoutrot, 14126
Mondeville, tél. 31 84 40 90.
Int. G./F.
(11)
- **COUTANCES**
Lycée C.F. Lebrun, 2, place
Georges-Davy, 50207 Cou-
tances cedex, tél.
33 45 16 22. Int. G./F.
(11)
- **FLERS**
Lycée Jean-Guêhenno, 16,
rue Pierre-Huet, 61105 Flers
cedex, tél. 33 65 80 40. Int.
G./F.
(12/A)
- **LA FERTÉ-MACE**
Lycée Notre-Dame, 1, place
Claudius-Duperron, 61105
Flers cedex, tél.
33 65 08 25. Int. G./F.
(8-16A-19)
- **LA FERTÉ-MACÉ**
Lycée les Andaines, 3,
rue du Général-de-Gaulle,
61600 La Ferté-Macé, tél.
33 37 13 80. Int. G./F.
(8-26)
- **TINCHEBRAY**
Lycée du Bocage l'Espé-
rance, boulevard du Nord,
61800 Tinchebray, tél.
33 66 63 97. Int. G. aussi
week-end.
(16)

ANALYSE DES SOUS

Il existe trois types d'établis-
sements préparant des BTS : pu-
blics, privés sous contrat et privés
hors contrat. Dans le cas des éta-
blissements privés sous contrat, les
bacheliers publics, les élèves
sous contrat seront rattachés par
une astérisque (*) et ceux hors
contrat par deux astérisques
(**). * signifie internat avec un
G./F., ** signifie internat sans G./F.
Les filles et G.-F. pour les inter-
nats ouverts aux étudiants des
deux sexes.

CAEN

- **CAEN**
Lycée P.S. de Laplace, 130,
rue de la Délivrande, 14075
Caen cedex, tél.
31 93 04 30. Int. G./F.
(1-5-7)
- **LEBIEUX**
Lycée Paul-Cornu, 3, rue
Paul-Cornu, 14107 Lieux
cedex, tél. 31 31 33 11. Int.
G./F.
(17-19-21)
- **MONDEVILLE**
Lycée Jules-Verne, rue Lu-
cien-Bossoutrot, 14126
Mondeville, tél. 31 84 40 90.
Int. G./F.
(11)
- **COUTANCES**
Lycée C.F. Lebrun, 2, place
Georges-Davy, 50207 Cou-
tances cedex, tél.
33 45 16 22. Int. G./F.
(11)
- **FLERS**
Lycée Jean-Guêhenno, 16,
rue Pierre-Huet, 61105 Flers
cedex, tél. 33 65 80 40. Int.
G./F.
(12/A)
- **LA FERTÉ-MACE**
Lycée Notre-Dame, 1, place
Claudius-Duperron, 61105
Flers cedex, tél.
33 65 08 25. Int. G./F.
(8-16A-19)
- **LA FERTÉ-MACÉ**
Lycée les Andaines, 3,
rue du Général-de-Gaulle,
61600 La Ferté-Macé, tél.
33 37 13 80. Int. G./F.
(8-26)
- **TINCHEBRAY**
Lycée du Bocage l'Espé-
rance, boulevard du Nord,
61800 Tinchebray, tél.
33 66 63 97. Int. G. aussi
week-end.
(16)

HEROUVILLE-ST-CLAIR

- **HEROUVILLE-ST-CLAIR**
Lycée Salvador-Allende, 15,
rue Guyon-de-Guancherville,
14200 Hérouville-Saint-Clair,
tél. 31 47 57 95.
(8-11)
- **CAEN**
Lycée P.S. de Laplace, 130,
rue de la Délivrande, 14075
Caen cedex, tél.
31 93 04 30. Int. G./F.
(1-5-7)
- **LEBIEUX**
Lycée Paul-Cornu, 3, rue
Paul-Cornu, 14107 Lieux
cedex, tél. 31 31 33 11. Int.
G./F.
(17-19-21)
- **MONDEVILLE**
Lycée Jules-Verne, rue Lu-
cien-Bossoutrot, 14126
Mondeville, tél. 31 84 40 90.
Int. G./F.
(11)
- **COUTANCES**
Lycée C.F. Lebrun, 2, place
Georges-Davy, 50207 Cou-
tances cedex, tél.
33 45 16 22. Int. G./F.
(11)
- **FLERS**
Lycée Jean-Guêhenno, 16,
rue Pierre-Huet, 61105 Flers
cedex, tél. 33 65 80 40. Int.
G./F.
(12/A)
- **LA FERTÉ-MACE**
Lycée Notre-Dame, 1, place
Claudius-Duperron, 61105
Flers cedex, tél.
33 65 08 25. Int. G./F.
(8-16A-19)
- **LA FERTÉ-MACÉ**
Lycée les Andaines, 3,
rue du Général-de-Gaulle,
61600 La Ferté-Macé, tél.
33 37 13 80. Int. G./F.
(8-26)
- **TINCHEBRAY**
Lycée du Bocage l'Espé-
rance, boulevard du Nord,
61800 Tinchebray, tél.
33 66 63 97. Int. G. aussi
week-end.
(16)

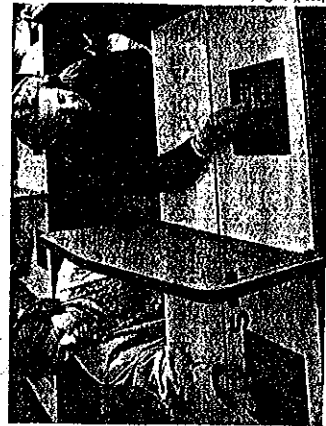


Analyse des sous pour cet élève en BTS bâtiment travaux
publics au lycée Laplace de Caen.



Un cours de couture pour des élèves de BTS économie sociale et familiale au lycée Jean-Rostand de
Caen.

Les nouveaux BTS de l'Ouest



Jean-Yves Destour

Chaque rentrée scolaire voit son lot de nouvelles sections de techniciens supérieurs (BTS) qui s'ouvrent dans les lycées publics et privés. En voici la liste, pour septembre 1993, dans les académies de Caen, Nantes et Rennes.

Les lycées bacheliers inféodés par les secteurs de techniciens supérieurs (bac + 2) doivent déjà penser à demander leurs dossiers d'inscriptions. Ils sont à rendre début mai.

Comme chaque année, de nouveaux BTS ont été créés au titre de septembre 1993. Pour les connaître, on se rendra au lycée de Caen, on les connaîtra qu'en avril celles de l'enseignement catholique.

En attendant, voici les vingt-cinq nouveaux BTS créés dans l'Ouest. Certains sont très rares et ne sont ouverts que dans quelques lycées à Rennes et Laval. Ils ont un statut d'option innovant et sont à Montailgu en Vendée.

Basse-Normandie

- **ÉTUDES ET RÉALISATIONS D'OUTILLAGE DE MISE EN FORME DES MATÉRIAUX**: lycée Jean-Claude, 16, rue Pierre-Claude, 78300 Poissy
- **FORCE DE VENTE**: lycée Marguerite-de-Navarre, route de Mars, Alençon (tél. 33 31 18 80)
- **MAINTIENANCE APRES-VENTE**: option véhicules industriels, lycée Claude-Lécher, rue Dauphine, Saint-Hilaire-du-Hermin, 78300 Poissy
- **OPTIQUE-LUNETTERIE**: lycée Pierre-et-Marie-Curie, rue Océane-Gréard, Vire (tél. 33 68 09 71)
- **PRODUCTURE INTERIEURE**: lycée AR, 130, rue de la Delle, Laval (tél. 33 53 04 39)
- **TECHNIQUE DE LA BIÈRE**: lycée Pierre-et-Marie-Curie, 317, rue de l'Exodo, Saint-Lô (tél. 33 05 67 09)

Bretagne

- **ACTION COMMERCIALE**: lycée public du Léon, 25, boulevard de la République, Landividy (tél. 33 20 98 10 10)
- **CHARPENTE**: lycée Charles-de-Gaulle, 23, avenue Paul-Cocanha, Vannes (tél. 33 40 30 22)
- **COMPTABILITE**: lycée privé Saint-Paul à Vannes, allée Gabriel-Dochayes, BP 1102 (tél. 33 53 18 89)
- **CONCEPTION**: lycée privé Saint-Bélec (tél. 33 61 69 12)
- **EXPRESSION VISUELLE**: lycée privé Sainte-Anne, 5, rue Frédéric-Le-Guyader, Quimpor (tél. 33 95 06 83)
- **FORCE DE VENTE**: lycée public Amélie Romanch, 3, rue de la République, Brest (tél. 33 29 83 83 89)
- **INDUSTRIE**: lycée privé Saint-Joseph, 240, rue Jean-Jaurès, Brest (tél. 33 02 20 52)
- **INDUSTRIES GRAPHIQUES**: lycée Cadiogon, avenue de Coëssac, 56100 Lorient (tél. 33 54 80 52)
- **INFO MEDIA (COMMUNICATION VISUELLE)**: lycée Pierre-de-Coubertin, BP 59, Saint-Malo (tél. 33 81 66 99)
- **MAINTIENANCE**: lycées de Loudéac, rue Eon-de-Étalle, BP 501 (tél. 33 28 00 05)

BTS : la filière agricole

L'enseignement "vert" a beaucoup changé

Depuis 1985, l'enseignement agricole a profondément renoué sa pédagogie, ses programmes et certains de ses contenus. C'est le cas notamment pour le niveau BTS.

À l'automne dernier, près de 124 500 élèves ont effectué leur rentrée scolaire. Parmi eux, 19 700 ont suivi des enseignements agricoles (197 publics et 713 privés). Parmi eux, on compte seulement 35 % d'enfants d'agriculteurs pour un nombre croissant de jeunes d'origine citadine.

BTS : forte demande

L'enseignement agricole possède quatre cycles : ... Un cycle d'orientation (classes de 4^e et 3^e).

... Un second cycle professionnel (dit cycle court) conduisant au CAPA (certificat d'aptitude professionnelle agricole), au BEPA (brevet d'études professionnelles agricoles), ou au bac professionnel.

... Un second cycle général et technologique (dit cycle long) regroupant les formations conduisant en deux ans au BTA (brevet technique agricole) et à l'agronomie (diplôme d'études agronomiques et techniques).

... Un premier cycle supérieur comprenant d'une part, les sections de production animale et végétale, et d'autre part, les classes préparatoires aux concours d'entrée dans l'enseignement supérieur.



Une élève de BTS productions animales au lycée du Rheu, près de Rennes, apprend à tailler les dents d'un petit cochon.

ment des détails du cycle court, qui relève (classé) de la formation au niveau moyen de formation des élèves. En même temps que se ferment de nombreuses sections de CAPA et de BEPA (niveau V), 32 lycées de BTS agricole (niveau III) se sont ouverts dans le privé.

A noter aussi la création l'an dernier de neuf classes de BTS en un an (5 dans le public, 4 dans le privé) réservées à des jeunes titulaires d'un premier BTS.

D'une façon générale, les programmes dispensés dans les filières agricoles ont subi de ces dix dernières années d'un côté à la biologie et à la technologie, de l'autre à la linguistique, aux techniques de communication et à la connaissance du monde contemporain. Ils préparent non seulement aux métiers de la production agricole, mais aussi à la profession et à la commercialisation des produits agricoles.

Et pour aller totalement à la demande et aux besoins, ces programmes intègrent aussi maintenant les préoccupations relatives au respect de l'environnement, à la lutte contre les pollutions, à la sécurité alimentaire et au développement économique rural.

Philippe GAILLARD.

Un élève de BTS (brevet technique agricole) et d'autres part, les classes préparatoires aux concours d'entrée dans l'enseignement supérieur.

Un premier cycle supérieur comprenant d'une part, les sections de production animale et végétale, et d'autre part, les classes préparatoires aux concours d'entrée dans l'enseignement supérieur.



Le lycée du Rheu, en Ille-et-Vilaine, prépare à quatre spécialités de BTS.

Dans les écoles de campagne, les élèves réussissent mieux mais...

Collèges ruraux : trop d'orientations en BEP

Les élèves des petites écoles rurales réussissent mieux que la moyenne des écoliers français. Surtout en maths. Pourtant, ils sont davantage orientés vers un BEP. L'orientation creuse l'écart entre la ville et la campagne, révèle une étude du ministère, présentée aujourd'hui à Crozon (Finistère) lors d'un colloque sur l'école rurale.

Françoise Cœurard est formelle : « Les élèves des petites écoles rurales, y compris ceux des classes uniques, réussissent mieux que la moyenne des écoliers français. Surtout en maths. »

Sociologue, elle a réalisé pour le ministère de l'Éducation nationale, une étude sur les écoles et les collèges ruraux. Les résultats bousculent certaines idées reçues.

L'écart se creuse

« En maths comme en français, les écoles qui ont les moins bons résultats sont les plus grosses », constate Françoise Cœurard, en se référant aux tests de rentrée passés par tous les écoliers de CE2.

Contrairement à ce que craignent beaucoup de parents, être scolarisé dans une petite école rurale n'est pas un handicap pour apprendre à bien lire, écrire et compter.

Cependant, l'orientation en fin de 3^e crée de grosses différences entre les jeunes des collèges ruraux et les autres : ils ont moins de chances d'entrer au lycée en classe de seconde. On les oriente plutôt vers un BEP. Même s'ils ne sont pas en difficulté scolaire.

« En ville, l'orientation vers un



Jean-Vivac Laclair

Dans les écoles rurales, les élèves sont plus forts en maths.

BEP est souvent associée à l'échec scolaire. Ce qui n'est pas le cas en milieu rural », explique Françoise Cœurard.

A la campagne, les parents semblent moins pousser leurs enfants vers des études générales. Ils préfèrent l'enseignement professionnel et technologique. Les professeurs ne corrigent pas ces options. Au contraire, l'orientation vient conforter les choix des familles... et creuse l'écart entre jeunes des villes et des campagnes. Il y a égalité des résultats entre élèves, mais pas égalité des chances.

« Après un BEP, de très nombreux jeunes ruraux poursuivent leurs études vers un bac technologique. Dans l'enseignement supérieur, ils iront plutôt en IUT

(instituts universitaires de technologie) et surtout en BTS (brevets de technicien supérieur) plutôt qu'à l'université ou dans les

Joël CRUSSON.

300 écoles à rouvrir : impossible

Le Syndicat Fen des enseignants s'interroge sur les moyens que se donnera le gouvernement pour suspendre les fermetures d'écoles rurales prévues à la rentrée de septembre (280 à 300).

« Va-t-on les rouvrir toutes, y compris celles qui n'ont quasiment plus d'élèves ou celles pour lesquelles les maires ont déjà décidé des regroupements intercommunaux ? », s'inquiète le syndicat. Il ajoute : « Cela n'est pas possible sans moyens supplé-

mentaires. Il ne serait pas acceptable que les quelque 200 emplois d'instituteurs ruraux qui devaient être redéployés dans les écoles urbaines, dont les effectifs sont lourds, ne le soient pas. »

Pour la Fen, le gouvernement doit se donner les moyens de la politique qu'il affiche. « Au moment où l'on parle de restrictions budgétaires, il est difficile de croire qu'il pourra appliquer cette décision. Sinon au détriment des écoles qui ont le plus besoin de postes », ajoute le syndicat.

Les illusions sur les emplois de demain

par Michel Godet

DÉPUIS 1975, le gâteau du revenu national a augmenté de près de 60 % en termes réels et le chômage a plus que triplé. La croissance continue malgré la crise, et l'emploi total en France n'augmente plus que faiblement : dix fois moins dans les années 70 et 80 que dans les années 60 (100 000 emplois seulement contre plus de 1 million). Le modèle dominant n'est plus celui du travail. Dans la France de 1990, les actifs réellement employés ne représentaient que 37 % de la population totale, et l'on peut sans risque avancer qu'au début du siècle prochain moins d'un Français sur trois sera au travail.

Cette quasi-stabilisation de l'emploi total masque de profondes redistributions. Dans les années 80, l'agriculture a perdu 600 000 actifs, soit le tiers de ses effectifs. Il y avait 900 000 agriculteurs en 1990, combien seront-ils en 2010 ? Moitié moins, probablement. Dans la même période, l'emploi industriel a chuté drastiquement : les pertes s'élèvent à 900 000 pour la France, 700 000 pour l'Allemagne (qui avait commencé ses restructurations plus tôt) et 1,5 million pour les Etats-Unis.

Si, globalement, l'emploi continue d'augmenter, c'est essentiellement grâce aux services marchands. En effet, les effectifs de ce secteur ont augmenté de plus de 1 million en France et en Allemagne et de 13 millions aux Etats-Unis. C'est ici qu'apparaît la différence structurelle entre l'Europe et les Etats-Unis. Ces derniers, à croissance comparable et en raison de conditions sociales plus flexibles (mais aussi plus sauvages), créent beaucoup plus d'emplois dans les services non marchands. Mais comment interpréter ces évolutions ? Quelle est la nature des emplois créés dans les services ? Quels sont les besoins de formation correspondants ? L'agri-

culture hier et l'industrie aujourd'hui subissent une loi d'airain : le progrès technique permet de produire de plus en plus de biens avec de moins en moins de personnes. Seul l'emploi dans les services progresse, il représente les deux tiers de l'emploi total dans la France de 1992 et devrait compter pour les trois quarts à l'horizon 2000 et les quatre cinquièmes vers 2010.

Ainsi, la chute des emplois industriels devrait se poursuivre et affecter des secteurs naguère encore considérés comme les plus porteurs de la dynamique économique. Rappelons que, ces dix dernières années, l'automobile a perdu 40 % de ses effectifs. Il paraît hautement probable que le même phénomène va affecter l'ensemble des industries informatiques et électroniques dans les cinq à sept prochaines années (l'ajustement serait plus rapide en raison des cycles plus courts de ces activités).

MAIS où sont donc les emplois de demain ? La première réponse qui vient à l'esprit est la suivante : dans les services qualifiés, sous-entendu à haute intensité de matière grise, ingénieurs, techniciens, informaticiens, commerciaux.

Ce cliché est d'autant plus justifié qu'au palmarès du taux de croissance des emplois par métier, entre les deux recensements de 1982 et de 1990, on trouve des taux de 300 % à 400 % pour les ingénieurs technico-commerciaux, vendeurs, techniciens d'entretien (hors industrie), chefs de produit, directeurs de marketing, ingénieurs informatique. Mais il s'agit de taux de croissance forts sur des effectifs de départ faibles qui conduisent au mieux à la création de quelques milliers ou dizaines de milliers d'emplois, c'est-à-dire dix à vingt fois moins en masse que les métiers qui connaissent des taux de croissance plus faibles (50 % à 100 %) sur

des effectifs de départ sensiblement plus importants.

Dans le palmarès des poids lourds de la création d'emplois, on trouve en tête les secrétaires (+ 256 000) ; la télématique devrait pourtant les supprimer ! Viennent ensuite les enseignants du secondaire (+ 145 000), il faut bien des entraîneurs pour la course aux diplômes, les ingénieurs informaticiens (+ 99 000), pour qui sonne le glas, les aides-soignants (+ 75 000), les nettoyeurs (+ 74 000), les représentants (+ 70 000), les gardiennes d'enfants (+ 70 000), les ouvriers du tri et de l'emballage (+ 67 000), les serveurs de cafés et de restaurants (+ 66 000), les agents de services (+ 61 000), mais aussi les techniciens de maintenance (+ 60 000). Bref, pour l'essentiel, les poids lourds de la création d'emploi se trouvent dans le tertiaire non qualifié mais hautement professionnel. Cette tendance devrait se renforcer avec le développement des loisirs et le vieillissement de la société française. Le professionnalisme, c'est notamment bien faire ce que l'on a à faire. Pour cela, il faut des gens « bien dans leur peau » et non pas des frustrés, des aigris et des laissés-pour-compte de la course aux diplômes.

L'inadéquation des politiques publiques d'éducation, centrées sur l'enseignement général et supérieur, au détriment de l'enseignement professionnel, est flagrante. La maladie du diplôme constitue une véritable catastrophe nationale : à quoi bon accéder au niveau bac + 4, si c'est pour être au chômage ou gagner au mieux 7 000 francs par mois dans l'administration, alors que les plombiers, les plâtriers et les bouchers font défaut et sont recherchés à plus de 10 000 francs.

► Michel Godet est professeur au CNAM.

Emplois de demain et formation d'aujourd'hui

par Bernard Januel

LES illusions sur les emplois de demain», tribune de Michel Godet, professeur au CNAM (1), a suscité les réflexions suivantes à M. Bernard Januel.

Tout en appréciant les apports méthodologiques qui sont les siens dans l'approche prospective, j'émetis les plus vives réserves sur ses conclusions.

A cela quatre raisons :

- La liste qu'il dresse des « poids lourds de la création d'emplois » dans la période intercensitaire (1982-1990) dément mais ne valide pas la thèse qu'il résume en une phrase : « Bref, pour l'essentiel, les poids lourds de la création d'emplois se trouvent dans le tertiaire non qualifié mais hautement professionnel. » En effet n'appartiennent au tertiaire non qualifié ni les secrétaires, ni les enseignants du secondaire, ni les ingénieurs informaticiens, ni les représentants, ni les techniciens de maintenance ; ensemble, ils ont représenté 619 000 créations entre 1982 et 1990. En admettant que les aides-soignantes, les nettoyeurs, les gardiennes d'enfants, les ouvriers du tri et de l'emballage, les serveurs de café et de restaurant et les agents de service entrent tous dans la catégorie du tertiaire non qualifié, ils ne justifient ensemble que de 413 000 créations pour la même période. 413 000 sur 1 032 000, soit moins de la moitié, est-ce vraiment l'essentiel ?

- Pourquoi faudrait-il que les métiers liés aux loisirs et aux services aux particuliers relèvent majoritairement du tertiaire non qualifié ? Une telle assertion mérite pour le moins d'être prouvée et n'a aucune valeur de postulat. Parler deux langues, gérer des groupes ou prodiguer des soins complexes ne suppose-t-il pas quelques compétences acquises ? Ne pas le dire relève d'une vision plutôt désuète de la qualification, bien peu compatible avec l'esprit même de la prospec-

tive. La notion de qualification évolue ; de grâce ne lisons pas le vingt et unième siècle avec les lunettes des classifications Parodi !

- La notion de « professionnalisme » mérite que l'on s'y attarde. Dans la pensée de Michel Godet, c'est un peu le contrepoison de la non-qualification ; aussi, moins le travail est-il qualifié, plus le professionnalisme devrait-il être développé. Comment ? Il n'en est rien dit. On ne peut que demeurer sur sa faim de voir ainsi resurgir une nouvelle version du vieux *deus ex machina* de la « conscience professionnelle » présentée comme un supplément d'âme plus incantatoire qu'opérateur. Transparaît là une grande méconnaissance des mécanismes psychologiques à l'œuvre dans le choix et le cheminement professionnel : comment serait-il possible, dans un système fondé sur la liberté individuelle, de « vendre » à des jeunes et à des familles l'intérêt de se diriger vers des activités peu qualifiées donc connotées négativement mais que l'on devrait aimer fortement ? Le professionnalisme est une belle valeur à la condition *sine qua non* qu'il n'apparaisse pas comme un nouvel assignat idéologique destiné à dupier les exclus des monnaies fortes.

- La dernière raison est à la fois enracinée dans le passé et très soucieuse d'avenir. Historiquement, l'école en France a toujours reposé sur un trépied : la formation de l'homme, du citoyen, du travailleur. Il est compréhensible et plutôt fondé qu'en période d'insertion professionnelle difficile pour les jeunes les exigences et les critiques envers le système éducatif soient plus fortes quant à la fonction formation du travailleur. Pour autant, il serait aberrant d'oublier les deux autres et d'imaginer un système éducatif uniquement façonné par les besoins de formation professionnelle dont tous les interlocuteurs sérieux reconnaissent la faible

prévisibilité sur le moyen et le long terme. Dès lors, on doit faire un choix fort pour le futur : osons découpler la formation et la qualification professionnelle. Certes le pari est risqué car il est à contre-courant des idées reçues depuis des décennies et il pourrait laisser croire qu'une qualification sans formatif est possible. Mais ce découplage est porteur car il permet, d'une part, de respecter l'objectif visant à assurer au plus grand nombre une formation générale élevée (l'homme et le citoyen y trouvent leur compte, la démocratie également) et, d'autre part, de reconnaître et garantir la spécificité de la qualification professionnelle (la performance économique esdès lors rendue possible). Ainsi le gommage des marquages sociaux liés aux diplômes acquis et à l'accès à la culture n'aboutit pas fatalement à une perte d'efficacité collective conséquence de la désertion de certaines activités indispensables à la société.

La viande deviendrait-elle de mauvais qualité par le seul fait d'être préparée par des bouchers bacheliers ? Les murs cesseraient-ils d'être lisses parce que talochés par des plâtriers diplômés à bac plus deux ? L'eau chaude s'arrêterait-elle de couler dans les douches si des plombiers, fin connaisseurs de Mozart et d'Éluard ou incoiffables en mécanique des fluides en avaient assuré la production et l'adduction ?

Est-ce rêver ? Pas si sûr à échéance de quinze à vingt ans où moins que jamais on pourra vendre la formation professionnelle contre la formation générale ! Au fait, quel âge auront à cette époque les collégiens d'aujourd'hui ?

(1) « Le Monde Initiatives » du 28 octobre 1992.

► Bernard Januel est chef du service académique d'information et d'orientation de l'académie de Caen.

Education et professionnalisme

par Michel Godet

Le changement technique dans l'industrie et les services se traduit à la fois par un besoin accru, mais limité en nombre, de spécialistes de haut niveau et par un besoin encore plus massif de travailleurs assez peu qualifiés pour surveiller les machines et occuper les emplois de demain, essentiellement situés dans le tertiaire non marchand (secrétaires, aides-soignants, ouvriers du tri et de l'emballage, serveurs de café et de restaurant...) (1).

Les qualités individuelles requises par la croissance et la compétitivité des entreprises, dans un contexte de changements techniques rapides, ne seront pas plus élevées en termes de savoirs, mais plus exigeantes du point de vue des attitudes et des comportements : capacité d'apprendre à apprendre, comportement ouvert au travail en équipe, esprit de créativité et d'innovation, souci de qualité dans l'application des savoirs et des savoir-faire... Le tout pourrait être résumé par ce seul mot : professionnalisme.

Admettre que les emplois de demain ne seront pas plus qualifiés mais exigeront un

haut professionnalisme et des talents, c'est aussi reconnaître que l'entreprise attend de l'école non seulement l'acquisition de savoirs et de savoir-faire mais aussi l'acquisition de comportements et l'épanouissement des talents. Malheureusement, la confusion des sens et des mots dans le domaine de la formation entretient l'illusion que savoir vaut compétence. Cette dernière passe notamment par l'expérience ; or les enseignants, pour la plupart, n'ont pas d'autre expérience que l'école ou l'université. Le professionnalisme est l'une des composantes essentielles de la compétence et de son élargissement.

Un bon professionnel d'un métier donné pourra exercer correctement un autre métier avec un minimum d'apprentissage. Rien de surprenant par conséquent si les apprentis de chez Daimler-Benz commencent par passer trois mois en atelier avec une lime : l'essentiel, c'est l'acquisition de comportements. C'est au nom du même principe qu'à l'université on vante les mérites de la formation par la recherche, même si celle-ci concerne la reproduction des libellés : le fait de se fixer

un projet, de s'y tenir et de développer des capacités d'investigation et de synthèse se suffit à lui-même. Dans ces conditions, est-il bien raisonnable de légiférer pour donner au travailleur un nouveau droit au bilan de compétences ?

L'AMBITION affichée est de « permettre aux travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ». Le risque technocratique d'une telle loi est évident car les individus ne sont pas répertoriés et classés comme des objets matériels. Les individus sont les produits d'une trilogie faite de volonté (l'équation personnelle des talents), de hasard (les circonstances, les rencontres) et de nécessité (les contraintes). Suivant les circonstances, le même individu pourra se comporter en héros ou en lâche.

En réalité, la compétence est doublement contingente. Mille et un profils de compétences sont susceptibles d'occuper efficacement un emploi donné et, au mieux, le bilan individuel de compétences révélera des choses sur un passé qui aurait pu être autre ; il ne doit donc pas hypothéquer un avenir par définition ouvert, libre et indéterminé. Le bilan individuel de compétences doit rester informel et personnel comme un examen de conscience. Faut-il que la loi intervienne pour inciter chacun à cet arrêt sur image ? Qui peut prétendre avoir la compétence pour établir des bilans de compétences ?

Pourquoi limiter le bilan personnel à la compétence professionnelle, l'individu constitue un tout indissociable. Et certains cadres dirigeants auraient bien besoin d'un bilan psychologique, voire psychanalytique, pour soigner leur paranoïa de pouvoir.

(1) « Les illusions sur les emplois de demain », le Monde du 28 octobre 1992.

► Michel Godet est professeur de prospective industrielle au Conservatoire national des arts et métiers.

Glossaire

Pour éviter toute confusion, partons de ces définitions :

- **Instruction** : acquisition de savoirs.
- **Éducation** : acquisition de savoirs et de comportements individuels et collectifs.
- **Formation** : acquisition de savoirs, de savoir-faire et de faire-savoir.
- **Qualification** : reconnaissance, à un moment donné, d'acquis de la formation, ouvrant généralement à des droits statutaires (grilles des rémunérations, conventions collectives...).
- **professionnalisme** : comportement individuel consistant à bien faire ce que l'on a à faire, à faire preuve d'initiative, de réac-

tivité, de ténacité et de capacité de travail en équipe.

□ **Compétence** : concept plus général (donc un peu fourré-tout) défini par le Robert comme « l'aptitude à traiter un problème grâce à la connaissance approfondie d'un domaine ». Il n'y a pas nécessairement correspondance entre le domaine de connaissance et la nature du problème. Ainsi, la compétence c'est aussi la capacité de se former soi-même, de former les autres et de les animer pour résoudre les problèmes. Autrement dit, c'est la capacité à tirer parti de ses talents pour apprendre (savoir « savoir ») et savoir « faire faire » ; former, diriger (savoir « faire savoir ») ; communiquer (savoir « faire savoir »).

AUJOURD'HUI le chômage et son cortège d'exclusions, l'affaiblissement de la vigueur socialisatrice des structures religieuses, militaires, syndicales, associatives ou familiales placent de plus en plus souvent l'école en première ligne dans la bataille toujours recommencée pour la cohésion sociale, c'est-à-dire pour la solidarité qui est la forme moderne de la fraternité. Dans certains quartiers défavorisés — nous le constatons, — l'école fait déjà face — seule ou presque, au-delà parfois de ses missions — aux forces centrifuges qui tendent à la fragmentation sociale et qui mènent à des identités régressives de clans, de sectes, de tribus ou de bandes délinquantes.

Dans cette situation, certains par intérêt, par myopie ou par dogmatisme, veulent faire régresser l'école de l'éducation nationale vers une école de l'instruction publique ou une école de la formation professionnelle.

Écoutons les premiers, réunis parfois de manière un peu disparate derrière la bannière mythologique de Condorcet. Pour eux l'école ne saurait faire qu'une seule chose : instruire. Et rien de ce qui s'y fait ne saurait échapper au règne de la raison ni tendre à autre chose que de former à l'exercice raisonné de la liberté. On ne saurait bien entendu s'opposer sur le fond à un tel projet, mais, en pratique, de quelle ignorance des réalités sociales est-il révélateur !

Les enseignants, notamment dans les banlieues, savent bien que les valeurs, les règles, les interdits, les devoirs — en un mot la morale — ne sont pas entièrement affaire de raison. Comment expliquer raisonnablement à des enfants les interdits fondamentaux du meurtre, de l'inceste ou du vol ? Ces tentations positivistes revien-

nent à occulter la part irréductible de transcendance que recèlent toute règle et toute valeur. Elles conduisent à de multiples dérives qui vont de la sphère familiale (ces enfants de plus en plus nombreux à qui on refuse d'opposer quelque interdit que ce soit et qui arrivent à l'école comme de petits seigneurs) à la sphère sociale (voler les riches, les supermarchés ou l'État, ce ne serait pas voler) et à la sphère politique (« l'impôt » voire la « justice » « révolutionnaires » justifiés par des pseudomoraux immuables).

Valeurs et identité nationale

Regardons les seconds, qui veulent que l'école se préoccupe d'abord de former à des techniques et d'adapter à des emplois. Ces adeptes de l'utilitarisme, d'ailleurs bien souvent incapables de prélever les techniques et les emplois en question, souhaitent transformer l'école en un vaste prytanée entrepreneurial où l'on formerait les petits et les grands soldats de la guerre mondiale économique de demain. Mais quelle société préparerait-on à vouloir ainsi remplacer sur les frons de nos écoles la trilogie républicaine par les valeurs de l'entreprise : efficacité, productivité et rentabilité ?

Si nous ne voulons pas de cette école, c'est que nous ne voulons pas de cette société ! Pour autant on ne peut évacuer de l'école la formation professionnelle, qui doit demeurer une des finalités, à côté de l'instruction et de l'éducation. Car, comme l'instruction participe de manière évidente à l'éducation, la formation professionnelle, la formation, l'apprentissage d'un métier, la préparation à une insertion professionnelle sont souvent des aspects

essentiels, d'une insertion sociale réussie. On ne saurait jamais assez à ce propos l'importance de la fonction « réparatrice » de l'enseignement professionnel, au bénéfice en définitive de la cohésion sociale.

Dans toute société, l'éducation constitue, en effet, le fondement même de la reconstitution permanente du lien social, dans le mouvement de succession des générations. Dans notre tradition qui est celle des Lumières, c'est par l'éducation — et non par le sang de la race ou le sol de la mère-patrie — que se transmet l'identité nationale, et c'est par un mouvement de la raison que l'on choisit d'adhérer aux valeurs qui la fondent.

Ces valeurs, cette identité nationale fondée sur la liberté, sur l'égalité et sur la fraternité, nous y tenons comme à la prunelle de nos yeux. Quelque imparfaite que soit la société que nous leur léguons et l'actualisation toujours à faire de ces valeurs, nous ne voudrions pas que nos enfants vivent dans un monde où les solidarités de fortune, des liens de race, de religion ou de microculture, des luttes de clans, l'emportent sur la fraternité d'ensemble qui fonde l'unité nationale et dont la valeur universelle permet l'ouverture sur des solidarités plus larges au niveau européen et mondial. C'est en quoi l'éducation doit demeurer nationale.

Naïfs

ou apprentis sorciers

L'école doit donc oser éduquer, c'est-à-dire, de manière plus précise, oser tout à la fois instruire et oser éveiller à la conscience morale, oser imposer les règles de la vie commune et oser former. Ceux qui prétendent que l'école ne doit pas ou plus éduquer, qui veu-

vent fonder l'école de demain sur la seule raison par l'instruction, ou sur la seule utilité par la formation, sont des naïfs ou des apprentis sorciers qui n'imaginent pas la société qu'ils préparent ainsi à leurs propres enfants. N'arrive-t-il pas de rencontrer des hommes instruits, ou des ingénieurs efficaces, qui cultivent cependant la suffisance, le cynisme, le mépris — voire la haine — de l'autre ? En quoi une bonne instruction, ou une excellente formation, peut-elle remplacer une solide éducation ?

Les savoirs et les savoir-faire ne peuvent suffire à construire la cohésion sociale. Le sens moral, l'adhésion à des valeurs partagées et les qualités de cœur sont tout autant nécessaires que la raison pour refonder sans cesse, génération après génération, une société solidaire et fraternelle. Ce n'est pas au moment où semble progresser l'illusion d'une possible et légitime satisfaction immédiate des désirs, que l'école doit renoncer à apprendre la nécessité de la différer, et en particulier de surseoir à la violence, afin de fonder les rapports humains sur le respect mutuel et le désir de compréhension réciproque. Ce n'est, surtout pas au moment où l'exclusion progresse sur fond de crise économique, où l'intégration culturelle semble s'essouffir, où les structures de socialisation paraissent se déliter, que l'école doit renoncer à éduquer.

L'impossible retour en arrière

Hier, le débat principal sur l'école a pu opposer les partisans d'un système laïque unifié à ceux du développement d'un enseignement privé catholique subventionné par l'État, ou bien les tenants des filières ségrégatives à ceux de l'école unique ou encore les partisans de l'élitisme à ceux de la démocratisation ou enfin les « pédagogues », pour qui les élèves ne sont pas seulement des « enfants de droit » mais aussi des « enfants de fait » mais aussi des « enfants de nation et l'existence d'une communauté vivante fondée sur l'adhésion à des règles et des valeurs partagées ?

Ces débats nous semblent aujourd'hui largement dépassés parce que les acquis de la scolarisation les rendent caducs. Pourrait-on vraiment revenir sur ces acquis, ranimer une guerre de religion, reconstituer des filières, abaisser les taux de poursuite d'études, promouvoir des établissements « homogènes », ou enter-

rer le souci de différenciation pédagogique ? Sincèrement nous ne le pensons pas.

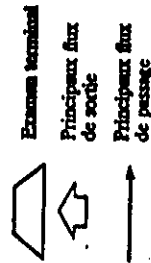
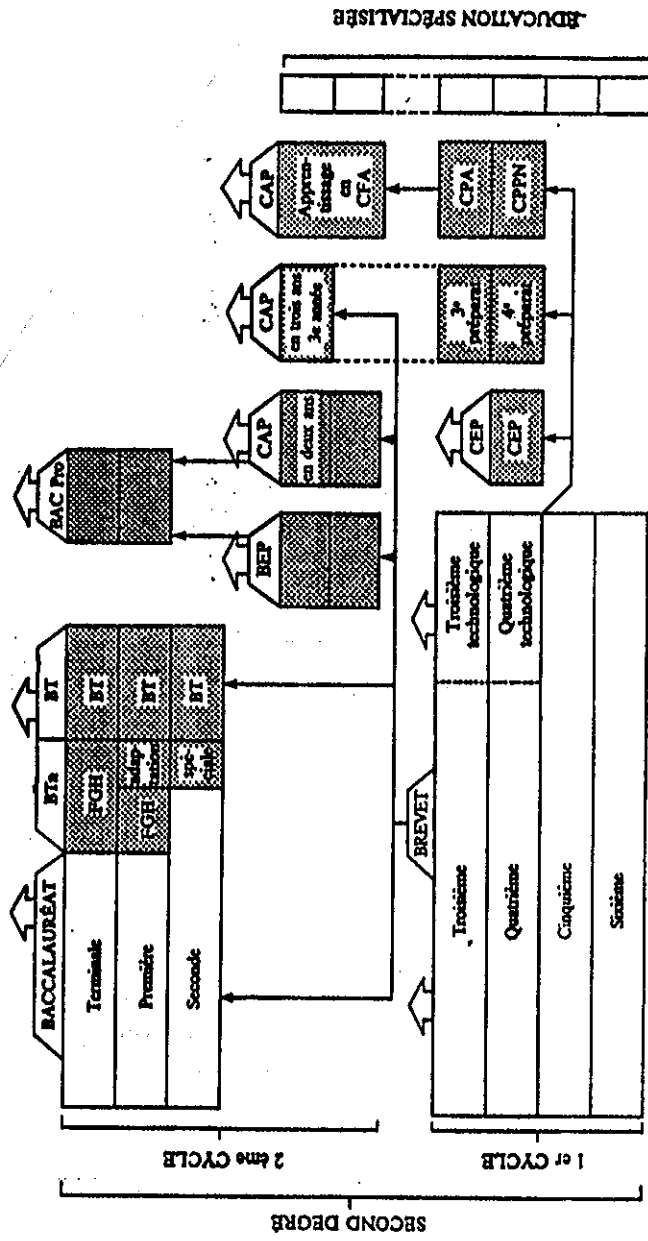
D'autant plus que des dangers nouveaux qui touchent à la nature même de notre société se profilent à l'horizon du siècle. L'école face à ces dangers n'est pas toute-puissante, y compris en matière de socialisation et d'éducation : on pourrait, par exemple, rappeler avec raison le rôle des structures économiques dans la construction d'une cohésion sociale reposant sur son acceptation par le plus grand nombre. Mais qu'opposer aujourd'hui à une logique économique qui pousse à la mondialisation, à l'abaîssement des protections et à l'exclusion de l'emploi de catégories de plus en plus nombreuses ?

Si le levier économique montre ses limites, doit-on pour autant baisser les bras devant l'évolution amorcée vers une société fondée sur le morcellement identitaire, sur les frustrations des uns et le repli sécuritaire des autres ? De quel autre moyen que l'école disposons-nous pour donner à tous les jeunes les outils intellectuels pour comprendre un univers de plus en plus complexe ? De quel autre moyen que l'école disposons-nous pour former tous les jeunes à une fraternité active, sur laquelle, dans la tradition française, repose l'idée de nation et l'existence d'une communauté vivante fondée sur l'adhésion à des règles et des valeurs partagées ?

Alain Bouvier est professeur à l'université de mathématiques, Marc Fort est maître de conférences de mathématiques, Bruno Gélas est professeur à l'université de lettres, Philippe Meirieu est professeur d'université de sciences de l'éducation, et Jean-Pierre Obin est inspecteur général de l'éducation nationale.

DOCUMENTS DIVERS

Organigramme



• Chaque case représente 1 année d'étude.



• **Deuxième cycle professionnel :** la classe de préparation au certificat d'éducation professionnelle (CEP, en 1 an), le cycle en trois ans après la cinquième préparant aux CAP, le cycle en deux ans après la troisième préparant aux BEP et à certains CAP, et à partir de 1985-1986 le cycle de 2 ans après l'obtention d'un BEP ou d'un CAP (en deux ans) préparant au baccalauréat professionnel.

• **Deuxième cycle général et technologique :** classes de seconde, première et terminale préparant au baccalauréat, au baccalauréat de technicien, au brevet de technicien.

